

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PHOTOS 1ÈRE DE COUVERTURE, DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE  
Site de Moulin du pont dans le Lot - Chronoventaire témoin bon état de conservation ©Jérôme Robin CEN Occitanie  
*Zygaena rhodamanthus*, Zygène de l'Esparcette ©Jérémy Demay CEN Occitanie  
*Miniopterus schreibersii*, Minioptères de Schreibers ©Sophie Bareille CEN Occitanie  
Suivi par aspiration avec le DVAC avec Sylvain Déjean ©CEN Occitanie

# EDITO

Le CEN Occitanie est né le 12 septembre 2020 par la fusion du CEN Lozère, du CEN Midi-Pyrénées et du CEN Languedoc-Roussillon après plus de 18 mois de préparation intense. Cette fusion n'a pas ménagé les membres des équipes et en particulier les directions des 3 associations et les responsables des finances. Les administrateurs des 3 CEN ont été investis dans toute une série de réunions et n'ont pas économisés leurs énergies et leurs idées. Nous avons misé sur ce qui nous rassemble et nous avons érodé ce qui nous éloignait. Nos structures avec des historiques différents et des manières de faire différentes ont acceptées le pari de la complémentarité. Ce pari a marché probablement au-delà de nos espérances que nous avons en 2020. En effet, malgré une situation sanitaire difficile rendant impératif nos réunions à travers des écrans, les équipes du CEN se sont organisées pour être opérationnelles dans des délais très courts. La direction du CEN issue des directions des deux CEN régionaux a sans délai démarré la structuration thématique et géographique de notre Conservatoire. Nous remercions chaleureusement Sonia Bertrand et Daniel Marc pour leurs engagements et les compétences qu'ils mettent en œuvre au quotidien pour le bénéfice de tous.

Depuis la fusion il y a plus de 2 ans déjà, notre CEN grandit, et il grandit très vite. Chaque mois, nous accueillons de nouveaux et de nouvelles collègues. En janvier 2023, nous avons dépassé les 120 salariés. Notre Conservatoire prend de l'ampleur du fait de l'énergie de nos chefs de projets qui déposent et sont lauréats de nombreux appels à projet (des projets LIFE de l'Union européenne, des projets du plan de relance de l'Etat, des projets de la Région Occitanie, des projets autour des Mesures Compensatoires, etc.).

Notre reconnaissance s'est encore améliorée auprès de nos partenaires. Difficile de tous les citer, mais nous ne pouvons pas ne pas mentionner la Région Occitanie qui nous soutient de manière très forte à travers de nombreux projets régionaux, mais également comme co-financier de nos programmes LIFE ou bien comme financeur pour l'acquisition de vieilles forêts. L'Etat à travers la stratégie nationale biodiversité et son focus sur les aires protégées, le plan de relance et sur de très nombreux dossiers dont nous ne pouvons faire la liste ici. Les Départements avec lesquels nous avons depuis plusieurs années renforcé nos liens (Hérault, Aude, Tarn, Gard, Pyrénées-Orientales, Lozère, Haute-Garonne, Gers) ; liens que nous souhaitons étendre dans les prochaines années à tous les Départements de la région. Nous avons également développé des partenariats avec les Parcs naturels régionaux et nationaux et de nombreuses collectivités locales dont les préoccupations en faveur de la biodiversité sont croissantes.

Notre reconnaissance s'est encore améliorée auprès de nos partenaires. Difficile de tous les citer, mais nous ne pouvons pas ne pas mentionner la Région Occitanie qui nous soutient de manière très forte à travers de nombreux projets régionaux, mais également comme co-financier de nos programmes LIFE ou bien comme financeur pour l'acquisition de vieilles forêts. L'Etat à travers la stratégie nationale biodiversité et son focus sur les aires protégées, le plan de relance et sur de très nombreux dossiers dont nous ne pouvons faire la liste ici. Les Départements avec lesquels nous avons depuis plusieurs années renforcé nos liens (Hérault, Aude, Tarn, Gard, Pyrénées-Orientales, Lozère, Haute-Garonne, Gers) ; liens que nous souhaitons étendre dans les prochaines années à tous les Départements de la région. Nous avons également développé des partenariats avec les Parcs naturels régionaux et nationaux et de nombreuses collectivités locales dont les préoccupations en faveur de la biodiversité sont croissantes.

Les Conservatoires œuvrent pour connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner dans les territoires. Nos missions s'inscrivent dans des coopérations avec de très nombreux partenaires sur les territoires, depuis les citoyens - entre autres à travers des chantiers -, les élus - dans le cadre de projets innovants sur l'agroécologiques par exemple, et tant d'autres -, les maîtres d'ouvrages de travaux d'aménagement avec des programmes de compensations environnementales, nos associations partenaires dont une partie co-dirigent avec nous le Conservatoire à travers leur rôle d'administrateur. Parmi elles, nous mentionnons l'ANA-CEN Ariège et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Le CEN Occitanie s'est fortement impliqué dans la fédération notamment pour la Fondation Reconnue d'Utilité Publique « Espaces Naturels de France » qui verra le jour en 2023.

Notre Conservatoire a la chance d'être accompagné par un conseil scientifique d'une qualité exceptionnelle du fait de la reconnaissance internationale des équipes de recherche de Toulouse et de Montpellier. Nous remercions Thibaud Decaens et Magali Gérino qui ont bien voulu en assurer la présidence et la vice-présidence.

Le Conservatoire s'engage à continuer à accueillir de nouveaux et nombreux adhérents. Nous les remercions tous pour leurs contributions à travers leurs cotisations, leurs dons, leurs implications dans les chantiers, dans les opérations comme Fréquence Grenouille, dans les groupes thématiques (invertébrés et chiroptères), dans les sites (par exemple, les salines de Villeneuve). Nous souhaitons amplifier et diversifier nos services auprès d'eux.

Nous n'avons pas pris de place pour écrire quelques mots sur la situation de la biodiversité et sur l'importance de nos actions pour sa protection, mais c'est peut-être le plus connu des lecteurs de ce rapport d'activité.

La conclusion ira pour saluer toute l'équipe sur le terrain et dans nos bureaux. Sans ces Femmes et ces Hommes pleinement engagés nous ne sommes rien. Nous espérons être à la hauteur pour les accompagner dans la réussite de tous leurs projets.

Nous vous souhaitons une belle lecture !

---

Arnaud MARTIN & Hervé BRUSTEL

# SOMMAIRE

● <b>LES CHIFFRES CLÉS</b>	<b>6</b>
● <b>LES ACTEURS DU CEN OCCITANIE</b>	<b>8</b>
Instances de gouvernance	8
Le Conseil d'administration   Le Bureau	8
Le Conseil Scientifique	9
Les assemblées générales	10
L'équipe salariée	10
Le plan de formation	10
L'accueil des stagiaires et des services civiques	10
Les mouvements de personnel	10
● <b>LES CINQ GRANDS FONDEMENTS DU CEN</b>	<b>11</b>
Connaître	12
Protéger	17
Gérer	18
Valoriser	20
Accompagner	22
● <b>QUELQUES GRANDS PROGRAMMES</b>	<b>25</b>
<u>LIFE Biodiv'Paysanne</u>	25
<u>D'autres projets pour l'agroécologie</u>	27
— SUDOE - Fleurs locales	27
— Infrastructures agroécologiques : RESIFARMS, un projet européen Erasmus+	27
— TerrAES - Territoires engagées pour la Transition AgroEcologique Sociale et Solidaire	28
<u>Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes</u>	29
— Participation au projet LIFE MarHa	29
— Éducation à l'environnement et sensibilisation	29
— Animation du Plan d'action régional Crabe bleu en Occitanie	29
<u>Les Plans d'actions en faveur d'espèces menacées</u>	30
— Le PNA Aigle de Bonelli	30
— Déclinaisons Occitanie des PNA odonates et papillons de jour	30
— Des actions phares en 2022 pour le Desman des Pyrénées	31
— Un deuxième PNA pour l'Emyde lépreuse	32
— Le PRA Cistude d'Europe	32
— Des avancées pour le Plan Régional d'Actions Chiroptères	33
● <b>LA TOURNÉE DES ANTENNES</b>	<b>35</b>
Aude - Pyrénées-Orientales	36
Aveyron	39
Gard	42
— La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon	46
Gers - Tarn-et-Garonne	48
Hautes-Pyrénées - Comminges	50
— La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon	54

Hérault	56
—— Les Étangs Palavasiens	60
—— Le Lido de Thau	63
—— La Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol	63
Lot	65
Lozère	67
Nord Haute-Garonne	69
Tarn	70

● **PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES** **72**

● **L'ANA-CEN Ariège en 2022** **76**

● **VIE DE L'ASSOCIATION ET PARTENARIAT** **79**

De nombreuses animations avec des publics variés	79
La vie associative du CEN Occitanie : un lien avec les adhérents et les bénévoles	82
Formation et partenariats avec les organismes de formation	83
Contribution au réseau des CEN	85
Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires	85
Participation aux instances institutionnelles	85

● **MIEUX CONNUS MIEUX RECONNUS** **87**

Publications, supports de communication et relais médias grandissants	87
Partenaires (non exhaustif)	89
Rapport financier	90

# LES CHIFFRES CLÉS

35 membres au conseil d'administration  
32 membres au conseil scientifique  
120 salariés  
335 adhérents

860 000 données collectées pour le Règne Animal  
340 000 données collectées pour la Flore, la Fonge,  
les Habitats

13 antennes territoriales  
4 maisons de sites

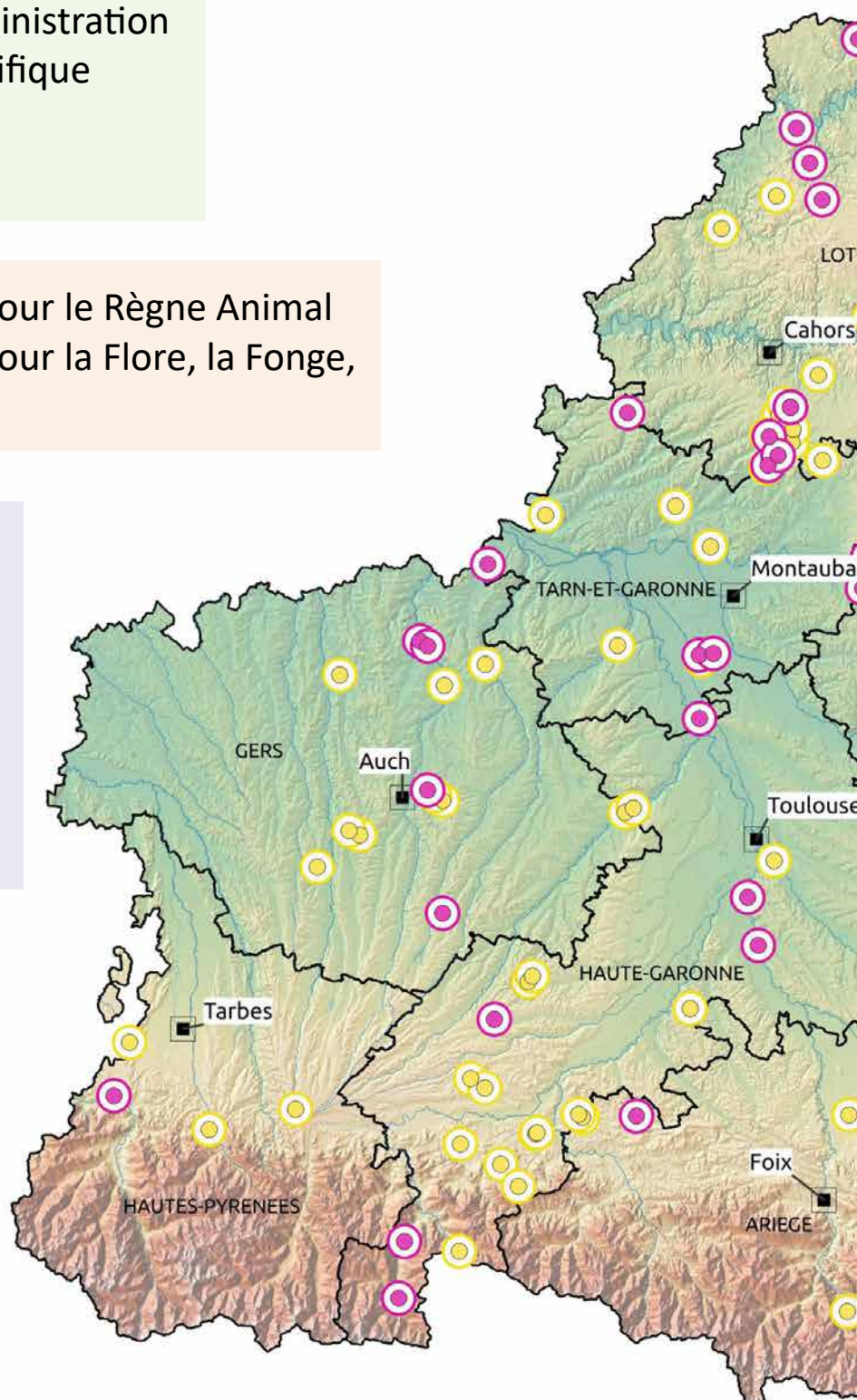
36 100 hectares de sites  
370 sites naturels  
1 600 hectares en propriété  
CEN ou emphytéose

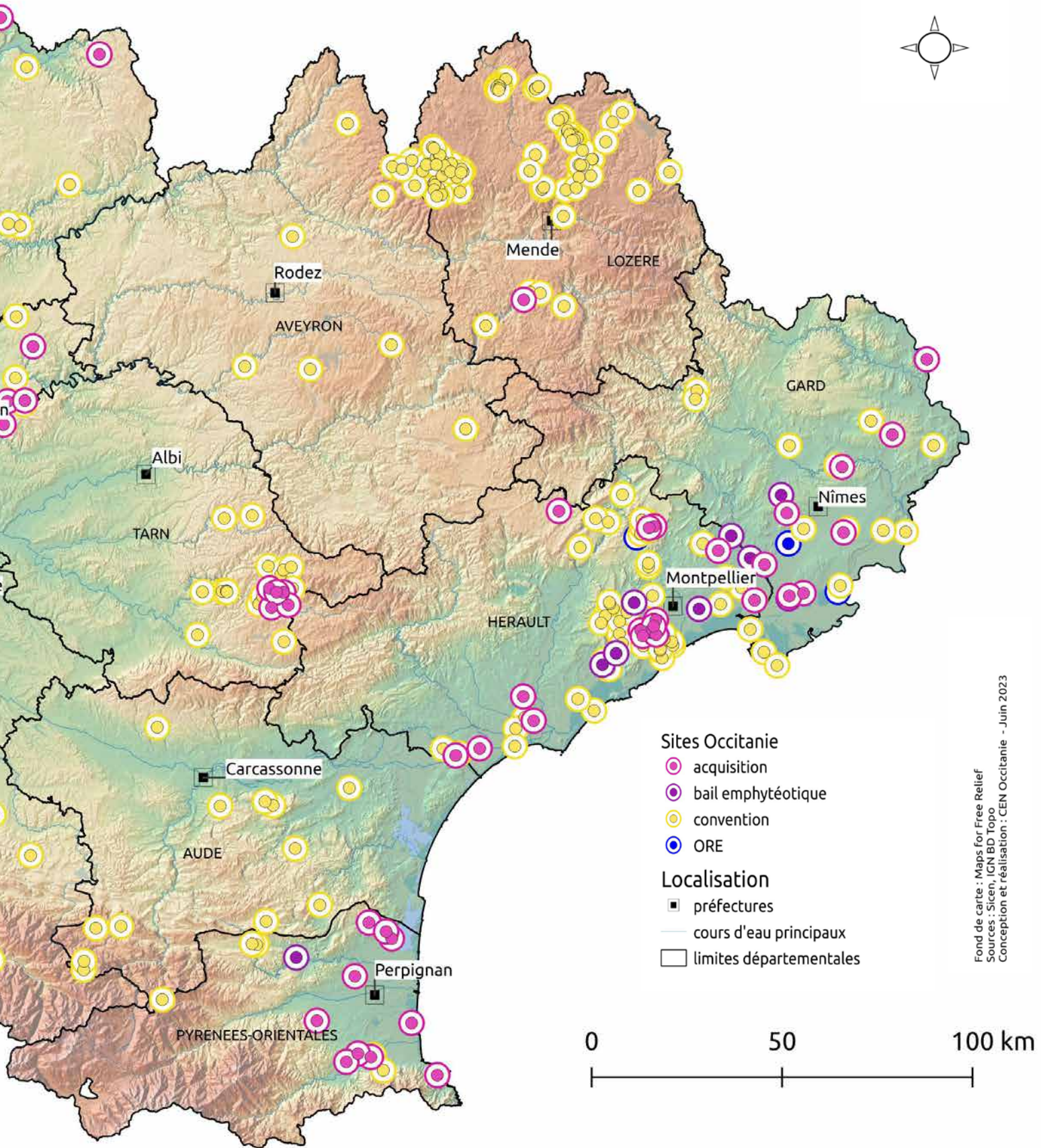
En France, un réseau national

Depuis plus de 40 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, principalement constitué d'associations, protège et gère 4 100 sites naturels dont 1 600 sites sont ouverts au public, accueillant plus de 6 millions de visiteurs par an.

Les 1 100 salariés interviennent sur 270 000 hectares d'espaces naturels dans plus d'une commune sur 8 en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires !

[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)





# Les acteurs du CEN Occitanie

## — Instances de gouvernance —

### Le Conseil d'administration | Le Bureau

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois les 22 avril, 11 juin, 15 octobre et 17 décembre. Le Bureau s'est réuni les 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai, 26 juillet, 20 septembre, 25 octobre et le 22 novembre 2022, soit huit fois au total.

Le **Conseil d'Administration** se compose comme suit :

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels élus	ARTHUR Christian, AUCLAIR Louis-Dominique, AULAGNIER Stéphane, BAGNOLINI, Guillaume, BRUSTEL Hervé, COUTANT Laura, EVENOU Yann, GACHES Lionel, GENDRE Thomas, HOUSSARD Claudie, LACAZE David, LAGRAVE Alain, MARTIN Arnaud, MAYNADIER Louis, POUJOL Audrey, RAFTON Thibault, SAVINA Henri, SORLI Christine, THALER Olivier
Membres associatifs élus	Fabien (ALEPE), DRAMARD Jean-Michel (ANA-CEN Ariège), BOUSQUET Gilles (COGard), ROUSSET François (Les Ecologistes de l'Euzière), BOUDAREL Romain (GNAUM), HARDY Alain (LPO Occitanie), JOACHIM Jean (Nature En Occitanie), STREITO Jean-Claude (Opie), NICOLE Michel (SFO Languedoc), BERVILLE André (SHHNH)
Membres de droit	Région Occitanie (Agnès LANGEVINE), Département des Pyrénées-Orientales (Martine ROLLAND), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Président du Conseil scientifique (Thibaud DEACENS), GCMP (Boris BAILLAT), GIMP (Christophe PHILIPPE), 2 représentants du personnel

Le **Bureau** se compose comme suit :

- Président Arnaud MARTIN
- Trésorier Olivier THALER
- Vice-Président Hervé BRUSTEL
- Trésorier adjoint Henri SAVINA
- Vice-Président Gilles BOUSQUET
- Secrétaire Lionel GACHES
- Vice-Président Christian ARTHUR
- Secrétaire adjoint Louis-Dominique AUCLAIR
- Membres administrateurs Laura COUTANT  
David LACAZE

1er octobre : lancement national des Chantiers d'Automne sur la tourbière de Mourèze (46)

Partenariat avec le Groupe Pierre Fabre pour des plans de gestion et des ORE sur leur foncier (81 & 34)

14 novembre : visibilité à la COP 15 via I. Lang avec *Testing Genetic Indicators for France. In Genetic diversity and the CBD post-2020 global biodiversity framework*

Convention avec le groupe Perrier pour le site de l'impluvium de la source Perrier (30), représentant près de 6 000 hectares.

  
**Pierre Fabre**

Première acquisition en Ariège : la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre, représentant 9 hectares



## Le Conseil Scientifique

Le conseil scientifique du CEN Occitanie s'est réuni le 24 mars et le 29 novembre 2022. 14 membres étaient présents à ces deux réunions avec un ordre du jour conséquent.

### Séance du 24 mars 2022

- Présentation de la Stratégie Régionale Relative aux Espèces Exotiques Envahissantes Faune
- Présentation de l'évaluation du programme d'agroécologie du domaine de Mirabeau (34)
- Présentation de la Liste actualisée des publications scientifiques du CEN Occitanie en 2021

Ainsi que des projets d'acquisition :

- Projet d'acquisition de la grotte de Tourtouse (09)
- Projet d'acquisition d'une forêt de Sainte-Croix-Volvestre (09)
- Projet d'acquisition sur Cournonterral (34)
- Projet d'acquisition sur les côtes de Thongue (34)

La séance du 24 mars a permis la validation de plusieurs plans de gestion :

- Plan de gestion du Château de Laréole (31, ENS)
- Plan de gestion du site de la Mauguio (34)
- Plan de gestion multi-sites intercantonal LIEN (34)

### Séance du 29 novembre 2022

- Cette séance a permis la validation formelle de la séance dématérialisée d'octobre 2022. Le rapport scientifique sur les activités du CEN Occitanie a été discuté et approuvé par ses membres.

- 11 plans de gestion ont fait l'objet d'une soumission pour contrôle et information des membres, notamment des sites des Pyrénées-Orientales.

- 6 projets d'acquisitions ont été validés :

- Une mare à Opoul (66)
- Le bois du Devez (12)
- Des prairies humides à Saint-Cyprien (66)
- Des Sanyes sur Salses (66)
- Du matorral des Corbières à Feuilla (11)
- Un bois dans les Gorges du Tarn (48)

- Une discussion sur les projets de thèse a été réalisé, notamment sur les deux thèses en cours Téledétection et vieilles forêts et Hydrologie et Desman des Pyrénées. La thèse sur l'Herpétofaune et mesures compensatoires est en cours de montage en partenariat avec le CEBC Chizé.

- Une discussion sur les projets de thèse a été réalisé, notamment sur les deux thèses en cours Téledétection et vieilles forêts et Hydrologie et Desman des Pyrénées. La thèse sur l'Herpétofaune et mesures compensatoires est en cours de montage en partenariat avec le CEBC Chizé.

- De nouveaux plans ont été soumis et validés :

- Plan de gestion du site de Lège (31, ENS)
- Plan de gestion du contournement de Mende (48), Rodez Ouest. Mesure de compensation sous maîtrise d'ouvrage DREAL.
- Plan de gestion concernant le poste électrique de Montgros (48), mesure compensatoire sous maîtrise d'ouvrage RTE.
- Plan de gestion du Causse, communes de Castelnou et Sainte Colombe (66), mesure compensatoire pour extension de carrière CMSE (ex Colas)

- Ainsi qu'un projet d'acquisition sur les communes autour de Tarbes (Ibos, Aureilhan et Layrisse (65)) validé à l'unanimité.

Le Conseil Scientifique est composé de 32 personnes : Laurent BARTHE, Christophe BES, Aurélien BESNARD, Charlotte BIGARD, Delphine BONNET, Valérie BORRELL, Laetitia BUISSON, Samuel CHALLEAT, Marc CHEYLAN, Tanguy DAUFRESNE, **Thibaud DECAENS**, Marc DECONCHAT, Bruno Christian DE FOUCAULT, Corinne EYCHENNE, **Magali GERINO**, Gérard GUERIN, Anne LAURENT, Jean-Louis MARTIN, Emmanuel MENONI, Alexis MERCIER, Jean-Paul METAILLE, Johan MICHAUX, James MOLINA, David MORICHON, Benoit NABHOLZ, Guillaume PAPUGA, Sébastien PUECHMAILLE, Laurent RIGOU, Alain SANDOZ, Jean-Marie SAVOIE, Clelia SIRAMI, Michel WIENIN.

## *Les assemblées générales*

L'Assemblée Générale s'est réunie à Banyuls-sur-Mer le 11 juin 2022 et a réuni de nombreux élus, adhérents et salariés. L'après-midi, ils ont pu découvrir, accompagné par l'équipe de l'antenne, un nouveau site acquis par le Conservatoire, la grotte de la Pouade dans le vallon de la Baillaury.

## *L'équipe salariée*

Depuis la fusion, l'actualité du CEN Occitanie en matière de personnel est marquée par un très fort développement. Le nombre d'employés a plus que doublé en trois ans ! Au total, le Conservatoire rassemble fin 2022 plus de 120 salarié.e.s (93 ETP) : docteurs, ingénieurs en écologie, en agronomie, spécialistes des systèmes d'information, chargés de gestion, techniciens, animateurs, etc. et bien sûr les fonctions supports notamment administratives.

## *Le plan de formation*

Le plan de formation a permis aux équipes de suivre plus de 150 jours de formations organisées par l'OFB et d'autres organismes, ainsi que dans le cadre de huit contrats d'alternance.

## *L'accueil des stagiaires et des services civiques*

Au cours de l'année 2022 l'équipe a encadré 30 stagiaires et 5 volontaires en service civique.

## *Les mouvements de personnel*

Le CEN Occitanie a accueilli 42 personnes pour 5 départs.

La grande équipe du CEN Occitanie



# Les cinq grands fondements du CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie agit pour la protection concertée, la gestion et la mise en valeur de patrimoines communs constitutifs de la biodiversité en région.

Le CEN Occitanie est une association à but non lucratif née en 2020 de la fusion des anciens CEN de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon et de Lozère. Son positionnement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de

conservation de la biodiversité via un agrément délivré par l'État et la Région au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement.

Fort de 35 années d'expérience, le CEN Occitanie dispose des compétences pluridisciplinaires et du professionnalisme nécessaires à son action, qui se décline en cinq volets principaux :

## Connaître

A la base de l'action conservatoire, ce premier volet est construit autour des démarches d'inventaire du patrimoine naturel mais aussi d'une compréhension globale de l'écosystème incluant les activités

humaines. Si ce volet est d'abord mis en œuvre pour la rédaction de documents de gestion, il inclut aussi des actions de connaissance (recherche scientifique, listes rouges, etc.).

## Gérer

Ce volet est la raison d'être originelle d'un CEN. Cette mission est fondée sur la maîtrise foncière ou d'usage de sites de façon à en assurer une gestion favorable aux enjeux naturels préalablement

identifiés. Une connaissance fine des territoires, des acteurs, des histoires locales et des usages est ici essentielle pour garantir la pertinence et la durabilité de ces actions.

## Accompagner

Le CEN Occitanie accompagne les politiques publiques (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Trames Vertes et Bleues...). Cet accompagnement s'opère grâce à des compétences internes spécifiques

l'interdisciplinarité, l'expertise, la connaissance des acteurs et de leurs réseaux. Le CEN s'appuie sur une gouvernance originale qui associe les parties prenantes de la gestion des milieux naturels.

## Protéger

Cette mission passe par l'acquisition de sites ou le conventionnement avec des propriétaires publics ou privés pour leur gestion durable. Il s'agit également de mener des actions plus transversales, comme les

plans nationaux d'actions qui permettent d'agir pour la conservation d'espèces menacées ou encore la signature d'obligations réelles environnementales (ORE).

## Valoriser

La sensibilisation est une clé de la préservation de la nature. Le CEN Occitanie propose chaque année des animations thématiques à l'attention du grand public ainsi que des chantiers bénévoles qui valorisent le

patrimoine exceptionnel des sites gérés. L'équipe valorise également ses travaux et son expérience auprès de différents publics et des communautés scientifiques nationale et internationale.

# CONNAÎTRE ■

## Développer et consolider la connaissance scientifique pour orienter l'action conservatoire et l'action publique

La connaissance naturaliste, l'expertise scientifique et la capacité à mobiliser les savoirs sont un axe fort du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Ces compétences sont fondamentales pour orienter son action :

- Sélection des sites d'intervention en fonction des priorités de conservation et de restauration des habitats et des espèces,
- Valorisation de cette connaissance dans l'élaboration des plans de gestion pour la définition d'actions pertinentes,
- Aide à la mise à jour des politiques publiques (ZNIEFF, SINP, SAP, etc.).

Le CEN Occitanie contribue également à l'amélioration des connaissances relatives à plusieurs espèces ou habitats menacés dans le cadre de plans nationaux d'actions, de stratégies régionales ou de programmes de connaissance, par exemple sur les mares ou les vieilles forêts.

Par ailleurs, il a également contribué à la création de connaissances par un effort de publications scientifiques et techniques de qualité, tant sur les résultats d'actions de gestion que sur l'ensemble des disciplines de conservation (voir la liste des productions scientifiques en fin de rapport). En ce sens, l'amélioration et l'harmonisation des protocoles de recueil de données pour en permettre une meilleure interprétation sont systématiquement recherchées dans les programmes. Enfin, sur certaines thématiques le CEN Occitanie travaille de concert et via des conventions avec des instituts de recherche tels que des laboratoires d'écologie ou le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cette activité liée à la connaissance a toujours représenté un investissement important s'appuyant sur des compétences internes et de nombreux partenariats.

### Bilan des projets de recherche

La pertinence et l'importance de mener des travaux de recherche en biologie de la conservation pour mettre en place une gestion adaptée et bénéfique pour les milieux et les espèces ciblées, n'est plus à montrer. Un travail de compilation des études dans lesquelles est impliqué le CEN Occitanie a été engagé afin de rendre compte des productions scientifiques et d'illustrer les valorisations possibles des connaissances ainsi acquises en termes de gestion des espaces naturels.

Ce travail de vulgarisation des travaux de recherche auxquels le CEN Occitanie a contribué au cours des cinq années du dernier plan d'action quinquennal (PAQ) est donc accessible à tous les gestionnaires d'espaces naturels et aux partenaires. Il se compose de fiches thématiques (ex : Desman des Pyrénées, Chiroptères, Vieilles forêts et coléoptères saproxyliques, Flore et habitats, etc.) elles-mêmes construites sur la base d'un résumé des publications scientifiques du CEN Occitanie dans des revues internationales et de la valorisation possible de cette acquisition de connaissances en termes de gestion. Une attention particulière a été portée sur la contribution à la connaissance taxonomique publiée dans des revues naturalistes.

Résultats Scientifiques 2016-2020 du Conservatoire  
d'Espaces Naturels d'Occitanie

DOCUMENT DE TRAVAIL

Rédaction : Iris Lang & Daniel Marc



A terme, ce document sera actualisé annuellement et pourrait faire l'objet d'une publication à l'issue de chaque PAQ pour venir compléter les rapports scientifiques annuels associés à chaque rapport d'activités.

### Une deuxième phase pour le projet Larimed

La phase 2 du projet Larimed a démarré en 2022 pour une durée de quatre ans. S'appuyant sur les acquis de la période précédente, le projet vise à poursuivre le suivi de la démographie des populations de laro-limicoles le long du littoral méditerranéen métropolitain. Coordonné par le CEN Occitanie en partenariat avec la Tour du Valat, le CEN PACA et les associations naturalistes, le projet alimente la base de données nationale oiseaux marins de l'OFB et permet d'assurer le lien entre tous les gestionnaires littoraux concernés par ces espèces via le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Ces suivis mettent en évidence la bonne santé des colonies de laro-limicoles pour lesquelles seule la sterne naine semble toujours en difficulté dans tous les sites de hauts de plage où elle cherche à s'installer.

### Des mesures de suivis de l'éolien offshore et des sternes toujours plus surprenantes

Dans la continuité des essais de captures réalisés en 2021 sur le lido de Thau, le CEN Occitanie a lancé en 2022 la première phase de l'opération d'équipement GPS des sternes caugek dans le cadre des projets éoliens offshore. Ainsi 16 sternes ont été équipées fin mai avec l'appui du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et de la Tour du Valat (projet Migralion). Avec le retour d'expérience de 2021, il a été décidé de modifier la pose des balises en privilégiant une installation autour des ailes (wing-loop) plutôt qu'autour des pattes (leg-loop). Même si ce n'est pas l'objectif principal du suivi, centré sur la période de reproduction, il est intéressant de noter que sur les 16 oiseaux équipés de balises, 6 étaient encore suivis fin décembre. En 2021, les balises avaient cessé d'émettre au bout de 3 mois pour les plus résistantes. Il a ainsi été possible de suivre l'hivernage de plusieurs individus au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal, en Guinée-Bissau ou en Guinée. L'équipe a même reçu une lecture de bague en Afrique du Sud.

A noter également que l'îlot construit à l'automne 2021 sur la commune de La Palme en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNRNM) dans le cadre des mesures compensatoires a accueilli d'importantes colonies de sternes naines, pierregarins et d'avocettes élégantes pour sa première année d'existence. Un autre projet est prévu sur la commune du Barcarès.



Photo aérienne par drone par M. Catala CC Lodévois & Larzac



Sterne caugek ©Olivier Scher CEN Occitanie

### Des thèses CIFRE au CEN Occitanie

Le CEN Occitanie développe son expertise scientifique en accueillant trois nouveaux thésards CIFRE. Une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) relie une entreprise, ici le CEN Occitanie et un laboratoire de recherche afin de mener un travail de recherche appliquée.

**Soumaya Belghali** a rejoint l'équipe au début du printemps pour travailler sur l'évaluation des mesures compensatoires conduites dans le cadre du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier et optimiser les protocoles de suivi. Une grosse partie de son travail est focalisé sur deux espèces emblématiques des plaines agricoles impactées par le tracé, l'Outarde canepetière et l'Oedicnème criard.

**Florent Thebault**, quant à lui, travaille sur la détection à large échelle des vieilles forêts par télédétection multimodale. L'objectif principal de la thèse est de développer une démarche méthodologique à portée opérationnelle permettant de reconnaître automatiquement les vieilles forêts à partir d'images optiques et de données LiDAR. Cette démarche devra permettre d'aboutir, à terme, à la production d'une couche cartographique sur le territoire national. La détection des vieilles forêts passera par l'analyse de 3 composantes que sont la maturité potentielle, la continuité forestière et l'exploitation anthropique.

**Loan Arguel** travaille sur l'étude de la sélection des habitats par le Desman des Pyrénées et de leur sensibilité aux variations de débits en vue de l'élaboration de recommandations en faveur de la conservation de l'espèce. L'objectif de la thèse s'inscrit dans le cadre de l'action C4 du 2<sup>nd</sup> Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (2021-2030) : « Etude de la sélection de l'habitat par le Desman des Pyrénées et de sa sensibilité aux perturbations de son milieu ».

### Une stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) Faune d'Occitanie

Depuis janvier 2022 le CEN Occitanie met en œuvre le plan d'action de la stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) Faune, validé en CSRPN en avril (avis n° 2022-11).

Un important recensement des actions de gestion sur les EEE Faune en région a également été réalisé. Enfin, une étude a été menée sur les déterminants de la mise en œuvre d'actions sur les EEE Faune dans les aires protégées en Occitanie tels que le type d'aire protégée, la perception du gestionnaire et les leviers actionnables. Ces travaux alimentent désormais les premiers outils à destination des gestionnaires d'espaces naturels de la région pour coordonner les actions sur les EEE Faune, à savoir le Tableau de bord EEE Faune Occitanie sur lequel sont partagés les retours d'expérience d'actions sur les EEE Faune, des informations sur les EEE Faune de la liste catégorisée régionale, et l'outil de signalement pour faciliter et accélérer la remontée des observations sur les espèces exotiques envahissantes dans la région.

Un travail a été engagé avec différents socioprofessionnels de la région, susceptibles d'être source d'introduction ou de dissémination de EEE. En particulier, le lien a été fait

avec les acteurs du monde de la pêche et de la pisciculture d'une part, et avec les parcs animaliers, les refuges, les animaleries et les vétérinaires d'autre part (sur les nouveaux animaux de compagnie et la faune sauvage captive). Ces premières rencontres ont permis d'identifier trois axes de travail pour 2023 : réglementation, sensibilisation et veille puis remontée d'observations.

### Collaboration avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Cette année 2022 a vu la fin de la convention de partenariat scientifique passée avec le MNHN, dans le cadre de la mise en œuvre des inventaires nationaux de distribution d'espèces. Celle-ci concernait en particulier des travaux de recherches taxonomiques et de publications sur la faune arachnologique en Occitanie voire au niveau national. Le bilan final a été transmis et fait état de 23 publications, comprenant 4 espèces nouvelles pour la science, 11 espèces nouvelles pour la France et plus de 5 espèces dont le statut taxinomique a été révisé. Une collaboration avec des membres de l'AsFrA a permis de travailler sur l'amélioration des connaissances et leur référentiel taxinomique sur plus de 200 taxons. Enfin, la convention a permis au CEN Occitanie de participer à l'évaluation des araignées pour la Liste rouge nationale, qui verra le jour début 2023.



*Leiothrix lutea*, Léiothrix jaune, catégorie Alerte ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



*Aproceros leucopoda*, tenthredine zigzag de l'Orme, catégorie Alerte © Henri Savina

## Collaboration avec l'ANA-CEN Ariège

L'équipe de l'ANA-CEN Ariège a en gestion plusieurs tourbières dans le secteur du Donnezan. Ces milieux remarquables hébergent une flore et une faune exceptionnelles qu'il convient de conserver. En 2022, une deuxième phase d'inventaire a été menée sur la faune aranéologique, sous forme de placettes réparties sur tous les habitats tourbeux du site. Des études similaires avaient déjà été menées sur d'autres groupes indicateurs (rhopalocères, orthoptères, syrphes, libellules, flore, fonge, etc.). L'entrée « araignées » est assez novatrice pour les gestionnaire d'espaces naturels, mais ce groupe peut être un bon bioindicateur de l'état des milieux et répondre très rapidement à des modifications édaphiques. Une réunion technique et un rapport ont permis de mettre en avant les enjeux et les facteurs d'influence pour une meilleure prise en compte de ce peuplement.



## Des études scientifiques et naturalistes ciblées

### Azuré du serpolet et fourmis du genre Myrmica

En 2021, une étude dans la vallée de la Buèges a permis de préciser les caractéristiques écologiques des habitats utilisés par les fourmis du genre *Myrmica*, parasitées par les chenilles de l'Azuré du Serpolet. En 2022, un échantillonnage plus large, sur d'autres parcelles de la vallée de la Buèges et de la Vis occupées par l'azuré, a été réalisé afin d'identifier les espèces de fourmis présentes. Grâce à l'association AntArea, trois espèces de *Myrmica* ont été identifiées (*Myrmica spinosior*, *M. sabrinodis*, et *M. specioides*) sur les six connues dans l'Hérault. L'objectif était de vérifier si la présence des *Myrmica* était un des facteurs limitants pour l'Azuré du Serpolet, ce qui ne semble pas être le cas dans la mesure où des densités importantes de *Myrmica* ont été constatées sur presque toutes les parcelles. Parallèlement à cela, des prospections

Fourmi *Myrmica* ©Louis Ton CEN Occitanie



dans la vallée de la Vis, d'Alzon à Ganges en passant par le cirque de Navacelles (30 km de vallée) ont été menées en juillet afin de préciser la répartition de l'azuré du serpolet. Une dizaine de nouvelles stations ont été découvertes, et des données d'absence ont également été renseignées. Ainsi, couplées à des données liées aux habitats (quantité de plantes nectarifères, recouvrement ligneux, etc.), ces données permettront de mieux comprendre les facteurs définissant la présence ou l'absence de l'azuré.

### Arctoptère languedocienne

En France, cette espèce est l'un des criquets les plus menacés (considérée comme « en danger critique d'extinction » sur la Liste Rouge des Orthoptères d'Occitanie), notamment en raison de l'urbanisation des garrigues de basse altitude, l'abandon du pastoralisme et le réchauffement climatique (sécheresses). Or, le manque de connaissances sur l'écologie de cette espèce limite les moyens d'actions pour enrayer son déclin. Ainsi, au printemps 2022, une étude a été menée visant à préciser les exigences de l'espèce en termes d'habitats. Sur 40 mailles réparties sur toute l'aire de répartition de l'espèce (Hérault et Gard), 108 points d'écoute ont été réalisés, consistant à diffuser le chant de l'espèce puis à compter le nombre de mâles qui répondent. Les résultats montrent que les sites où l'espèce est présente possèdent un recouvrement herbacé supérieur et un recouvrement arboré inférieur à la moyenne de tous les sites échantillonnés. Deux types d'habitats favorables distincts ont été identifiés, d'une part des pelouses caillouteuses ouvertes présentant des proportions égales de pelouses à brachypode rameux, de sol nu et d'arbustes bas, d'autre part des fourrés de chênes kermès en général inférieurs à 20 cm de haut envahis de brachypode rameux. Les caractéristiques de ce deuxième type d'habitat, favorisé dans certains cas par le gyrobroyage des bords de route pour la défense contre les incendies, ouvre la voie à des recherches de l'espèce dans de nouveaux secteurs. Cette étude a été menée en partenariat avec le camp militaire des Garrigues qui a permis la réalisation de certains des points d'écoute en son sein.

*Arctoptera brevipennis vicheti*, Arctoptère languedocienne ©Louis Ton CEN Occitanie



## Développement et Groupes de travail

La fusion des trois Conservatoires demande de l'homogénéisation dans la rédaction des documents produits, la mise en place de protocoles, des suivis, des indicateurs, etc. Un des plus gros besoins est d'harmoniser la méthode des Plans de Gestion (PDG). Une réunion générale a permis de faire le point sur les besoins et attentes des salariés et ainsi amorcer la réflexion. Ainsi, inspiré du CT 88, une nouvelle méthode d'évaluation patrimoniale et de hiérarchisation des enjeux a été produite, elle sera effective début 2023. Plusieurs GT ont été nécessaires pour la faune d'une part et pour la flore/habitat d'autre part. Les outils de discussion interne ont été très utiles : visio-conférences, forum, cloud, mails...

## Contribution à la production de données sur la nature

En 2022, le CEN a produit près de 76 336 données naturalistes sur des groupes taxonomiques très variés portant à plus de 1 200 000 données la contribution du CEN Occitanie à la connaissance naturaliste régionale. Cette connaissance, générée dans l'objectif de conservation des milieux naturels est globalement répartie sur l'ensemble de la région et sur l'ensemble des groupes taxonomiques : 862 616 données pour la faune, 344 218 données pour la flore, la fonge et les habitats.

Répartition taxonomique des données d'espèces (nb. de données)



*Coenagrion caerulescens*, l'Agriion bleuâtre, PNA Odonates ©Bastien Louboutin Opie

## Liste d'espèces déterminantes ZNIEFF en Occitanie

La fusion de deux anciennes régions pour lesquelles les listes actuelles furent élaborées modifie les critères de responsabilité et de rareté régionale pour de nombreux taxons, rendant caducs ces documents. Aussi, les listes d'espèces et d'habitats déterminants à l'échelle d'Occitanie devaient être actualisées pour constituer un référentiel unique permettant de conduire l'inventaire continu des ZNIEFF. En 2021, le CEN Occitanie a donc coordonné l'élaboration de sept listes d'espèces déterminantes : oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens, poissons d'eau douce, odonates, rhopalocères, zygènes et orthoptéroïdes. Établies en partenariat avec des experts régionaux, ces listes ont été validées en CSRPN. Le CEN Occitanie étant mandaté par la DREAL pour l'ensemble des groupes de faune, ce travail a été poursuivi en 2022 et le travail engagé sur plusieurs groupes d'invertébrés (Symphytes, Coléoptères saproxyliques, Macro-hétérocères, Pentatomoideae) et a permis de faire valider les listes Coléoptères souterrains, Ecrevisses et Cicadidae.

## Révisions des bordereaux ZNIEFF en Occitanie

Le CEN Occitanie, aux côtés des CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées et Méditerranéen de Porquerolles forment, dans le cadre de l'inventaire en continu des ZNIEFF, le Secrétariat Scientifique et Technique (SST) pour la DREAL Occitanie. Nous avons donc en 2022 engagé le travail d'identification et de révision des bordereaux ZNIEFF qui décrivent les enjeux de biodiversité de notre région. Cette révision consiste en la mise à jour des zonages et le maintien de la validité des Znieff existantes par l'actualisation des données issues du SINP Occitanie et la reprise des informations descriptives de ces zones d'inventaire. Cette révision se poursuivra sur les années à venir aux côtés de nos partenaires pour réussir à actualiser les 2 000 bordereaux que comportent la région Occitanie.



# PROTÉGER ■

## Assurer la maîtrise foncière de sites via des acquisitions, des conventions de gestion ou des baux emphytéotiques

En fonction du patrimoine naturel présent, des enjeux de conservation identifiés et du consentement des parties prenantes, le CEN Occitanie œuvre pour préserver, voire améliorer la biodiversité. Les sites maîtrisés et gérés ont ensuite vocation à intégrer le réseau des aires protégées de la région. Le Conservatoire intervient selon trois modalités :

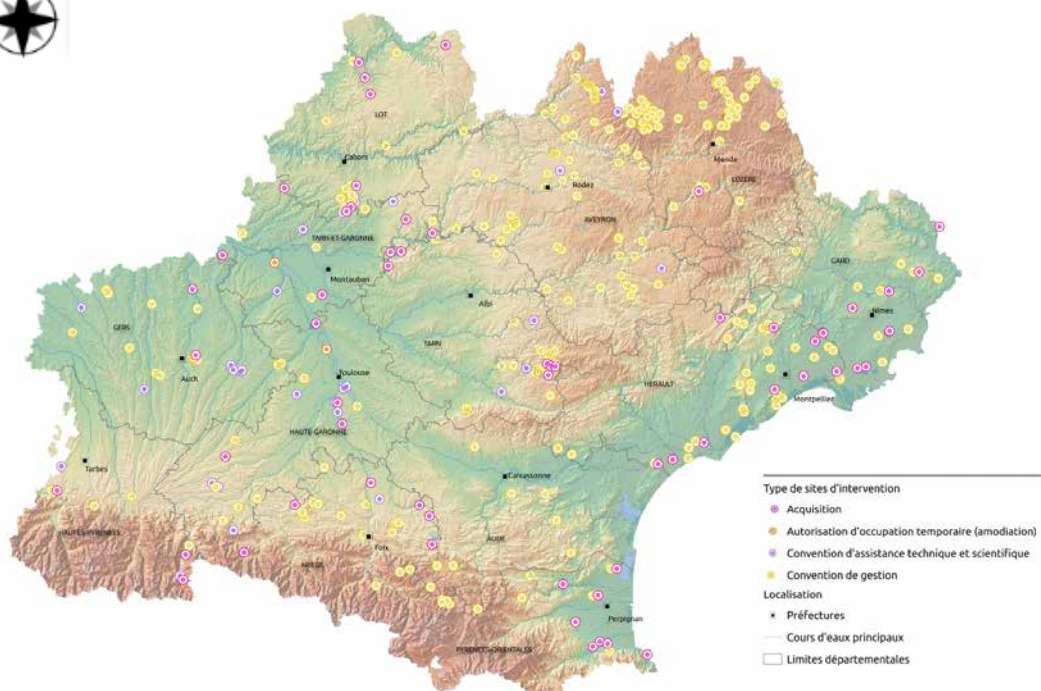
- l'acquisition de sites et la mise en œuvre de mesures de protection adaptées,
- la signature de conventions, baux ruraux environnementaux, obligations réelles environnementales et contrats attribuant la maîtrise d'usage au CEN,
- l'accompagnement d'opérateurs fonciers et de gestionnaires pour orienter leurs acquisitions foncières et la protection de sites.

Le CEN Occitanie déploie ces outils en priorisant certains types de milieux parmi lesquels les forêts à forte valeur naturelle, les zones humides, les pelouses sèches, etc. Les zones littorales, elles aussi prioritaires en termes de conservation, ne sont concernées qu'en subsidiarité de l'action du Conservatoire du Littoral avec qui le CEN Occitanie travaille en synergie.

Enfin, les secteurs sous pression, urbanisés ou soumis à une agriculture intensive sont, eux aussi, prospectés. De fait, au 31 décembre 2022, le CEN Occitanie intervient sur 370 sites couvrant 36 000 hectares dont 1 600 en pleine propriété. Tous ces espaces gérés seul ou en cogestion bénéficient ainsi d'un niveau de protection plus ou moins élevé, certains d'entre eux étant classés en réserves naturelles nationales ou régionales, en arrêté de protection de biotope, en site Natura 2000 ou en terrains du conservatoire du littoral.

Par ailleurs, le CEN Occitanie accompagne d'autres opérateurs fonciers, tels que la SAFER, les établissements publics fonciers, les départements au titre des politiques Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour orienter leurs opérations d'acquisition foncière, de gestion et protection sur des sites à forts enjeux. Sous la supervision de la Région, il peut aussi assurer une assistance technique et scientifique auprès des porteurs de RNR ou auprès des structures animatrices de parcs naturels régionaux.

Enfin, les actions de protection du CEN Occitanie s'appliquent aussi au-delà de ses sites par l'animation ou la participation à plusieurs plans nationaux ou régionaux d'actions (PNA ou PRA) en faveur des espèces menacées.



# GÉRER ■

## Promouvoir une gestion écologique, pérenne, démonstrative et exemplaire des espaces naturels de la région

- Des conventions de gestion, notamment avec des agriculteurs, lesquels s'engagent à gérer des parcelles selon des recommandations fixées par le CEN Occitanie (date de fauche, chargement en bétail, etc.),
- La possibilité de sous-traiter à des entreprises les travaux les plus lourds demandant du matériel ou une compétence bien spécifique.

Le CEN Occitanie intervient aujourd'hui sur environ 36 000 hectares en tenant compte des différentes composantes environnementale, sociologique et/ou économique. Cette gestion peut-être passive, le CEN Occitanie n'étant pas systématiquement interventionniste mais le cas échéant, il dispose de plusieurs moyens pour gérer les sites :

- Une équipe d'une dizaine de personnes dédiée à la réalisation de travaux légers (fauche, gestion des clôtures, réouverture de milieux, etc.). Ces travaux font régulièrement appel à des chantiers bénévoles permettant de renforcer l'ancrage territorial et social des actions du CEN Occitanie. Le champ de compétences de cette équipe inclut également la traction animale, une méthode d'intervention plus douce et mieux adaptée à certains milieux,
- Un cheptel de 65 vaches Highland Cattle et de 11 chevaux camarguais dédié à l'entretien de certains sites, notamment des zones humides,

La plupart de ces interventions portent sur l'entretien ou la restauration de milieux ouverts et de zones humides, la reconquête de la biodiversité étant un des axes forts de l'action conservatoire.

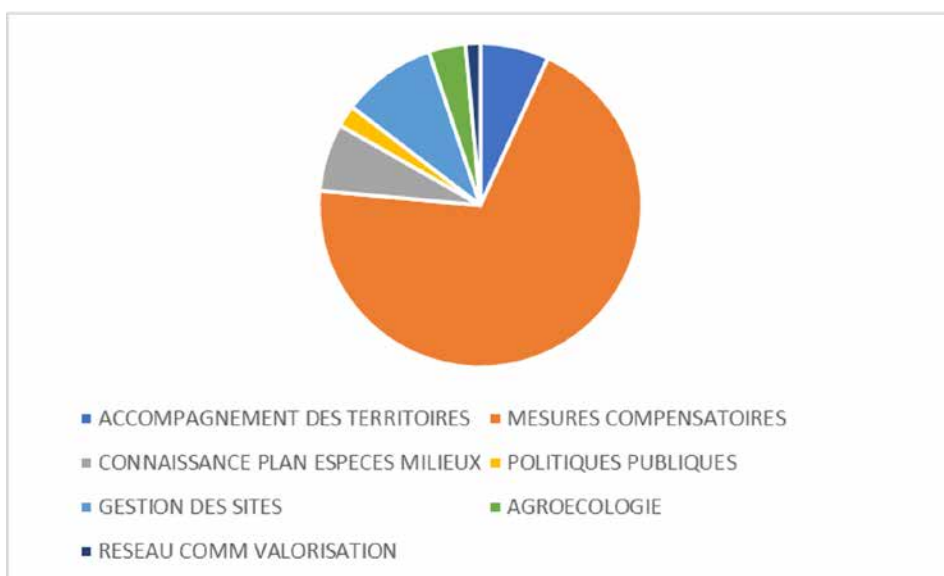
Par ailleurs, le CEN Occitanie assure un appui scientifique et technique à la gestion auprès de structures tels que le Conservatoire du Littoral, certains départements, des organismes agricoles ou bien encore le Ministère de la Défense. Il accompagne enfin des opérateurs Natura 2000 pour la réalisation de certains contrats et des porteurs de projet pour la mise en œuvre et le suivi de mesures compensatoires.

### Gestion conservatoire de différents milieux remarquables

Un dossier déposé auprès de la Région Occitanie, cofinancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des Départements, prend en compte une grande partie des sites en gestion du CEN, qui n'ont pas pu être intégrés au LIFE Biodiv/Paysanne. Ce dossier comprend désormais une grande variété d'habitats avec les Milieux secs, les Tourbières, les autres zones humides, les Forêts anciennes et le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM). Les premières actions ont été menées dès début juin et se prolongeront sur l'année 2023. Une partie des fonds a d'ores et déjà servi pour l'acquisition de nouvelles propriétés.

- Accompagnement des territoires : 1,2 M€
- Mesures compensatoires : 12,2 M€
- Connaissance plan espèces milieux : 1,2 M€
- Politiques publiques : 0,4 M€
- Gestion des sites : 1,7 M€
- Agroécologie : 0,6 M€
- Réseau Comm Valorisation : 0,3 M€

Pour un total de 17,6 M€



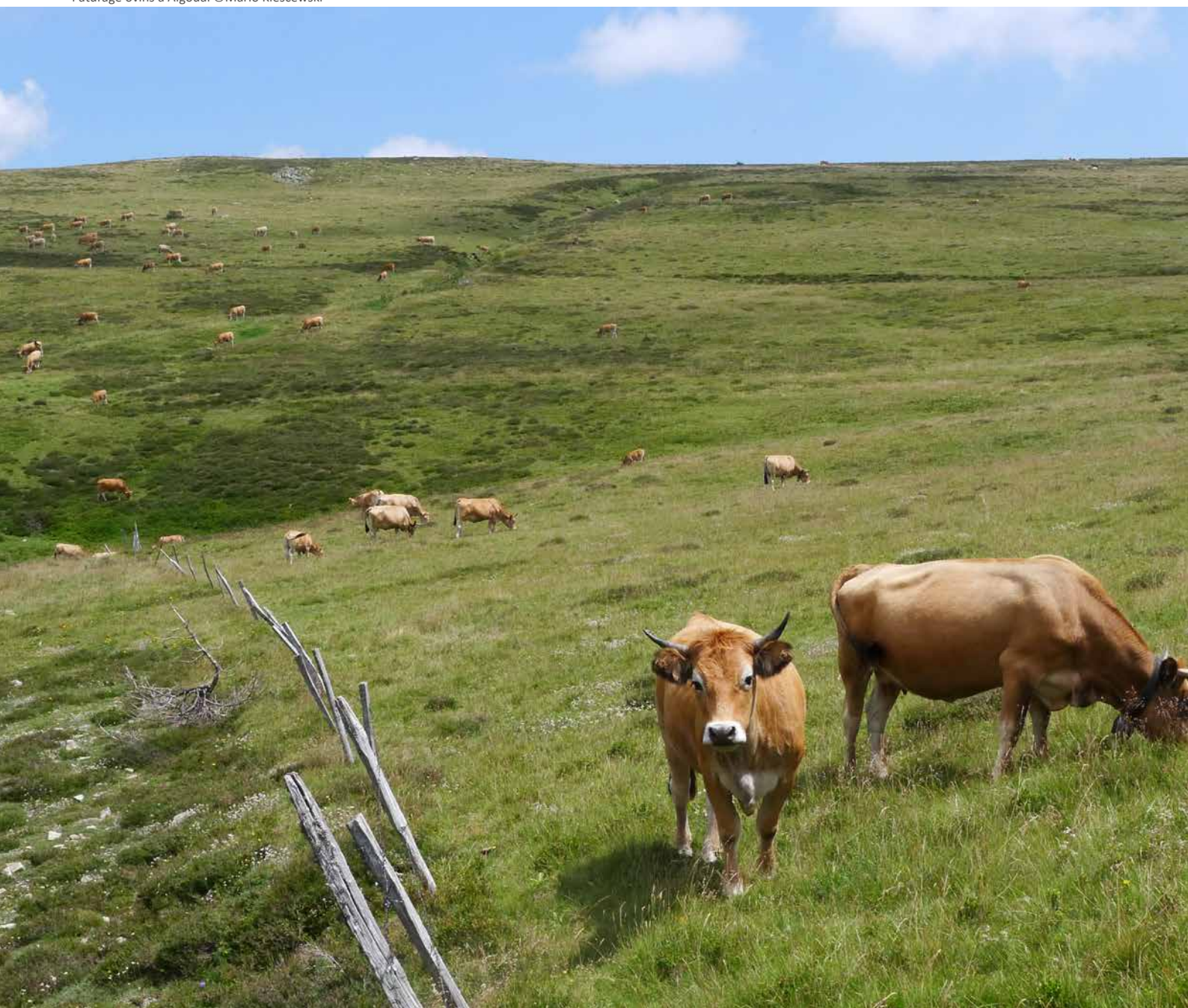
## Zoom sur l'appel à projet de l'Entente pour l'Eau du bassin Adour-Garonne

Retrouvez plus d'informations sur les sites gérés dans les pages dédiés aux antennes.

Le CEN Occitanie s'est fortement investi en 2021 dans l'appel à projet de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne en faveur de la restauration des zones humides en tête de bassin versant.

Ces divers projets ont permis en 2021 puis en 2022 d'engager de nombreuses actions en faveur de la restauration de zones humides de têtes de bassin versant, au travers de démarches foncières, d'inventaires et d'états des lieux, de diagnostics fonctionnels, de plan de gestion, mais aussi de travaux de restauration fonctionnelle et/ou écologique de ces milieux, en collaboration étroite avec de très nombreux partenaires, propriétaires, agriculteurs, collectivités locales, établissements publics, services de l'État, etc.

Paturage ovins à Aigoual ©Mario Klescewski



# VALORISER ■

## Mettre en valeur le patrimoine naturel régional et développer l'assise citoyenne du CEN Occitanie pour mieux l'inscrire, lui et ses missions, dans les dynamiques territoriales



Mare - Photo issue du livret *Fiche restauration des mares et lavognes\_PNR Grands Causses\_LPO Aveyron\_NEO\_CPIE Rouerque*

Conformément à la charte du réseau des Conservatoires, le CEN Occitanie œuvre à développer les adhésions et le bénévolat des habitants de ses territoires d'intervention afin de garantir une bonne appropriation locale des enjeux et garantir ainsi la pérennité de ses actions. Développer cette assise citoyenne, c'est assurer un bon fonctionnement dans le temps du CEN Occitanie mais c'est aussi permettre à la population d'œuvrer concrètement à la préservation de la biodiversité. Cette implication peut passer par des chantiers nature, des inventaires participatifs ou la participation aux groupes thématiques du CEN Occitanie. Un adhérent a également la possibilité de devenir conservateur bénévole d'un site.

L'intendance du territoire est également un concept que le CEN Occitanie développe et promeut. Il s'agit d'une stratégie fondée sur l'engagement social des propriétaires et des usagers en faveur de la protection de la nature, à travers la signature d'accords volontaires avec des organismes gestionnaires d'espaces naturels tels que le CEN Occitanie, de manière à maintenir dans un bon état les milieux naturels, les espèces et les paysages.

Plus largement, le CEN Occitanie veille également à la mise en valeur de ces productions scientifiques pour une diffusion de la connaissance et une appropriation des enjeux locaux.

### Un partenariat avec le Parc naturel Régional (PNR) des Grands Causses pour sensibiliser aux Odonates

Le PNR des Grands Causses en Aveyron a travaillé prioritairement en 2022 sur les Odonates. En partenariat avec le CEN Occitanie, plusieurs actions de sensibilisation consacrées aux libellules ont ainsi été mises en œuvre avec l'édition d'un livret de communication à destination du grand public et centré sur les enjeux spécifiques du territoire du Parc. En juin, à Montlaur, s'est également tenue une journée thématique sur les odonates avec des conférences, l'inauguration d'une libellule en vitraux et des balades contées le long du Dourdou.

### Valorisation des données naturalistes et publications scientifiques

Le CEN Occitanie intervient auprès des partenaires publiques et associatifs pour le partage et la valorisation de ces données. Ainsi, il est un acteur important de la plateforme régionale du Système d'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) dont il coanime avec l'Office pour les Insectes et leur environnement (Opie) le pôle invertébrés. De par ses compétences de gestion et traitement de données, il mutualise et organise la validation de l'ensemble des données sur cette thématique. Plus largement, le CEN est aussi coadministrateur de la plate-forme et assiste la DREAL, en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN), dans l'administration de l'ensemble des données mutualisées de la région. Cette mission inclut l'organisation et la mise en œuvre des réponses aux nombreuses demandes de communication de données.

Par ailleurs, le CEN Occitanie est membre du bureau de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie depuis sa création et a contribué

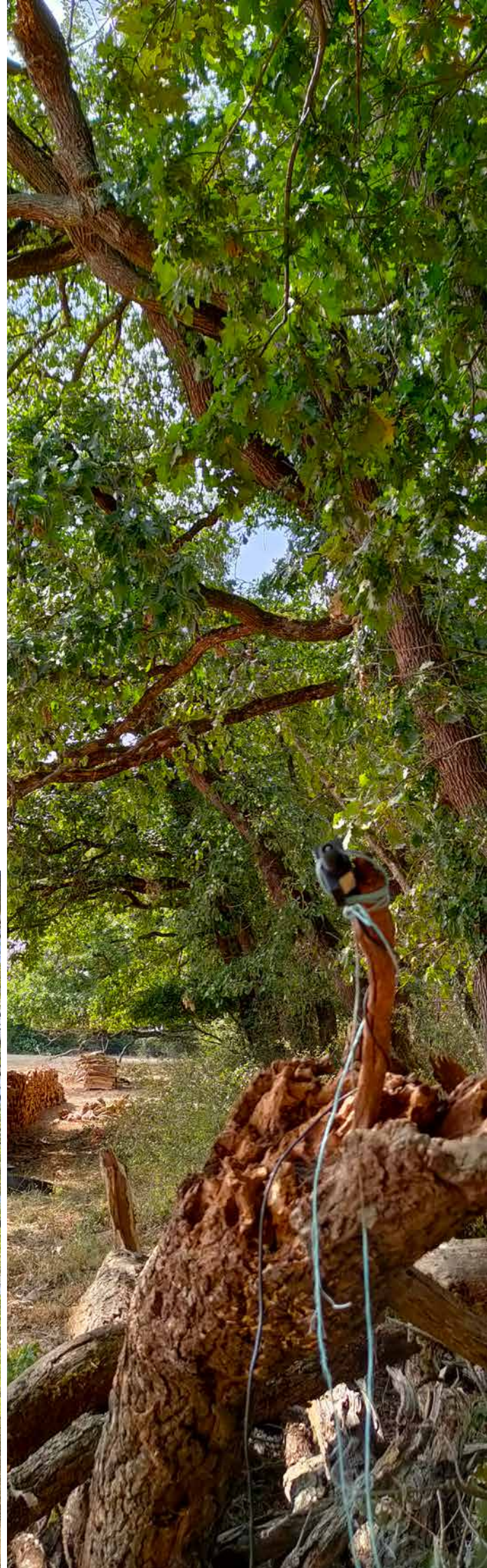
aux différentes productions, notamment la mise en œuvre d'indicateurs sur la biodiversité d'Occitanie.

Enfin, de par son rôle dans la connaissance naturaliste et l'expertise géomatique, il contribue à de nombreux échanges de données et portails de visualisation de données. C'est le cas par exemple de la contribution au portail Biodiv'Occitanie porté par OC'nat ou à la plate-forme nationale de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel). Enfin, les administrateurs, bénévoles et salariés du CEN Occitanie sont auteurs ou co-auteurs de nombreux articles visant à valoriser la connaissance et l'expertise du conservatoire, notamment sur des thématiques naturalistes. Ainsi, en 2022, 13 articles ont été publiés dans des revues internationales et 25 dans d'autres revues référencées au zoological record ou techniques. Le CEN Occitanie a également participé à un ouvrage ou chapitre d'ouvrage et produit une quinzaine de rapports (plans de gestion, mémoires, plan d'action, stratégie, etc.). L'ensemble de ces productions est listé en fin de rapport.

### **Atlas de la Biodiversité Communale**

Le CEN Occitanie participe à la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communales. Les missions sont variées selon les différents cas et peuvent inclure de la production de données, de la rédaction, de la mise en page, de la cartographie ainsi que de l'impression et de la communication.

Ci-dessous : ABC de Sorbs ©Cyprien Chirossel CEN Occitanie | A droite : ABC Léguevin ©CEN Occitanie



# ACCOMPAGNER ■

## Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques et les territoires afin d'améliorer l'intégration de la biodiversité et de l'action conservatoire

Dans un contexte de changement climatique et de prise de conscience citoyenne qui considère les ressources naturelles comme des patrimoines communs et leur gestion comme étant d'intérêt général (cf. article L 110-1 du Code de l'environnement), le CEN Occitanie accompagne les collectivités, les socioprofessionnels notamment agricoles, les usagers et les citoyens dans la transition écologique de leur territoire et initie des projets qui œuvrent à la reconquête de la biodiversité.

Plus largement, l'accompagnement et le développement des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou régionales, ont toujours constitué des axes importants de l'action du CEN Occitanie. Ainsi, il est un acteur clé dans l'élaboration, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreux outils tels que les ZNIEFF, les listes rouges, les plans nationaux d'actions et leurs déclinaisons régionales, les stratégies biodiversité ou bien encore le programme régional forêt-bois. L'ensemble de ces politiques conforte le cadre des actions du CEN Occitanie et ouvre des perspectives de renforcement de son implication et de ses interventions dans le domaine de la conservation.

Enfin, en raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance croissante, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer aux travaux de différentes commissions institutionnelles, de concertations ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

### Partenariat avec le Conservatoire du Littoral pour améliorer, mutualiser et diffuser la connaissance du patrimoine naturel

Depuis près de 15 ans, le CEN Occitanie intervient sur des expertises en faveur de la gestion des enjeux du patrimoine naturel sur les sites du Conservatoire du littoral (Cdl). Ce travail est réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat entre entités publiques renouvelée tous les 5 ans. L'arrivée à échéance fin 2022 de la convention en cours était l'occasion de discuter du bilan du travail réalisé et des perspectives à développer.

Le CEN Occitanie est à ce jour associé à la gestion de six sites Cdl sur près de 3 624 ha, soit plus de 25 % du domaine Cdl en Occitanie. En parallèle et en s'appuyant sur cette expertise de terrain, le CEN Occitanie et le Cdl mènent des actions ponctuelles notamment sur des expertises, des préconisations de gestion pastorale et des synthèses à l'échelle du territoire, par exemple sur l'évaluation de l'état des sites et la bancarisation des données naturalistes. Ainsi, 32 expertises ou missions ont été réalisées au cours de la convention 2018-2022, mobilisant le CEN et le Cdl respectivement sur 273 et 52 jours. Pour la convention 2023-2027 il est prévu de renforcer l'intervention du CEN Occitanie sur différentes thématiques :

- Élaborer des plans de gestion des sites Cdl;
- Conforter la gestion agropastorale des sites avec l'objectif d'amélioration de leur état de conservation ;
- Capitaliser et valoriser les expériences en matière d'agroécologie ;



- Accroître les compétences de gestionnaires sur la connaissance du patrimoine naturel et les enjeux de conservation ;
- Améliorer la méthodologie d'évaluation de l'état écologique des sites du Cdl en lien avec la démarche à l'échelle nationale.

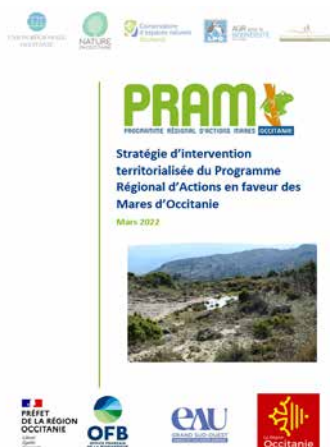
Cette nouvelle convention sera signée en mai 2023, puis présentée lors des prochaines journées des gardes du littoral.

### Un Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) d'Occitanie

Le CEN Occitanie a développé des outils à destination des acteurs régionaux et locaux agissant en faveur des mares. En particulier, un outil web et un outil mobile ont été développés pour pouvoir référencer les mares directement sur le terrain, et les caractériser (contexte, stade de développement, pressions, biodiversité présente, etc.). Ces outils permettent de compiler les données saisies par tous les utilisateurs dans la base de données mares du PRAM. La cartographie de ces milieux sera visualisable via le site internet du PRAM Occitanie, qui sera diffusé au printemps 2023.

Le CEN Occitanie contribue également à la construction du site internet dédié aux côtés de l'URCPIE et de la FRC Occitanie, et l'alimentera en contenu technique (e.g. fiches techniques sur la création de mare, la restauration, les démarches réglementaires, la valorisation des mares par les collectivités...) et par les retours d'expérience récoltés auprès des acteurs locaux. Un annuaire des acteurs impliqués dans des actions en faveur des mares sera également accessible, ainsi qu'une boîte à outils pédagogiques.

Un dispositif coordonné d'assistance technique est également en préfiguration, dans l'optique de développer les échanges entre acteurs locaux. Les premières réunions départementales auront lieu en 2023 et permettront de présenter localement le PRAM Occitanie et les outils créés dans le cadre de ce programme (outils de saisie, site internet et boîtes à outils techniques et pédagogiques). Les structures locales pourront y faire part de leurs retours d'expérience pour initier des échanges et motiver des programmes locaux d'actions en faveur des mares pour initier des échanges et motiver des programmes locaux d'actions en faveur des mares.



### Formation « biodiversité » auprès des rando-pisteurs de l'Hérault

Les agents du service Rando-Pisteurs du département de l'Hérault travaillent au quotidien dans les espaces naturels pour entretenir les sentiers de randonnée. Soucieux de leur potentiel impact et conscients de la contribution de leur action à la conservation du patrimoine naturel et paysager, ils ont souhaité monter en compétences sur les questions de biodiversité pour les intégrer au mieux à leur travail. C'est à cet effet que le CEN Occitanie, dans le cadre de sa coopération avec le Conseil départemental, a organisé 6 sessions de formation sur les différents secteurs biogéographiques du département, au profit de 25 agents et de leurs responsables. Au programme : connaissances naturalistes, intégration des enjeux écologiques dans les travaux d'entretien et partage d'expériences. Cette action a mobilisé plusieurs partenaires, la Salsepareille, les écologistes de l'Euzière, la LPO Hérault, le CBN Méditerranée et le GCLR.



Formation CD34 aux Salines de Villeneuve-lès-Maguelone ©CEN Occitanie

### Biodiv&Eau, un programme pour l'agroécologie...

Biodiv&Eau est un projet financé par le Département de l'Hérault et qui bénéficie également du soutien de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Son objectif est de former des groupes d'agriculteurs à la prise en compte et à l'accueil de la biodiversité dans leurs agroécosystèmes à travers la réalisation d'autodiagnostic de l'état de conservation de leur Infrastructures Agro Écologiques (IAE) dans un premier temps. L'accompagnement à la mise en œuvre de pratiques de gestion et d'aménagements paysagers favorables à l'accueil de la biodiversité intervient dans un second temps. Le CEN Occitanie a en charge la réalisation des formations et l'accompagnement individuel auprès des agriculteurs. Ce programme réunit dans un consortium de partenaires, la Fédération des indications géographiques protégées (IGP) de l'Hérault, la CA 34, la CCGPSL et le CEN Occitanie.

En 2022, 14 agriculteurs répartis dans trois groupes ont été formés : 6 situés dans les Collines d'Ensérune ; 3 des Côtes de Thau ; 5 présents sur les sites N2000 de la Vallée de l'Hérault. De plus, 14 viticulteurs ont sollicité l'aide du Département pour la réalisation de travaux de plantation de 3325 mètres linéaires de haies, de restauration de 12ha de milieux ouverts, de restauration de 8 mares pour un coût total de 87 275 € et une aide du CD34 à hauteur de 52 365 €. Par ailleurs, le CEN Occitanie, aux côtés de la CCGPSL, se sont impliqués dans l'organisation du concours « Pratiques Agroécologiques - Prairies et Parcours » qui a mobilisé 4 éleveurs du territoire. Le deuxième prix a été décerné à un éleveur du territoire lors du Salon de l'Agriculture à Paris en février 2021 ! Bravo !

### ... et des pratiques pastorales favorables à la biodiversité

En 2021 et 2022, et suite aux actions d'ateliers techniques sur le terrain, d'animations grand public et d'accompagnement éco-pastoral des élevages, des actions de communication ont été menées afin de clôturer le programme DEVESE, qui avait pour objectif de mettre en valeur localement les élevages et les pratiques pastorales favorables à la biodiversité. Ce programme, porté par le CEN Occitanie et le service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, avec le concours de l'ADVAH et de la communauté des communes Grand Pic Saint-Loup, est inspiré du projet LIFE+ Mil'Ouv. Les actions se sont portées sur des réunions d'information des élus locaux sur les enjeux d'un territoire pastoral, d'une communication à destination des propriétaires sur la mise à disposition de foncier pour le pâturage et de la création de supports de communication pour les éleveurs dans le but de valoriser leurs pratiques.

*Retrouvez plus d'informations sur l'accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre de leur politique en faveur de la biodiversité dans les pages dédiés aux antennes.*



Site concerné par le projet Biodiv&Eau ©Thomas Gendre

Réunion Biodiv&Eau ©CEN Occitanie





# Quelques grands programmes



## LIFE Biodiv'Paysanne

Formation à la méthode de diagnostic croisé au Domaine du Ribonnet (31) ©Mathilde Cassé CEN Occitanie

Le projet LIFE Biodiv'Paysanne poursuit son chemin...

Pour rappel, le projet a pour ambition de préserver les espaces naturels, la faune et la flore locale de la région Occitanie, parmi les plus riches de France métropolitaine en termes de biodiversité, menacés par l'artificialisation des milieux, l'intensification de l'agriculture ou la déprise agricole qui laisse ces milieux à l'abandon. Il est coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, accompagné de 6 bénéficiaires associés, l'ANA-CEN Ariège, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, SOLAGRO, Terre de Liens Midi-Pyrénées et Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Il est cofinancé par la Commission européenne, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la transition écologique. Il comprend près de 300 sites, soit plus de 25 000 hectares, repartis sur l'ensemble de la région. C'est un projet qui a débuté en 2022 et qui se terminera en 2027.



Le projet regroupe 22 actions qui répondent à deux grands objectifs :

- Renforcer le réseau de sites gérés et protégés en Occitanie
- Participer à la transition agroécologique des territoires et impliquer les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité

Test du diagnostic croisé au Domaine de Lastronques (09) ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



## Renforcer le réseau de sites gérés et protégés en Occitanie

Depuis son début, le projet a permis d'acquérir 114 hectares de sites naturels (vieilles forêts, prairies humides méditerranéennes, mosaïque de prairies humides, landes et taillis) et de conventionner 1 325 hectares, se rapprochant ainsi des objectifs respectifs de 250 hectares et de 2 450 hectares.

L'action de mise en œuvre de plans de gestion multisites s'est structurée, avec la désignation du binôme Sylvain Déjean & Justine Nicolas pour le pilotage, la confirmation des 12 plans de gestion multisites et des sites concernés, la formulation des objectifs d'une telle démarche et l'ébauche d'une méthodologie s'appuyant sur la méthode classique du CT88. Un partenariat avec la FCEN permet de s'appuyer sur l'expérience collective du réseau des CEN. En parallèle, la restauration des milieux naturels afin qu'ils conservent un bon état de conservation se poursuit grâce à l'implication forte des équipes de gestion du CEN Occitanie et le recours ponctuel à des chantiers ou des prestataires extérieures. En 2022, environ 30 hectares ont été restaurés dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne sur les 992 ha à atteindre en fin de programme. De nombreuses actions de réouverture des milieux ont été menées, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, ou encore plus original l'installation d'une plate-forme logistique pour faciliter les chantiers de l'équipe de gestion interne du CEN Occitanie dans le Lot.

Qui dit restauration de milieux naturels, dit souvent gestion pastorale. Cette année 2022, nos troupeaux de vaches Highland Cattle et des troupeaux d'agriculteurs partenaires ont été mobilisés pour la gestion de 13 sites du LIFE. Un gros chantier d'agrandissement de parc a été réalisé dans le Tarn avec la pose d'environ 2 kilomètres de clôtures.



Convention de 480ha de pelouses sèches, fourrés et boisements de pins sur le site de la Clé des Champs dans le Causse Méjean en Lozère (48) ©Marie Rolland CEN Occitanie

## Participer à la transition agroécologique des territoires et impliquer les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité

L'année 2022 a été riche pour les actions portées sur le monde agricole. Les 60 fermes retenues par le projet ont été annoncées et représentent aussi bien la diversité géographique régionale que la diversité des productions agricoles en choisissant des fermes d'élevage, de cultures, d'arboriculture ou encore de viticulture. 2022 a également permis de coconstruire avec SOLAGRO et les associations Terre de Liens un diagnostic des exploitations agricoles qui croisent les trois approches agronomiques, socio-économiques et écologiques. Le but est de recenser et de comprendre les données de fonctionnement de l'exploitation et d'établir des recommandations de prise en compte de la biodiversité réalistes et viables pour les exploitants. L'année 2022 a permis la création de cet outil au cours de nombreuses réunions et journée terrains. Cet outil a été présenté aux acteurs agricoles de la région et est aujourd'hui appliqué sur l'ensemble des 60 fermes, grâce à une forte mobilisation de l'équipe du CEN Occitanie et des partenaires du LIFE.

C'était aussi l'année de montage d'une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) dédiée à la préservation de la biodiversité et ne valorisant que des ressources naturelles (semences locales et sauvages, foin...). L'année 2022 a été dédiée au montage juridique de la structure (encore en cours, qui devrait aboutir fin 2023) ainsi qu'à son implantation géographique et sa dotation en matériels agricoles grâce à un appel d'offre sur marché public.



Formation au diagnostic croisé avec Sylvain Déjean du CEN Occitanie, ici sur le relevé d'infrastructures agroécologiques ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Messicoles ©CEN Occitanie

## D'autres projets pour l'agroécologie

Au-delà du LIFE, le CEN Occitanie porte ou est impliqué dans plusieurs projets agroécologiques dans les territoires de la région. Certains de ces projets, interdépartementaux voire plus larges, sont présentés ici tandis que d'autres, plus locaux, seront présents dans la tournée des antennes \_\_\_\_\_

### SUDOE - Fleurs locales



Le CEN Occitanie est chef de file du programme européen SUDOE Fleurs locales qui réunit sept partenaires dans trois pays pour un budget total 1,5 million d'euros et une durée de 2 ans et demi. Son objectif est d'impulser des dynamiques participatives et collectives de restauration de la biodiversité par les semences natives dans les vignes, les agrosystèmes et les milieux naturels méditerranéen.

Lancé en 2020 mais fortement impacté par la crise sanitaire, le projet a pris son envol en 2021, notamment à travers la mise en place des volets expérimentaux et socio-territoriaux dont le CEN Occitanie assure la coordination.

Pour en savoir plus : <https://fleurslocales.eu/fr/home-french/>



*Medicago praecox*, Luzerne précoce ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie



Promoting education to boost ecosystem services of farmlands

### Infrastructures agroécologiques : RESIFARMS, un projet européen Erasmus+

Le CEN Occitanie a participé à ce projet européen dont l'objectif était de promouvoir, auprès des agriculteurs et partenaires agricoles, les services écosystémiques et les enjeux de conservation des espaces semi-naturels et infrastructures agroécologiques. En 2022, plusieurs productions ont été finalisées : un guide technique en anglais et en français, plusieurs vidéos et des bagages de formation.

L'ensemble de ces livrables a été largement partagé et est disponible sur : <https://resifarms.eu/fr/guide-technique/>



Sortie terrain ©CEN Occitanie

## TerrAES - Territoires engagés pour la Transition AgroÉcologique Sociale et Solidaire

TerrAES est un projet qui accompagne les collectivités publiques du Gard et de l'Hérault dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets agroécologiques. Financé par Oc'Via, il réunit France Active Airdie Occitanie et le CEN Occitanie tout en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs du monde agricole et du développement territorial. TerrAES mobilise de nombreuses compétences du CEN Occitanie pour garantir l'aboutissement des projets : expertise naturaliste, expertise foncière et juridique, approche multifonctionnelle des milieux agricoles et naturels, etc.

Voici quelques exemples emblématiques des réalisations de l'année 2022 :

- Contribution au projet de redéploiement pastoral sur la commune de Trèves, dans les Cévennes

Le CEN Occitanie est impliqué depuis plusieurs années dans la dynamique collective de Pacte pastoral intercommunal, porté par la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes. La commune de Trèves envisageant la mise en place d'une chèvrerie dans un objectif multiple de sauvegarder les milieux ouverts et

espaces pastoraux, dynamiser la vie du village et son économie et participer à la lutte contre le risque incendie, le projet TerrAES a été mobilisé pour accompagner ce projet au sein d'un large partenariat. Le CEN a réalisé un diagnostic écologique initial portant notamment sur une première caractérisation des formations végétales, ainsi qu'un accompagnement méthodologique auprès de la commune et de la communauté de communes pour construire pas à pas les étapes fondatrices du projet. Un appel à candidatures a permis de sélectionner un couple de jeunes éleveurs inspiré par les ambitions du projet. Cette action collective a été réalisée avec le concours de Relance Cévennes OCCTAV, de la Chambre d'agriculture du Gard, de l'ADDEARG, de la SAFER Occitanie, du Parc national des Cévennes et de l'Entente interdépartementale Causses & Cévennes.






Démarche multi partenariale engagée par la mairie de Trèves (30750)



# APPEL À CANDIDATURE

## INSTALLATION EN CAPRIN-FROMAGER

**REPONDRE AVANT LE 7 NOVEMBRE 2022**

### En réponse à quels besoins

- DYNAMISATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COMMUNE
- GESTION DU PAYSAGE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DU RISQUE INCENDIE
- VALORISATION DE RESSOURCES PASTORALES NON UTILISÉES

### Les outils et moyens mis en place

- PLUS DE 120 HA DE FONCIER COMMUNAL ET PRIVÉ SECURISÉ MIS À DISPOSITION, ANIMATION FONCIERE RÉALISÉE
- UN LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE
- ÉTUDES RÉVÉLANT UN POTENTIEL PASTORAL SUFFISANT POUR ENVIRON 70 CHÈVRES

### Contact & Informations

Formulaire à remplir et dossier détaillé à récupérer auprès de Relance Cévennes-Occtav,  
04.66.56.50.82  
[ales@relancecevennes.fr](mailto:ales@relancecevennes.fr)

### Profil recherché : ferme avec troupeau de chèvres et transformation fromagère

- DÉVELOPPANT UN SYSTÈME PASTORAL ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
- SOUHAITANT RÉALISER UNE DISTRIBUTION EN CIRCUIT COURT
- AYANT UNE APPÉTENCE AU TRAVAIL COLLABORATIF

### Investissements à réaliser par le(s) candidat(s)

- ACHAT DE 3,2 HA DE TERRAIN CIBLÉ POUR LE PROJET
- CONSTRUCTION D'UNE CHÈVRERIE-FROMAGERIE

14/10/2022  
Visite collective du site avec la mairie et les partenaires

07/11/2022  
Fin de réception des dossiers

21/11/2022  
Audition des candidats retenus

Janvier 2023  
Début Parcours Installation



# Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes

Salins de Frontignan ©CEN Occitanie



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le CEN Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse pour une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de la Méditerranée et une gestion durable de ces espaces qui représentent 130 000 hectares sur l'ensemble des trois régions. Les pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action. Voici quelques opérations menées en 2022 dans le cadre de ce programme.

## Participation au projet LIFE MarHa

A travers le pôle, le CEN Occitanie participe au projet LIFE MARHA, porté par l'OFB, et qui vise à maintenir ou à restaurer un bon état de conservation des habitats marins sur les sites Natura 2000 du littoral français. Parmi les actions menées en 2021 :

- contribution au déploiement de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des sites Natura 2000 lagunaires,
- formation à l'identification des macrophytes,
- coordination d'un projet de cartographie des herbiers de macrophytes par télédétection sur six lagunes d'Occitanie, étude initiée en juin 2021 et qui doit s'étendre jusqu'en 2023.

Plus d'informations : <https://www.life-marha.fr/>



## Éducation à l'environnement et sensibilisation

Une centaine d'animations ont été proposées dans le cadre des journées mondiales zones humides (JMZH), attirant plus de 7900 participants. Par ailleurs, en 2022, le site web du pôle accueille en moyenne 2000 visiteurs par mois, cinq newsletters ont été envoyées à 2800 destinataires, une chaîne youtube est alimentée régulièrement, et les réseaux sociaux recensent 1506 abonnés sur facebook (+5%) et 1354 sur Twitter (+2%). Enfin, avec 7603 notices dans sa base bibliographique, le pôle contribue aux

différents portails nationaux sur la thématique « eau et biodiversité »

## Animation du Plan d'action régional Crabe bleu en Occitanie

En partenariat avec la DREAL Occitanie, la DREAL PACA et l'OFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes mobilise les acteurs à compter de 2022 jusque 2024, pour assurer une cohésion d'ensemble à l'échelle de la façade méditerranéenne dans les travaux de lutte, de recherche et de suivi. Les actions projetées et en cours visent à prévenir l'introduction et la propagation, intervenir pour mettre en place un système d'alerte opérationnel voire réguler si besoin, améliorer les connaissances, communiquer et sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Plus d'infos : <https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabebleu/>

*Callinectes sapidus*, Crabe bleu américain ©the childrens museum of indianapolis





# Les Plans d'actions en faveur d'espèces menacées

*Emys orbicularis*, Cistude d'Europe ©Thomas Gendre

## Le PNA Aigle de Bonelli

Des résultats probants !

L'année 2022 représente une année particulière pour le Plan National d'Actions (PNA) avec le constat positif du doublement de l'effectif nicheur de l'espèce en 20 ans. En effet, l'état de la population française était préoccupant en 2002 avec seulement 22 couples d'aigles de Bonelli recensés sur le territoire contre 44 en 2022. Ce résultat encourageant souligne l'impact de la politique PNA sur le rétablissement d'espèces très menacées. Un résultat obtenu grâce à la dynamique collective du PNA qui a permis de rassembler autour d'objectifs communs gestionnaires, usagers, services de l'Etat et collectivités. Ces résultats ne doivent pas faire oublier les cas d'électrocutions (3 en 2022) et de tirs (2 en 2022) toujours présents.

Par ailleurs, le CEN a été invité par les collègues espagnols à présenter les résultats du PNA lors de la conférence

finale du Life AQUILA a-LIFE en septembre 2022 à Madrid. Ce moment a été l'occasion de relancer la dynamique européenne lancée en septembre 2021 à Montpellier pour le symposium Bonelli.



*Aquila fasciata*, Aigle de Bonelli ©David Lacaze

## Déclinaisons Occitanie des PNA odonates et papillons de jour

Le CEN Occitanie et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) coaniment les déclinaisons régionales des PNA en faveur des odonates et des papillons de jour. Ces déclinaisons ont pour objectif de mettre en œuvre des actions d'amélioration des connaissances, de gestion, de conservation et de sensibilité en faveur de ces deux groupes d'insectes pour la période 2022-2031. Elles ont été présentées en CSRPN et validées en fin d'année 2022. Bien que des actions soient déjà initiées sur l'ensemble de la région, l'année 2023 constituera la première réelle année d'animation et débutera par la tenue d'un comité technique regroupant l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans la conservation des odonates et des papillons de jour.



*Oxygastra curtisii*, Cordulie à corps fin ©Baptiste Charlot CEN Occitanie



## Des actions phares en 2022 pour le Desman des Pyrénées



L'année 2022 a permis la poursuite des actions initiées en 2021, année de lancement du second PNA en faveur du Desman des Pyrénées. C'est notamment le cas de l'actualisation de la carte de répartition de l'espèce, pour laquelle le protocole défini en 2021 a pu être mis en place sur les six départements pyrénéens par toutes les structures partenaires du PNA au cours de l'année 2022. Les prospections seront ainsi poursuivies jusqu'en 2024 et permettront la mise à jour de l'outil cartographique d'alerte pour la prise en compte de l'espèce dans le cadre des procédures environnementales.

En septembre, le CEN Occitanie a également accueilli Loan Arguel, doctorant en thèse CIFRE sur l'étude de la sélection des habitats par le Desman et leur sensibilité aux variations de débits, en vue de l'élaboration de recommandations pour la conservation de l'espèce. Cette thèse s'inscrit dans une collaboration avec le Laboratoire écologie fonctionnelle et environnement - UMR 5245 et le bureau d'étude ECOGEA. Elle a pour objectifs de caractériser les habitats sélectionnés par le Desman grâce à des opérations de radiopistage sur plusieurs cours d'eau pyrénéens, de déterminer des préférences hydrauliques (vitesse et hauteur d'eau) de l'espèce sur ses zones de chasse, d'étudier la sélection de sa ressource trophique et à terme de formuler des propositions pour l'élaboration d'un Débit Minimum Biologique (DMB) pertinent pour le Desman des Pyrénées. Une première opération de radiopistage a donc eu lieu en septembre 2022 sur le cours d'eau de l'Isard (affluent du Lez) en Ariège, et

d'autres opérations sont prévues en 2023 pour compléter le jeu de données.

Des actions de gestion ont également été initiées ou poursuivies en 2022, comme la réflexion autour des secteurs clés à préserver sur l'ensemble des Pyrénées ou encore l'accompagnement technique en faveur de l'espèce au travers de formations et de réponses aux diverses sollicitations de la part d'acteurs variés (services instructeurs, départements, bureaux d'études, porteurs de projets, etc.).

Enfin, une nouvelle plaquette de présentation de l'espèce et un poster pour les enfants ont vu le jour cette année, afin de sensibiliser le grand public à la préservation du fameux rat-trompette !



Exemple d'habitat du Desman des Pyrénées ©Frédéric Blanc CEN Occitanie

Photo d'un tronçon ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



## Un deuxième PNA pour l'Émyde lépreuse

Le CEN Occitanie anime le second PNA en faveur de l'Émyde lépreuse, *Mauremys leprosa*. L'objectif est de s'assurer de la conservation à long terme des populations françaises. La connaissance étant plus mature, le travail sera principalement axé sur la protection des populations d'Émyde et de ses habitats.

Un important travail de sensibilisation des élus, des propriétaires et des bureaux d'études a été entrepris tout au long de cette année pour la prise en compte de l'espèce dans les divers types d'aménagements.

Un suivi des populations et des inventaires complémentaires dans les zones favorables ont aussi été réalisés. À ce jour, on dénombre à minima une dizaine de

sites où une population reproductrice est établie.

En 2022, la quatrième campagne de suivi de l'espèce a été effectuée sur la Baillaury. Au cours de cette étude, plus de 300 individus ont été capturés. Les résultats ont permis d'établir que les fortes crues n'ont quasiment pas d'impact, hormis le déplacement de certains individus. Concernant la dynamique des populations, un sex-ratio équilibré (malgré une survie plus importante des femelles) et une forte production de juvéniles entre 2016 et 2022 ont aussi été décelés.

À noter aussi le nouveau partenariat établi, avec le refuge des tortues de Bessieres (ART) qui propose un appui technique sur la gestion des tortues en détresse et la possibilité à terme d'avoir un pool d'animaux en élevage.



*Mauremys leprosa*, Émyde lépreuse ©Pierre Fita

## Le PRA Cistude d'Europe

La Télémétrie à l'étude !

Dans le cadre de la relance de la dynamique PNA autour de la Cistude d'Europe, des expérimentations ont été menées par le CEN Occitanie dans deux territoires, le Gard et l'Hérault. L'étude des déplacements de l'espèce est un enjeu important afin de mieux comprendre comment elle occupe son territoire et s'adapte aux modifications de son environnement (hydropériode, salinité, etc.). Quatre types de balises GPS ont été testées dont une seule s'est révélée adaptée à l'écologie de l'espèce (résistance à l'eau, précision de la localisation, poids). Cette expérience a été partagée lors de la rencontre régionale Cistude en

novembre 2022. Elle a également permis de venir en appui à un projet de télémétrie porté par le CEN Corse pour le printemps 2023.

*Emys orbicularis*, Cistude d'Europe ©Olivier Scher CEN Occitanie





## Des avancées pour le Plan Régional d'Actions Chiroptères

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères en Occitanie (PRAC Occitanie 2018-2027) porte sur 19 espèces prioritaires et prévoit dix actions.

### Des outils pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans le cadre du développement éolien en Occitanie

L'action 7 du Plan Régional d'actions Chiroptères Occitanie (PRAC Occitanie 2018-2027) prévoit d'« Intégrer les enjeux chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens ». En 2022, plusieurs actions ont été mise en œuvre dans ce sens.

Une « Synthèse des suivis de mortalités des chiroptères de parcs éoliens dans le Lévezou (Aveyron) » a été réalisée par Mona Le Priellec en stage de Master 1 « Biodiversité Ecologie Evolution » au sein du CEN Occitanie en 2022. Le travail d'extraction, de compilation et d'analyse des données de mortalités a été ciblé sur un secteur à forte densité de parcs éoliens et où se situe une population de Grande noctule d'intérêt majeur, le Lévezou. Ce travail a permis de dresser un état des lieux de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'évaluer les indicateurs de suivi de la mortalité des chiroptères dans les parcs éoliens concernés. Le rapport a été largement diffusé à destination des services de l'Etat en charge du suivi et de la bonne application des mesures ERC (Eviter-Réduire-Compenser) dans le cadre de l'implantation et du renouvellement des parcs éoliens en Occitanie et ailleurs. Pour une meilleure diffusion, un article sur le sujet a été publié dans le bulletin du PNA Chiroptères.

Une carte d'alerte intégrant les enjeux chiroptères vis-à-vis du développement éolien en Occitanie a été produite. Ce travail fait suite à une demande de la DREAL Occitanie en manque d'outils pour la bonne prise en compte des espèces protégées les plus menacées face à la pression actuelle de la planification de l'éolien prévoyant une accélération du développement de parcs éoliens en Occitanie, et ce afin de limiter l'impact de ces installations industrielles en milieux naturels sur les populations d'espèces protégées déjà lourdement impactées. La cartographie des zones d'incidence des éoliennes sur les populations de chiroptères permet de visualiser la forte responsabilité de la région Occitanie de façon globale et par secteur géographique. La région est en effet marquée par une forte sensibilité des chiroptères aux éoliennes. Ce travail a permis de produire un état des lieux cartographique pour améliorer la prise en compte des chiroptères dans le cadre de la planification de l'éolien prévoyant une accélération du développement de parcs en Occitanie. A destination des services de l'Etat, il ne se soustrait pas pour autant aux obligations réglementaires demandant des études d'impacts dans le

cadre des Dérogations Espèces Protégées pour des projets d'installation ou de renouvellement de parcs éoliens.

Une actualisation de la carte de répartition de la Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) en Occitanie a été réalisée également à partir des données les plus récentes. Ce travail a permis de produire un état des lieux cartographique pour améliorer la prise en compte de la Grande Noctule, en particulier dans le cadre de la planification de l'éolien. A destination des services de l'Etat, ce travail permet de porter à connaissance les enjeux réels qui évoluent grâce aux études spécifiques menées par les différentes structures partenaires et qui contribuent à l'amélioration des connaissances régionales sur l'espèce. Ce travail a été réalisé grâce à la contribution de nombreux bénévoles et partenaires, que nous remercions sincèrement.



*Miniopterus schreibersii*, Minioptère de Schreibers ©Cathie Boléat CEN Occitanie



Entrée Galerie EDF désaffectée à Fos (31) ©Cathie Boléat CEN Occitanie



Périmètre Grillage Grotte De Senché à Penne (81) ©Cathie Boléat CEN Occitanie

## Une hiérarchisation des gîtes à chiroptères d'intérêt majeurs en Occitanie

L'action 1 « Acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces » prévoit de hiérarchiser la liste des gîtes à chiroptères d'intérêt majeur à l'échelle de l'Occitanie selon la méthode nationale. Un travail de hiérarchisation des gîtes à chiroptères d'intérêt majeur en Occitanie a été réalisé en 2019. Une actualisation de la liste hiérarchisée a été réalisée en 2022 pour prendre en compte les nouvelles connaissances acquises. Ce document, à destination des chiroptérologues et gestionnaires de sites, a pour objectif de prioriser les actions de préservation des gîtes selon leur niveau d'enjeu. La région Occitanie recense 191 gîtes d'intérêt majeur : 34 gîtes d'intérêt international, 60 gîtes d'intérêt national et 97 gîtes d'intérêt régional.



*Nyctalus lasiopterus*, Grande noctule ©Lionel Gaches



Eolienne dans le Lévezou (12) ©Cathie Boléat CEN Occitanie



*Pipistrellus pygmaeus*, Pipistrelle pygmée ©Cathie Boléat CEN Occitanie

## Mise en tranquillité d'un gîte à chiroptères : la grotte de Senchet (Penne, 81)

Le projet de restauration écologique de gîtes à chiroptères en Occitanie, financé par l'OFB via le dispositif France de Relance, avec le soutien du Département du Tarn, a permis la fermeture d'une grotte d'intérêt national, la Grotte de Senchet sur la commune de Penne (Tarn), pour la préservation des chiroptères, dont le Minoptère de Schreibers.

La grotte de Senchet, propriété du CEN Occitanie depuis 2018, est identifiée comme Espace Naturel Sensible du Département du Tarn, inclus dans le site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère », et dans la ZNIEFF de type II 730010596. Elle est reconnue gîte d'intérêt national pour les chauves-souris d'après la hiérarchisation des gîtes majeurs à chiroptères réalisée en 2019 dans le cadre du PRAC Occitanie (2018-2027), car elle accueille en période d'hibernation une population de plusieurs milliers de minioptères de Schreibers et de plusieurs centaines de Grands rhinolophes.

L'objectif de cette opération était de mettre en tranquillité ce gîte d'hibernation pour préserver les populations hivernantes à long terme, par la mise en place d'un périmètre grillagé sur un linéaire d'environ 120m permettant de limiter au maximum les accès non autorisés au site. Le chantier a été réalisé en juillet 2022, la population est maintenant protégée !

## Une convention avec EDF en faveur de la préservation de chiroptères à Fos (31)

Une galerie désaffectée de propriété EDF située sur la commune de Fos (31) abrite une population de minioptères de Schreibers en période de transit printanier et automnal. Un effectif maximum de 150 individus de l'espèce y a été observé ces 10 dernières années. D'autres espèces sont également présentes ponctuellement (notamment le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe et le Rhinolophe euryale). Le site, lié au site Natura 2000 FR7300883 « Haute vallée de la Garonne – Gar Cagire », est reconnu gîte d'intérêt majeur pour les chiroptères dans le cadre de la hiérarchisation 2019. Une convention d'occupation temporaire de la propriété d'EDF relative à la mise à disposition d'une ancienne galerie désaffectée pour préserver une population de minioptères de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) a été signée entre le CEN Occitanie et EDF depuis juillet 2022. Ce cadre conventionnel va permettre d'envisager un projet de mise en tranquillité pérenne et efficace du site.

# La tournée des antennes



Antenne

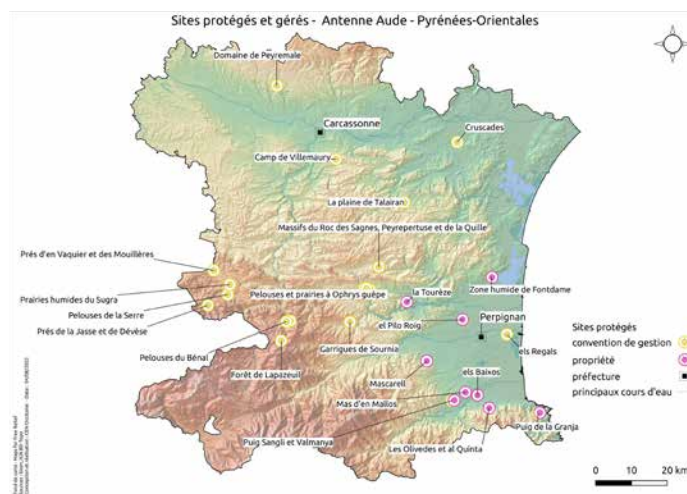
# Aude Pyrénées-Orientales

## Acquisition

- Prairie humides de l'Aigual (Saint-Cyprien) - 7,7 ha
- Mare d'Opoul (Opoul-Périllos) - 0,25 ha
- Sanyes del deves (Salses-le-Château) - 3,7 ha

## Conventionnement

- La Fajolle (La Fajolle) - 506,5 ha (surface totale, site ancien). Les 506,5 hectares ne sont pas tous nouveaux, ajout de nouvelles parcelles à la convention.
- Massifs de l'Alaric et de la Coque (Barbaira) - 385,2 ha



## Restauration de garrigues méditerranéennes avec une gestion pastorale dans les Corbières Audoises (11)

Depuis 2016, le CEN Occitanie est investi sur plusieurs communes des Corbières où il appuie notamment la stratégie biodiversité du département de l'Aude sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les enjeux de ce territoire sont fréquemment liés à la conservation de milieux ouverts ou en mosaïque. Par conséquent, les actions menées sont pour beaucoup un appui à la gestion pastorale. En 2022, la réponse à un appel à projet dans le cadre de France Relance a permis d'accélérer la mise en œuvre de certaines actions. A Talairan, 4 km de clôtures fixes ont été posés afin de faciliter la mise en parc de 52 ha de pelouses et prés bois. Sur ce secteur, cinq hectares

Pose de clôtures à Talairan ©Cindy Montech CEN Occitanie



de pelouses et pinèdes (à réouvrir) sont également en cours d'acquisition. A Tuchan, ce sont six hectares de matorral qui ont été réouverts en mosaïque pour augmenter la surface pastorale dans un secteur stratégique pour l'élevage de brebis. En 2023, d'autres actions viendront finaliser ce programme.

## Mobilisation de chantiers école sur les sites en gestion conservatoire

### Mazuby (11) : Restauration d'habitats en faveur de l'Azuré de la croisette (*Phengaris alcon rebeli*)

La Haute Vallée de l'Aude est un territoire aux enjeux patrimoniaux forts et pluriels. Elle abrite une faune et une flore remarquables, en particulier des papillons du genre *Phengaris*, plus communément appelé « Azuré » faisant référence sur la commune de Mazuby à l'Azuré de la croisette. Leur cycle de vie complexe est étroitement lié à la présence de Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), sa plante hôte, et à des fourmis du genre *Myrmica* ; sans les deux, il ne pourrait pas réaliser la totalité de son cycle de vie et l'espèce ne pourrait perdurer.

Depuis 2014, le CEN Occitanie intervient sur la commune via des conventions partenariales de gestion signées avec la commune sur certaines parcelles communales et avec l'éleveur sur des parcelles privées.



AVANT



APRÈS

Site de Mazuby ©Cindy Montech CEN Occitanie

Un chantier réalisé début 2022 a eu pour objectif la coupe de Pins noirs afin de freiner l'enrésinement des parcelles et maintenir un habitat favorable au développement de la Gentiane croisette et au pâturage. C'est le Centre de Formation Apprentis Agricole (CFAA) Piémont-Pyrénées de Saint-Gaudens qui est intervenu sur une semaine grâce dans le cadre du projet LIFE Biodiv' Paysanne (LBP).

La Fajolle (11) : Réouverture de pelouses et prairies

Depuis 2015, la commune de La Fajolle et le CEN Occitanie, avec le soutien financier du Département, ont constitué un partenariat pour préserver les pelouses et prairies restantes au-dessus du village, dans lesquelles vivent plusieurs espèces emblématiques telles que les papillons Apollon et Semi-Apollon. Ces dernières années, des clôtures ont été posées et un troupeau de brebis pâture les prairies. Fin 2022, dans le cadre du LIFE Biodiv' Paysanne, un chantier de coupe de noisetiers s'est déroulé pendant une semaine sur des prairies en cours de fermeture. Il a été réalisé par le CFPPA d'Ariège-Comminges.



Chantier école La Fajolle ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie



Les sept stagiaires ont effectués un travail de reconquête des prairies, en amont du village, tout en se formant au bucheronnage et à la gestion de chantier. Ces travaux ont permis de regagner de la surface pâturable, de reconquérir la biodiversité liée aux milieux ouverts et d'améliorer la qualité paysagère du site !

**Conservation du Damier de Godart en France (66-11)**



*Euphydryas desfontainii*, Damier du Godard ©A.Rondeau

Le Damier de Godart (*Euphydryas desfontainii*) est un papillon de la famille des Nymphalidae présent au Maghreb (Maroc et Algérie) et dans la Péninsule ibérique (Espagne et jusque récemment dans le sud du Portugal où il semble désormais éteint). L'espèce occupe également une petite zone située dans l'extrême sud-est de la France où il atteint sa limite nord de répartition et où une population relictuelle se maintient encore sur quatre communes des Fenouillèdes !

Le CEN Occitanie et le Groupe ornithologique du Roussillon (GOR) travaillent en partenariat à la mise en œuvre d'actions de conservation des dernières stations nationales de Damier de Godart. En 2022, les premières actions ont vu le jour dans le cadre du Plan de Relance. Objectif : mettre en place, à travers une meilleure connaissance de l'espèce, une maîtrise foncière de ses principaux sites de reproduction et des actions de restauration de milieu. A ce jour, deux conventions partenariales de gestion ont été signées avec des communes et d'autres sont en discussion, l'acquisition de certaines parcelles se concrétise en complément de travaux de restauration.

## Préservation de la fonctionnalité d'un réseau de zones humides

Ce programme vise les zones humides situées en tête de trois bassins versants de la partie orientale des Pyrénées. Cet espace abrite notamment deux papillons remarquables :

- Le Nacré de la bistorte, *Boloria eunomia*, une espèce spécialiste à distribution très fragmentée dans la partie sud de son aire de répartition et localisée dans les prairies humides, les marais tourbeux et les mégaphorbiaies ;
- Le Cuivré de la Bistorte, *Lycaena helle*, rare et menacé, à fort intérêt patrimonial, véritable relique glaciaire inféodée aux zones humides, qui voit la plupart de ses populations pyrénéennes s'effondrer.



*Lycaena helle*, Cuivré de la Bistorte ©Jérôme Robin CEN Occitanie

La préservation et l'amélioration du bon état de conservation des zones humides abritant ces deux papillons apparaissent donc comme une responsabilité forte pour les gestionnaires.

Un projet a été financé par AERMC dans le cadre de l'appel à projet « Eau et Biodiversité » avec une contribution du réseau d'Electricité de France et a donné lieu à un partenariat très riche entre six acteurs de la protection de l'environnement du territoire : le CEN Occitanie, l'ANA CEN-Ariège, le PNR Pyrénées Catalanes, l'Office National des Forêts, la Fédération Aude Claire et l'Observatoire de la Montagne d'Orlu.

Il vise trois objectifs principaux :

- améliorer les connaissances sur la fonctionnalité de ce réseau de zones humides et sur le cortège d'espèces associées afin de mener une gestion adaptée ;
- mettre en place des actions de gestion permettant l'amélioration de la connectivité entre les populations de Cuivré de la Bistorte ;
- sensibiliser les usagers du territoire à la gestion des zones humides et à la trame turquoise tant sur le plan de la biodiversité que sur les usages associés.

En ce sens, à l'automne 2021 et 2022, des travaux

de réouverture ont permis de rétablir des corridors écologiques dans le secteur du col des Ares entre Puyvalador et Quérigut et au sud du lac de Matemale. Pour limiter l'impact des travaux sur les zones humides, le débardage s'est fait par traction animale.

### Mesures compensatoires à Canet-en-Roussillon (66)

En 2022 a débuté le travail de restauration sur le site de compensation des Regals à Canet-en-Roussillon sur 12 ha. L'objectif principal est de retrouver et maintenir un habitat favorable au Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*), lézard très localisé dans les Pyrénées-Orientales et lié aux milieux pionniers. Le site se distingue également par la présence de plusieurs populations de Sérapias à petites fleurs. Cette première année de travaux a permis le désamiantage, la décabanisation, l'enlèvement de clôtures et de piste bitumée, la suppression de jeunes pinèdes de Pins parasols, le dessouchage de vignes et d'Herbe de la Pampa et le maintien ouvert de pelouses et prairies. Le site est maintenant prêt à accueillir les espèces attendues. La gestion et l'entretien du site est prévue sur 30 ans.



Dessouchage Pampa à Canet ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie

# Antenne Aveyron

## L'antenne Aveyron, une dynamique lancée

L'année 2021 ayant été consacrée à la création de l'antenne Aveyron et la (re)prise de contact avec les différents partenaires, propriétaires et gestionnaires de terrains historiques, c'est tout naturellement que l'année 2022 a été consacrée à la mise à jour d'anciens plans de gestion et l'élaboration de nouveaux plans de gestion. Ceci à la fois pour des sites récemment intégrés dans notre réseau conservatoire, mais également divers sites faisant l'objet de travaux et de suivis réguliers mais n'ayant pas eu l'occasion jusqu'ici de bénéficier d'un plan de gestion. C'est ainsi que des expertises floristiques et faunistiques ont été effectuées sur le site de la Borie des mares à La Roque-Sainte-Marguerite (Larzac), l'estive de l'Embournac à Curières et le pré des chevaux à Saint-Chély-d'Aubrac (Aubrac), sur le site des zones humides et landes de Tayac à Centrès (Ségala), etc.

Cette dynamique se poursuit en 2023 avec l'élaboration de ces plans de gestion et l'initiation d'autres : Lande de la Serre de la Gasse à Pomayrols (Aubrac/Hautevallée du Lot), Tourbière des Fous à Arviu (Lévézou), renouvellement du plan de gestion du camp militaire du Larzac...



Site du Pré des chevaux ©Lucas Biaïas CEN Occitanie

## Lancement de l'Atlas de Biodiversité interCommunal de Rodez agglomération

Peu après la signature de leur convention cadre de collaboration, le CEN Occitanie et Rodez agglomération ont lancé l'atlas de biodiversité sur le territoire de l'intercommunalité. Cet ambitieux programme prévoit la collecte et l'analyse de données biodiversité, la réalisation



d'inventaires naturalistes de terrain, de nombreuses animations et ateliers participatifs et enfin la proposition d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Au cours de l'année 2022, l'antenne Aveyron du CEN Occitanie s'est attelée à la collecte et l'analyse des données d'observation de fonge, flore et faune afin de valoriser tous les inventaires et études déjà effectués sur le territoire. Des partenaires techniques et associatifs ont épaulé le CEN Occitanie pour la fourniture de données et les différentes collectivités et bureaux d'études ont été contactés pour mettre à jour d'éventuelles observations confidentielles. Surtout, un important travail d'harmonisation et d'homogénéisation des formats des données naturalistes a été nécessaire afin de permettre une bonne analyse de ces informations, de les faire remonter par la suite au SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel) et qu'elles soient bien prises en compte lors des futures stratégies et aménagements du territoire.

Aussi, le CEN Occitanie, en collaboration avec le CPIE du Rouergue, la LPO Occitanie délégation Aveyron et l'Adasea d'Oc., a épaulé Rodez agglomération pour bâtir un programme d'animations, d'événements « nature » et de conférences, qui se déroulera de l'hiver 2023 au printemps 2024.

## Appel à projets « restauration des zones humides en tête de bassin versant »

L'antenne Aveyron a collaboré avec l'EPAGE du Viarou dans le cadre de projets lauréats de l'appel à projets « Restauration des zones humides en tête de bassin versant » dans le cadre lancé par l'agence de l'eau Adour-Garonne et les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes.

Sur le site de la tourbière d'Aggladières (commune de Saint-Léons, sur le Lévézou), une opération de restauration des milieux naturels (para-)tourbeux a été initiée en 2022.

Ce site, situé en tête de bassin versant, joue un rôle important pour la régulation de la ressource en eau et abrite une biodiversité remarquable, comme par exemple la Laïche à fruits velus (*Carex lasiocarpa*), l'Épipactis des marais (*Epipactis palustris*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*), cette dernière espèce formant ici une des plus importantes populations du territoire. Sujet à une déprise agricole depuis un certain nombre d'années, le site est envahi par la Molinie bleue (*Molinia caerulea subsp. caerulea*) et les arbustes, peu appétents pour le bétail. Avec l'aide d'un agriculteur proche, des juments de trait ont pu pâturer le site au cours de l'été 2022 afin de réouvrir l'espace et laisser des végétations plus diversifiées et appétentes se développer. En 2023, des nouveaux parcs de pâturage avec clôtures et points d'abreuvement seront installés.



Restauration par pâturage du site d'agladieres ©Lucas Biais CEN Occitanie

En parallèle, un exclos a été installé sur site, dans lequel une partie des végétations ont été réouvertes manuellement (débroussaillage et export des matériaux), et l'autre partie laissée en évolution libre comme surface « témoin ». Des protocoles de suivi des végétations (placettes de relevé phytosociologiques) et des populations d'Azuré des mouillères (comptage exhaustif des pieds de Gentiane pneumonanthe, sa plante-hôte, et des œufs pondus sur ces dernières, sur une surface définie) ont été mis en place dans l'objectif d'évaluer l'impact de la gestion (pâturage, débroussaillage manuel) sur ces espèces.

*Gentiana pneumonanthe*, Gentiane des marais ©Raymond Pagès Bénévole CEN Occitanie



## Actions partenariales avec EDF Hydro Sud-Ouest

Dans le cadre du partenariat entre le CEN Occitanie et EDF Hydro Sud-Ouest, l'antenne Aveyron a effectué des expertises naturalistes de terrain ainsi que des rencontres avec les gestionnaires de diverses propriétés d'EDF sur le massif du Lézou. L'objectif était de suivre l'évolution des milieux naturels – notamment depuis les inventaires effectués en 2016 et 2017 selon la méthode « IPE » – et, le cas échéant, de dégager des possibilités d'amélioration des pratiques en faveur de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques.

En outre, le CEN Occitanie participe, avec l'EPAGE du Viaur et toujours sur une propriété d'EDF, à un important projet de restauration du fonctionnement hydrologique et biologique d'une zone humide. En effet, ce secteur a, comme beaucoup d'autres, fait l'objet d'opérations de drainage suivies de mises en culture, impactant fortement la biodiversité et l'intérêt des milieux pour la régulation de la ressource en eau. Dès le début de l'année 2022, des relevés pédologiques ont été réalisés pour mieux calibrer les actions de restauration, ainsi que la mise en place de piézomètres, et d'une station de mesure de débit à l'aval du site afin d'évaluer les effets des travaux. Ces derniers sont programmés pour 2023 et constitueront essentiellement en la suppression des drains et à l'export de remblais.

## Partenariats et émergence de projets

Suite à la création de l'antenne en 2021, de nouveaux partenariats ont vu le jour. Par exemple en 2022 une convention cadre de coopération a été signée avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Avec ce dernier, le CEN Occitanie s'implique notamment dans un programme de restauration de mares et lavognes dans le sud du département, et dans la signature d'Obligation Réelles Environnementales (ORE) pour la protection de vieux boisements.

L'antenne Aveyron du CEN Occitanie a en outre pu conseiller et accompagner ses partenaires dans la révision de plusieurs Documents d'Objectifs (DOCOB) de sites Natura 2000 majeurs en Aveyron, en particulier les site « Causse Comtal » avec Rural Concept, « Plateau Central de l'Aubrac Aveyronnais » avec le PNR de l'Aubrac et « Tourbières du Lézou » avec l'EPAGE du Viaur.

## Etudes diverses

Comme chaque année, le CEN Occitanie a été sollicité pour diverses études et prestations ponctuelles. L'équipe a élaboré en 2022 un document de communication « grand public » à propos des odonates pour le PNR des Grands Causses. Le CEN a également accompagné la commune de Montrozier pour définir les linéaments d'un projet de préservation et de valorisation des parcelles communales sur le causse comtal. Ce projet fera l'objet de demandes de financement et doit débuter en 2023.



## Poursuite des mesures compensatoires sur la RN88

Depuis plus d'une dizaine d'années, le CEN Occitanie est impliqué dans les démarches environnementales du chantier de la Route Nationale 88, reliant Toulouse à l'A75. Cela concerne notamment deux tronçons aveyronnais : Saint-Jean / La Mothe et Baraqueville, dont l'essentiel du linéaire est aujourd'hui ouvert à la circulation. Le CEN intervient à plusieurs titres sur ce chantier : il est consulté en tant qu'expert par la maîtrise d'ouvrage (DREAL) sur certaines thématiques, il est gestionnaire de parcelles compensatoires et intervient dans le suivi des impacts.

En 2022, les principales actions ont consisté à réaliser les suivis des populations d'oiseaux, de chauves-souris et d'amphibiens au niveau de l'emprise du chantier. Ces études font l'objet d'un rapport annuel et d'un compte-rendu en comité de suivi environnemental. Par ailleurs, le CEN a rédigé une notice de gestion d'une parcelle compensatoire « zones humides » sur la commune de Quins. En fin d'année 2022, des chantiers d'entretien de parcelles compensatoires pour le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et pour la Pie-Grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ont été réalisés.

Aussi et surtout, le CEN a travaillé en 2022 à la mise en place de conventions de partenariats avec des propriétaires privés afin de mener à bien les mesures compensatoires ciblant les vieux arbres et boisements. Cinq conventions ont ainsi été établies et 135 arbres à préserver pour la biodiversité ont été marqués sur le terrain.



*Euphydryas aurinia*, Damier de la Succise ©Baptiste Charlot CEN Occitanie



*Lanius collurio*, Pie-Grièche écorcheur ©Émile Poncet CEN Occitanie

Chantier en faveur des deux espèces ci-dessus ©Lucas Biais CEN Occitanie



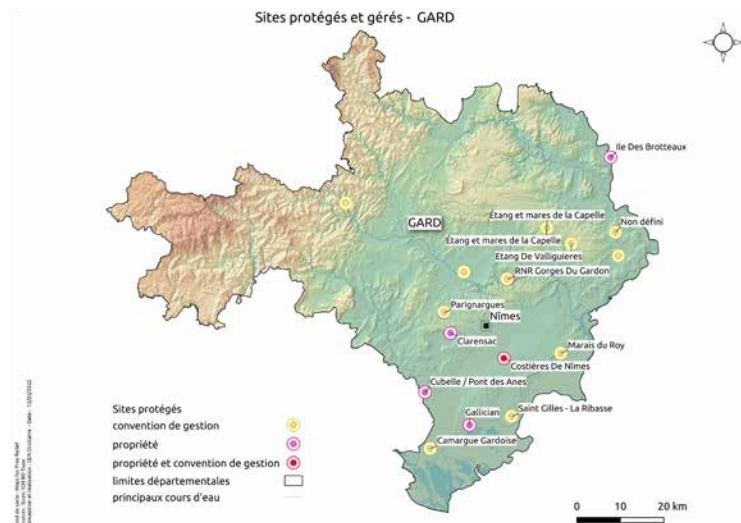
# Antenne Gard

## Obligations Réelles Environnementales (ORE)

- Sur le domaine d'Espéran (Saint-Gilles) - 21,07 ha
- Sur Gajan avec des propriétaires privés, site à *Ophrys bombyx*, *Ophrys bombyliflora* © Françoise Lienhard

## Conventionnement

- Convention et 2 commodats sur le site de l'Espiguette (Grau-du-Roi) pour respectivement 372,7, 463.7 et 431,9 ha



## Lancement de LIFE TERRA MUSIVA terre de mosaïque

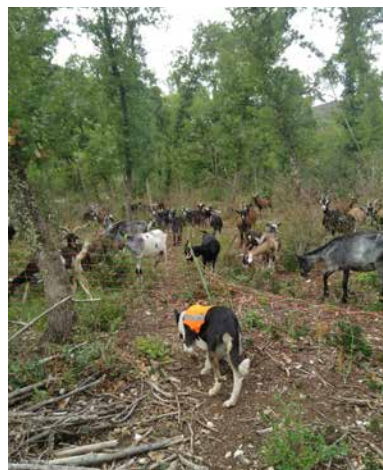
Le LIFE TERRA MUSIVA vise à protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des garrigues gardoises en ciblant tous les types de milieux : ouverts, humides, agricoles, boisés et résidentiels. C'est un projet de 6,1 millions d'euros qui s'étale sur cinq années (2022 - 2026) et qui regroupe 38 actions. Le CEN Occitanie fait partie des neuf bénéficiaires associés. Ce projet est coordonné par le Syndicat mixte des Gorges du Gardon.

En 2022, le LIFE TERRA MUSIVA a mobilisé l'équipe du CEN principalement sur des actions de connaissance et de préparation à des actions de conservation et de restauration lancées ou à venir. Parmi les 15 actions sur lesquelles le CEN Occitanie a travaillé en 2022, voici les principales :

- Cartographier et évaluer l'état de conservation de parcours substeppiques de graminées sur 504 hectares de garrigues afin de réaliser des travaux de réouverture et de favoriser cet habitat d'intérêt communautaire,
- Accompagner 10 éleveurs dans la gestion écopastorale des milieux ouverts,
- Mettre en place d'habitats favorables à l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* avec les agriculteurs de la plaine de Saint-Chaptes,
- Elaborer un cahier des charges pour l'appel à

candidature dans le but d'accompagner des éleveurs vers un changement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité,

- Accompagner 14 éleveurs vers une gestion raisonnée du risque parasitaire avec un suivi de l'entomofaune
- coprophage au cours de ces modifications de pratiques,
- Faire le diagnostic de la végétation sur une centaine de mares en parallèle d'une étude du fonctionnement hydrologique du site « étang et mares de la Capelle » dans le but de restaurer une quinzaine de mares et d'en créer cinq nouvelles,
- Etudier les collisions routières touchant les amphibiens autour de l'étang de la Capelle afin de créer un crapauduc,



Troupeau de chèvres ©Delphine Midy CEN Occitanie



Suivi Crapauduc ©Jérémie Demay CEN Occitanie

- Cartographier, évaluer l'état de conservation et identifier les pressions de 3 000 ha de ripisylves du Gardon afin de proposer la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels.

Plus d'infos : <https://www.life-terra-musiva.org/>

### Le CEN Occitanie se lance dans les Atlas de Biodiversité Communale dans le Gard

La commune de Congénies s'est lancée dans le projet d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) en 2022, le CEN Occitanie accompagne la commune dans la coordination et réalisation du projet en partenariat avec le COGard et Abeille et Biodiversité. Les objectifs de l'ABC sont :

- L'acquisition de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité avec la réalisation d'une quinzaine de jours d'inventaires faune et flore par le CEN.
- La sensibilisation, la mobilisation des citoyens et des acteurs locaux avec la présentation du projet en réunion publique, la proposition de plusieurs sorties naturalistes, l'implication de la population dans la collecte de données naturalistes, ...
- L'intégration de la biodiversité dans les stratégies territoriales.

Le CEN accompagne également la communauté d'agglomération du Grand Avignon dans un programme sur trois ans d'amélioration des connaissances naturalistes sur son territoire et de leur prise en compte dans les aménagements, en partenariat avec le CBN Med et le CEN PACA. En 2022, des inventaires ont été réalisés à Roquemaure, Pujaut, Sauveterre et Villeneuve-lez-Avignon.



Animation Flore ABC Congénies ©CEN Occitanie

### Signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec des propriétaires privés à Gajan

Une ORE a été signée sur la commune de Gajan pour préserver une population d'une orchidée rare et menacée : l'Ophrys bombyx (*Ophrys bombyliflora*). Cette population avait été découverte en 2020 par une naturaliste dans son périmètre des 10 km de déplacement autorisé pendant

le confinement. Après que cette dernière partage sa découverte sur les réseaux sociaux, le CEN Occitanie l'a contactée et la station a été confirmée en 2021. Durant l'hiver 2021-2022, les propriétaires ont été informés de cette découverte et l'équipe du CEN a échangé avec eux sur les solutions pour assurer la préservation de cette orchidée. L'initiative a convaincu la famille par son caractère ouvert, sa co-construction et la possibilité pour eux de contribuer à la protection de la biodiversité. En effet, en 2023, le CEN Occitanie proposera pour validation une notice de gestion aux propriétaires ainsi qu'à la naturaliste ayant découvert la parcelle, à qui il sera proposé le statut de « conservatrice bénévole ».

A l'avenir, les mesures de gestion ainsi que les suivis seront réalisés de concert entre : les propriétaires, la naturaliste passionnée et le CEN Occitanie. Présentant d'abord quatre rosettes, puis huit et désormais dix, la population d'Ophrys bombyx de Gajan semble bien se porter.

### Signature d'une ORE avec le Château d'Espéyan à Saint Gilles



Château d'Espéyan ©CEN Occitanie

Situé entre les costières de Nîmes et la Camargue, le Château d'Espéyan est une propriété de l'Etat, gérée par le ministère de la Culture. Localisé sur un domaine de 20 ha, comprenant le château accueillant des pièces de collection, un parc arboré classé, une réserve archéologique et, dans ses souterrains, le Centre national du microfilm et de la numérisation. Au-delà d'un patrimoine culturel important, le Château d'Espéyan accueille aussi une faune et une flore diversifiées. Dans une démarche de conservation et de conciliation des enjeux de nature et de culture, une ORE a été signée pour une durée de quarante-deux ans avec la direction régionale des affaires culturelles, le CEN Occitanie et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise. Le Château d'Espéyan est ainsi le premier établissement appartenant au domaine privé de l'Etat à avoir signé une ORE.

La signature de l'ORE a permis d'initier un travail de co-construction de plan de gestion prenant en compte les enjeux écologiques et culturels qui a démarré en 2022 et se poursuivra en 2023.

## Restauration de la zone humide des Paluns à Aramon

Au cœur de la plaine d'Aramon, le site des Paluns est une ancienne zone humide implantée en lit majeur du Gardon. Suite à divers aménagements hydrauliques et à son drainage pour un usage agricole, cette zone humide s'est asséchée sur la grande majorité de sa surface. Depuis 2012, l'EPTB des Gardons et la commune d'Aramon œuvrent pour sa restauration. Un processus d'acquisitions foncières à l'amiable a été démarré sur 60 ha de marais asséchés de la Grande et la Petite Paluns dans la perspective de restauration hydraulique de ces deux ensembles. Dans ce contexte, l'EPTB et le CEN Occitanie se sont associés sur les volets agroécologiques et biodiversité du projet : conversion des parcelles de grandes cultures et prairies, suivis écologiques et accompagnement global pour la gestion environnementale du site.



Zone humide de Paluns ©CEN Occitanie

## Accueil des rencontres nationales des gestionnaires des espaces naturels du Rhône et de la Saône

Depuis 2010 sont organisées des rencontres du réseau d'acteurs des espaces naturels, du Rhône initialement, puis du Rhône et de la Saône. Elles s'adressent à un public large de techniciens et élus de collectivités, structures gemapiennes, gestionnaires d'espaces naturels et animateurs (syndicats, associations ...), partenaires institutionnels et financiers, chercheurs, représentants d'activités socio-économiques. Leur objectif est de permettre à ces différents acteurs intervenant sur le fleuve de partager des retours d'expériences, de développer les liens, et de favoriser ainsi l'émergence de projets pour la conservation des zones humides alluviales sur l'axe Rhône-Saône.

La 8ème édition a été organisée par le CEN Occitanie et la Fédération des CEN sur le thème « zones humides et changement climatique », et financée par l'Agence de l'Eau, la Région et la Compagnie nationale du Rhône. Elle a permis de réunir plus de 80 participants autour de tables rondes, d'exposés et de sorties thématiques sur les

zones humides du Gard. Les actes seront diffusés en 2023.

## Sur les Costières de Nîmes...

En 2022, le CEN Occitanie a réalisé les suivis du Lézard ocellé en Costières avec le COGard. Les suivis d'outardes mâles chanteurs, de passereaux et d'outardes hivernantes pendant l'hiver 2021/2022 ont quant à eux été menés par le COGard.

Comme chaque année, environ un tiers des surfaces agricoles engagées en convention pour les mesures compensatoires en Costières ont été contrôlées (502 ha). Cela permet de vérifier si les mesures agro-environnementales sont bien mises en œuvre et si le couvert végétal en place sur les parcelles est favorable aux espèces. Cette année, 85% des surfaces sont positives et 3% négatives. Enfin, 12 % des surfaces sont insatisfaisantes du fait d'une gestion des parcelles ou d'un couvert végétal insatisfaisant.

La revalorisation du montant des indemnités des mesures agro-environnementales, en chantier depuis quelques années, a été validée en 2022 et sera opérationnelle pour l'année 2023. Ces indemnités n'avaient pas été réévaluées depuis leur instauration en 2011. Les agriculteurs engagés dans les mesures compensatoires seront ainsi mieux indemnisés pour les actions qu'ils réalisent en faveur de l'outarde canepetière, l'œdicnème criard et le lézard ocellé.



Exemple d'un champ pâturé par un éleveur local ©CEN Occitanie

Le nouveau Document Quinquennal de Programmation 2023-2028 a été signé en fin d'année avec Oc'Via. Il fixe le budget et la ligne de conduite des mesures compensatoires d'Oc'Via pour les cinq années à venir. Cela permettra de continuer à mettre en œuvre des actions en faveur de l'outarde canepetière, du lézard ocellé, de la cistude d'Europe, du *Lythrum thesioides* et de actions de restauration de cours d'eau notamment.

Résultat gestion différenciée couvert plus haut pour les femelles outardes ©CEN Occitanie



## Signature d'une convention cadre de partenariat entre l'ONF et le CEN Occitanie dans le Gard et l'Hérault

Le CEN Occitanie et l'ONF ont fait le constat de la convergence et de la complémentarité de leurs intérêts et de leurs objectifs en matière de préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des paysages. Une convention cadre a été signée en 2022 et a pour objet de déterminer les conditions de leur coopération dans la mise en œuvre de mesures compensatoires (MC) en forêts bénéficiant du régime forestier, dans les départements de l'Hérault et du Gard. Cette convention cadre se déclinera en autant de conventions de mise en œuvre opérationnelles de MC que de projets à mener conjointement.

Une première convention opérationnelle a été signée en 2022 sur les MC liées à la construction d'un parc photovoltaïque à Caveirac. Cette convention précise la mise en place des MC entre le maître d'ouvrage (Urba 6), le gestionnaire (CEN Occitanie), le propriétaire (commune) et le gestionnaire de la forêt communale (ONF). Dans le cadre des accords passés, les travaux de réouverture initiale de la garrigue, sur une surface d'environ 10 ha, ont été réalisés par l'ONF à l'automne 2022.

### Gestion et mise en valeur des sites du Conservatoire du littoral et des terrains communaux de Le Grau du Roi

Depuis dix ans, la Commune, le Conservatoire du Littoral (CdL) et le CEN Occitanie mutualisent leurs compétences pour conduire sur les propriétés du CdL une gestion concertée durable sur plus de 1 000 hectares. Fort de ce partenariat, 521 hectares d'espaces naturels communaux ont intégrés ce cadre de gestion. Ces parcelles composent un grand ensemble de prés et steppes salés où s'exerce l'activité pastorale ovine et sur le secteur du Boucanet un espace dunaire déconstruit et renaturé par l'ancien hôpital.

2022 a été marqué par deux projets de renaturation écologique soutenus par le fonds France Relance et portés en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Commune de Le Grau du Roi, en lien avec le CEN.

### Restauration de la zone humide des Paluns à Aramon

D'une part la restauration de 5 hectares de dunes et de mares dunaires au sein de la pointe de l'Espiguette. Ce projet s'inscrit dans la stratégie d'action globale visant à promouvoir, sur le territoire de Le Grau du Roi, des Solutions Fondées sur la Nature (SfN). Après les premiers travaux de renaturation de 2007 (restauration de milieux dunaires) puis entre 2014 et 2016 (reconstitution du second rang), les constats issus des suivis écologiques et observations de terrain, montrent une forte capacité de résilience des milieux dunaires et incite à poursuivre les efforts de renaturation. La remise en fonctionnalité des milieux naturels situés en arrière du second cordon



Ci-dessus et ci-dessous : Renaturation dunaire Espiguette ©Rémi Jullian CEN Occitanie



Renaturation Boucanet Nord ©C.Rosso



dunaire, participe à long terme à i) la résilience écologique et fonctionnelle de l'entité littoral Espiguette face aux incursions marines mais également à ii) la protection des enjeux humains et agricoles de la commune face aux submersions marines. Le projet 2022, associé à la gestion pastorale déjà engagée, s'est orienté sur :

- i) Le dessouchage et l'export des ligneux exotiques envahissants (Peuplier hybride du Canada et Olivier de Bohème) avec mise en place de clôtures pastorales, pour limiter l'embroussaillage des habitats naturels dunaires
- ii) Le remodelage dunaire et la création de mares dunaires favorable aux amphibiens.

D'autre part, la renaturation d'un hectare d'habitat naturel d'intérêt communautaire sur les berges nord de l'étang du Ponant, site du Bois du Boucanet. L'ancienne aire naturelle de stationnement qui présentait des problèmes de sécurité publique, d'insertion paysagère et d'impacts environnementaux a été déplacée. Le nouvel emplacement, deux fois plus contraint en surface est situé sur un secteur envahi par la canne de Provence, plus éloigné de la voie rapide et mieux intégré dans le paysage. La base nautique du Ponant a également été déplacée dans un secteur moins sensible du point de vue écologique et de la submersion marine. Des panneaux pédagogiques visant la sensibilisation du public à l'environnement ont été implantés ainsi qu'un équipement toilette sèche.



Requal paysagère Boucanet ©Rémi Jullian CEN Occitanie

Tente malaise ©CEN Occitanie



## Cap sur

# La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon

### Des travaux de rénovation de la chapelle de la Baume Saint-Véredème

En décembre 2022, des travaux ont été autorisés par la Commission permanente du Conseil Régional suite à une demande déposée par le SMGG accompagné de l'équipe de la Réserve du CEN. L'objectif : mettre hors d'eau la chapelle St-Pierre de la Baume Saint-Véredème. Ces travaux s'appliqueront sur l'édifice avec la dépose des marches, une intervention sur les seuils des portes afin de faciliter l'écoulement des eaux ainsi qu'une réfection et étanchéité de la toiture en Lauze. Avant la validation, le dérangement sur la Pipistrelle, l'Aigle de Bonelli et les Hirondelles de rochers a été étudié. Il est donc prévu de limiter le bruit des travaux et la co-visibilité.

### Lancement du protocole d'acquisition de connaissances sur le Castor et la Loutre

Avec de forts indices de présence, le temps est venu pour la mise en place d'une réflexion et d'un protocole d'acquisition de connaissances sur le Castor et la Loutre. Des réunions de préparation ont eu lieu en 2022 et les premières actions de suivi se dérouleront courant 2023, avec, notamment, l'installation de pièges photos. Cette étude est réalisée en partenariat avec l'OFB, le Département du Gard, l'Association Spéléologique Nîmoise, le Camp militaire des Garrigues et l'Association Pile poil. A suivre...

### Poursuite de l'inventaire sur les Syrphes

L'année 2022 a permis la pose de deux nouvelles tentes malaises en bords de rivière. Même si la dégradation d'une des tentes dans la zone d'affouage a ralenti le relevé, les légers dégâts ont permis la réinstallation de cette dernière. Cependant, le vol de l'autre tente en juillet 2022 a privé l'équipe des échantillons aux dates postérieures.

La Réserve a également accueilli deux stagiaires pour la mise en place et le suivi des nouvelles tentes malaises, ils se sont occupés du tri d'une partie des récoltes.

Ce travail est toujours mené en collaboration avec le Département du Gard et la RNN des gorges de l'Ardèche, qui ont également aidé à la mise en place du protocole : de préférence sur deux années consécutives minimum

pour chaque habitat échantillonné en cas de conditions météorologiques particulières. La méthode étant particulièrement efficace mais destructrice, une année de piégeage a été considérée comme suffisante. En 2021, l'inventaire a débuté tardivement (17 mai) et est donc toujours en cours. Pour débiter, c'est l'habitat « Forêt de chêne verts de la plaine catalo-provençale d'âge estimé entre 61 et 80 ans » qui a été échantillonné grâce à deux tentes malaises et les milieux rivulaires et forestiers échantillonnés grâce à la chasse à vue.

### Avancement du diagnostic d'ancrage territorial

En partenariat avec Réserves Naturelles de France, fin 2022 a été marquée par le démarrage du diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve. L'objectif est d'évaluer le rôle et la place des Espaces Naturels Protégés à partir des perceptions d'acteurs locaux. Un protocole mis en place par RNF et la LPO.

Les entretiens des acteurs du territoire ont démarré début 2023. Le rapport permettra de mieux appréhender le regard porté sur la Réserve et de concevoir des actions à venir pour une amélioration globale.

### Les milieux souterrains au premier plan du Natur'Adapt

L'équipe de la Réserve a suivi le MOOC en ligne LIFE NATUR'ADAPT sur l'adaptation au changement climatique. L'objectif était de trouver des pistes et recueillir des témoignages pour anticiper l'adaptation au changement climatique du site et en faire la ligne directrice du prochain plan de gestion.

Début 2022 a débuté le montage d'un projet sur la grotte de la Clastre (puits) et du Gay (réseau à développement horizontal). Le terrain a été préparé (déroulement des câbles d'alimentation et pose des boîtiers). En 2023 est prévue l'initialisation d'une étude sur les taux de gaz (CO<sub>2</sub>), leur répartition dans 2 cavités et l'installation de station météo aux abords directs des cavités équipées pour faire un lien entre météo extérieure et changement des conditions abiotiques souterraines. Riche de ses 30 cavités et grâce aux données récoltées dans le cadre de ce projet de la Clastre et du Gay, il est question pour cette démarche d'adaptation de se concentrer sur les milieux cavernicoles.

### Inauguration et ouverture de la maison de la Réserve

Mi-avril avait lieu l'ouverture officielle de la Maison pour la saison estivale. La première saison fut timide mais prometteuse ! Avec une période d'ouverture du 15 avril au 15 septembre, du mercredi au samedi, de 10h à 17h, les mois de mai et juin sont les plus fréquentés.

Le cabinet de curiosités a reçu près de 460 visiteurs au cours des 5 mois d'ouverture, ce qui est encourageant étant donné que la signalétique et la communication mises en place n'étaient pas encore optimisées. En mai,

Albane, stagiaire en BTS GPN a permis d'offrir une présence continue lors des horaires d'ouverture. Au cours de la saison, une grille comportant des photographies et des affiches stipulant l'ouverture et la gratuité de la Maison de la Réserve a été installée afin de lui donner davantage de visibilité. Au fur et à mesure, cet outil temporaire a porté ses fruits en attendant que de nouveaux panneaux (indiquant l'emplacement et donnant davantage d'informations sur le cabinet de curiosité) soient installés. En complément du livret « Sur les traces de Saint Vérédème », plus adapté au grand public en balade sur le site des gorges du Gardon. Un livret jeunesse plus spécifique à la maison de la Réserve a été conçu. Il est en cours de relecture et devrait être distribué lors de l'ouverture annuelle en 2023.



Stands à la Maison de la Réserve ©CEN Occitanie

### Un dispositif de surveillance estivale qui continue de fonctionner

Sur la saison, de mi-juin à mi-septembre, 18 tournées de sensibilisation ont été réalisées, mobilisant 75 jours de bénévolat (deux à quatre bénévoles accompagnaient la service civique dans les tournées de surveillance). Les patrouilles ont été réalisées le matin, l'après-midi et le soir : la canicule et les fortes chaleurs estivales ne rendant pas la tâche facile pour les bénévoles, le matin était souvent le créneau privilégié. La majorité des infractions observées sont des foyers de feux, des déchets et des bivouacs (deux constatés).



Surveillance à la Réserve ©CEN Occitanie

Antenne

Gers

Tarn-et-Garonne

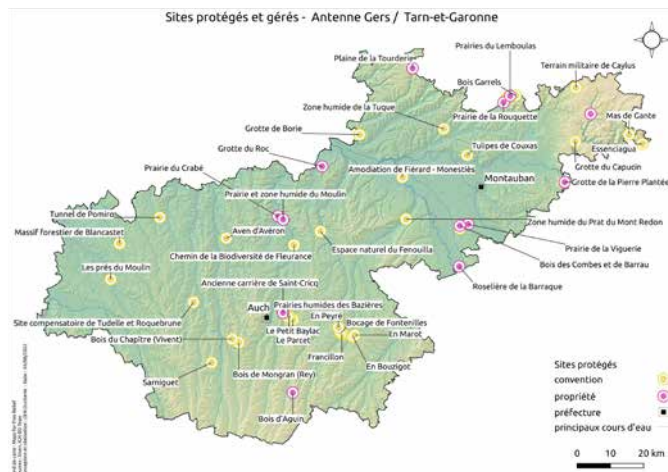
### Acquisition

- Bois des Combes et de Barrau (Montbartier) - 0,24 ha

### Le bois d'Aguin, une nouvelle acquisition

Dans le cadre de son programme d'actions en faveur des vieilles forêts, soutenu par la Région Occitanie et le département du Gers, le CEN Occitanie a pu faire l'acquisition en 2021 de 41,8 hectares de forêt mature en plein cœur du bois d'Aguin sur les communes de Betcave-Aguin et Moncorneil-Grazan (32). Il s'agit d'un massif remarquable, identifié en ZNIEFF, Natura 2000 et ENS. Pour mieux le caractériser, un projet tutoré d'étudiants de master II de l'Université Paul Sabatier s'est consacré à l'étude historique de la forêt et à son potentiel en matière de valorisation pédagogique. Plusieurs démarches de maîtrise foncière complémentaire, en lien avec la commune de Betcave-Aguin ont également été initiées.

Dans le même temps, d'autres parcelles forestières ont été acquises pour une surface de 4,3 ha sur la commune de Montbartier (82) dans le bois des Combes. Il s'agit là d'un boisement bien plus jeune et dont l'acquisition répond à un objectif de compensation. L'animation foncière y sera poursuivie en 2022 pour atteindre les 15 hectares attendus par le projet, notamment un parc éolien.



De même, un autre projet d'acquisition est à l'étude sur la commune de Castelnau-Barbarens (32). Ce site de 42 hectares d'un seul tenant est situé au sein d'une ZNIEFF et est composé de bois de chênes, de pelouses sèches et de prairies, en plus ou moins bon état de conservation. Étant proches de la retraite, inquiets de se retrouver contraints de louer ou vendre leurs parcelles agricoles à l'arrêt de leur activité et soucieux du devenir de ce site, les propriétaires ont sollicité le CEN Occitanie afin d'envisager les possibilités de préservation durable de cet espace. Le projet de préservation du site s'est poursuivi en partenariat avec la DREAL Occitanie et la SAFER





## Un appel à projets « restauration des zones humides en tête de bassin versant »

L'antenne Gers Tarn-et-Garonne s'est investie sur deux projets, finalement retenus comme lauréats de l'appel à projets « Restauration des zones humides en tête de bassin versant » lancé par l'agence de l'eau Adour-Garonne et les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes.

Dans le Tarn-et-Garonne et le Lot, un premier projet prévu pour quatre ans (2021-2024), porté et coordonné par le CEN Occitanie, a pour principal objectif l'accompagnement de la mise en œuvre des volets zones humides de quatre Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) : Barguelonne, Lemboulas, Lère et Sèye-Baye-Bonnette. Outre les structures GEMAPI concernées, ce projet associe le SATESE, L'Adasea d'Oc. (CATZH) et le CPIE Quercy-Garonne. Il prévoit de nombreuses actions : acquisitions foncières et conventionnements, diagnostics écologiques et fonctionnels, plans de gestion, travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides, suivis, formations, actions de sensibilisation, etc. sur un réseau de 18 sites identifiés.

Sur le Gers, un second projet est porté et coordonné par le SYGRAL. Il prévoit d'intervenir pour la restauration de cinq zones humides sur les bassins versants Gimone et Arrats. Le CEN est intervenu en 2021 sur les plans de gestion de deux zones humides sur Touget et Escorneboeuf (inventaires, coordination et rédaction), aux côtés de l'ADASEA du Gers et du SYGRAL.

### Le Gers et les Atlas de la Biodiversité

L'antenne participe à l'élaboration de plusieurs Atlas de

la Biodiversité : l'Atlas de la Biodiversité Communale de L'Isle Jourdain (32), l'Atlas de la Biodiversité InterCommunale Grand Auch Cœur de Gascogne (32) et l'Atlas de la Biodiversité InterCommunale Astarac Arros en Gascogne (32). Les principales actions se tournent autour d'inventaires naturalistes, de sensibilisation du public (animations, sorties nature, concours, exposition photographique, etc.), d'enquêtes auprès des habitants (notamment avec le Groupe Ornithologique Gersois et le CPIE Pays Gersois) et de communication (création du site internet dédié à l'ABC). Le CEN Occitanie interviendra sur le volet chiroptères pour l'ABC Grand Auch Cœurs de Gascogne et sur le volet coléoptères saproxyliques pour l'abc Astarac Arros en Gascogne.

### Collaboration MNHN et MINARM

Dans le Tarn-et-Garonne, un contrat de recherche et développement a été signé entre le Ministère des armées et le CEN Occitanie, avec l'appui méthodologique du MNHN, porté par l'UMS PatriNat (OFB-MNHN-CNRS). En 2022, la deuxième phase de suivi a été mise en place, sur la faune essentiellement (rhopalocères, orthoptères) avec un tronc commun d'indicateurs relevés annuellement comme la pression de pâturage et son impact sur le milieu. En parallèle, le CEN met en place des actions de gestion annuelles de fauche et exportation de la matière sur les pelouses sèches ourlifiées. Des placettes sont aussi suivies par relevés floristiques et des secteurs témoins sont conservés sans intervention pour une évaluation des actions de génie écologique mises en place.

Site internet de l'ABC Grand Auch Cœur de Gascogne <https://biodiversite-grandauch.fr>

## Les chauves-souris et l'hibernation

L'hibernation, une prouesse et une étape cruciale dans la vie de ces animaux fragiles.



## Conventionnement

- Galerie désaffectée de Plan d'Arem (Fos) - 1,7 ha

Dans une logique de déploiement territorial du CEN Occitanie, l'antenne interdépartementale « Hautes-Pyrénées Comminges » qui a vu le jour en 2021 continue son développement.

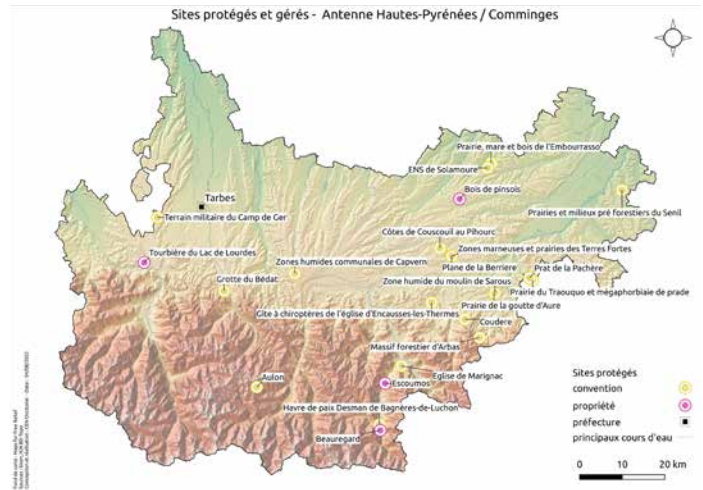
Au programme, GIS Lacs des Pyrénées, ABC des communes du Parc national des Pyrénées, RNR d'Aulon, Plan de relance... autant de beaux projets d'ores et déjà engagés sans compter ceux qui sont en cours de montage !

## Groupement d'Intérêt Scientifique « Lacs des Pyrénées »

Pour répondre aux besoins d'une volonté commune de poursuivre l'étude et la préservation des écosystèmes lacustres d'altitude le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) des lacs pyrénéens et leurs bassins versants a commencé à travailler sur l'élaboration d'une feuille de route. Cette dernière va servir à structurer le futur plan d'actions autour de la mutualisation des compétences pour améliorer les connaissances, la mise en place d'un observatoire sentinelle, du développement des actions de gestion conservatoire et enfin des axes de communication. Cette feuille de route a été présentée lors des rencontres du réseau lacs sentinelles national qui s'est tenu le 18 et 19 novembre 2022 à Marseille.



Un des lacs d'altitude du Cambalès ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



## Inventaires Natura 2000

Dans le cadre de l'actualisation du DOCOB de sites Natura portés par la Communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG), le Cen Occitanie a contribué aux inventaires de plusieurs espèces : Le Desman des Pyrénées et la Loutre d'Europe sur deux sites Natura2000 sur la ZSC et la ZPS de Haute-vallée de la Garonne (FR7300883 /FR7312005) ainsi que sur la ZSC Zones rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, pic du Gar, montagne de Rié dit « Gar-Cagire » (FR7300884). Le Cuivré des marais a quant à lui été suivi sur la ZSC Chaînon calcaires du piémont commingeois (FR7300885).

## Desman des Pyrénées et Loutre d'Europe

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse exceptionnelle. Les cours d'eau ont subi des étiages sévères et pour certains des assècs prolongés. Malgré cela, nous avons pu réaliser une douzaine de tronçon de cours d'eau et mis en évidence la présence du Desman des Pyrénées sur deux d'entre eux et 3 tronçons se sont révélés positifs pour la Loutre d'Europe. Ces inventaires vont permettre d'actualiser l'outil cartographique d'alerte pour une meilleure prise en compte du Desman des Pyrénées pour le sud de la Haute-Garonne.

Prospection Desman / Loutre ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



## Cuivré des marais

Le suivi réalisé en 2022 sur une partie des zones humides de la commune de Sauveterre de Comminges a permis de confirmer le maintien d'une population de Cuivré des marais sur le site avec six spécimens. Le protocole de suivi pour le Cuivré des marais a notamment permis de mieux comprendre la répartition spatiale de cette espèce au sein des parcelles :

- Utilisation des fossés comme lieux de ponte ;
- Utilisation de *Rumex crispus* comme plante-hôte larvaire ;
- Déplacements limités pour les femelles (cantonnées aux fossés et sources nectarifères attenantes), plus importants pour les mâles ;
- Population locale aux effectifs faibles mais qui semblent se maintenir.

Des actions de gestion notamment une fauche tardive des mégaphorbiaies ont été préconisées pour le maintien de cette population commingeoise de Cuivré des marais. Un travail d'animation foncière devrait être engagés dans les mois à venir.



*Lycaena dispar*, Cuivré des marais ©CEN Occitanie

## Dépollution de la ZH du Ball-Trap de Capvern et mise en place de Baux ruraux environnementaux (BRE) sur la commune de Capvern (65) : copil de restitution du programme France Relance.

Le 2 juin 2022 a eu lieu le Copil de restitution du programme France relance de restauration écologique des zones humides de la commune de Capvern. Ce fut l'occasion de présenter les différentes études qui ont été mises en œuvre.

Ce projet de restauration écologique atypique a permis de s'interroger sur les niveaux de pollutions chimiques du Ball-Trap de Capvern en activité depuis les années 1950, leurs répartitions et leurs impacts potentiels dans les sols et l'hydrosystème et envisager une restauration écologique du site. L'ensemble des études initiales ont été présentées. Les objectifs de ces études étaient :

D'une part d'analyser la répartition spatiale des niveaux de contamination dans les sols. Evaluer les risques écotoxicologique. Analyser la disponibilité des contaminants et caractériser les principaux facteurs de contrôle. Analyser les transferts de contaminants vers l'hydrosystème et évaluer les risques pour les écosystèmes aquatiques, 5- Formuler des préconisations) (BE Antroposed).

D'autres part, des inventaires complémentaires faune-flore à enjeux ainsi que la caractérisation et la délimitation de la ZH du Ball Trap par la méthode des plantes indicatrices et par l'analyse du sol – BE ASUP & CEN).

Ces diagnostics ont permis de mettre en œuvre des travaux d'enlèvement à hauteur de 32 tonnes de grenailles de plomb sur 3500 m<sup>2</sup> (Plomb & Ecologic SARL France), soit 10% de la zone de 3,5 ha présentant les risques d'écotoxicité les plus sévères du site pour le Plomb. Ce programme soulève des questions inédites à la croisée des procédures habituelles appliquées à des sites et sols pollués et liés à des problématiques de restauration et gestion d'enjeux écologiques et de biodiversité. Pour le moment, malgré l'originalité de ce programme aucune suite à court terme est donnée à ce projet.

Parallèlement, le CEN Occitanie a poursuivi son travail de collaboration avec les élus et le service urbanisme de Capvern à la création d'un outil de suivi SIG des Baux ruraux à clauses environnementales (BRE), afin de mieux évaluer les besoins en termes de renouvellement des baux de fermage arrivant à échéance et des états des lieux et suivis à mettre en place, en appui de la commune. Ces derniers intègrent des clauses de non retournement des prairies et de non fertilisation qui permettent d'entrevoir une préservation des milieux ouverts herbacés anciens, caractéristiques du plateau de Lannemezan. Une convention d'assistance technique entre le Conservatoire et la commune, visant à travailler sur l'ensemble de l'impluvium, a été initiée en 2022 qui devrait être signée en 2023.

Visite par les membres du COPIL du chantier d'enlèvement de billes de plomb sur la ZH du Ball Trap de Capvern © Marc Enjalbal CEN Occitanie



## Gestion des Zones Humides Communales du bassin versant du Saint-Martin et mise en œuvre de la compensation Peyrehicade (65)

Les mises en œuvre des plans de gestion des Zones Humides communales de Capvern et des sites en compensations de Peyrehicade, qui concernent une surface de 120 ha, se sont poursuivies. Cela porte désormais à 28 ha de zones humides communales équipées par le CEN, qui bénéficient de restauration associant un pâturage extensif par le troupeau de vaches Highland-Cattle du CEN et par des actions complémentaires de génies écologiques spécifiques à certains enjeux (campagnol amphibie, pelouse oligotrophe à Narcisse trompette, bas-marais et prés paratourbeux...).

Parmi les autres opérations et suivis réalisés à Capvern en 2022, on notera la mise en œuvre, du programme de phénologie migratoire de passereaux développée par le CNRS et le MNHN. Ce programme est appliqué bénévolement par Charles Tessier. Ces captures et baguages d'oiseaux permettent de disposer d'un jeu de données conséquents. Ce site joue un rôle fonctionnel de halte migratoire pour ces oiseaux.

## Restauration par le pâturage de 4 ha de la Tourbière du Lac de Lourdes et de l'habitat d'espèce du Fadet des laïches – Contrat Natura 2000 (65)

La mise à disposition de 6 vaches ou génisses Highland-Cattle a permis de poursuivre notre action sur ce site Natura 2000 et sur les 4 ha, équipés par le Conservatoire, lors d'un précédent programme. Des objectifs de chargement de pâturage avaient été préalablement définis avec les partenaires dont le PVLG qui coordonne les actions du DOCOB. Enfin pour répondre à la problématique de colonisation des milieux tourbeux et marécageux par les arbustes, de la restauration d'habitats d'intérêt communautaires et de la prise en compte du Fadet des Laïches, un papillon très rare en Occitanie un gros chantier a été réalisé par l'équipe de gestion accompagnée des salariés de l'antenne.



Vache Highland-Cattle du troupeau du Conservatoire pâturant la tourbière du Lac de Lourdes ©Marc Enjalbal CEN Occitanie

## Restauration de ruisseaux à Écrevisse à pattes blanches des bassins versants de la Justale et du Louch-Rieumajou (31), France Relance.

L'enjeu Écrevisse est sous-estimé sur le territoire commingeois (piémont pyrénéen de la Haute-Garonne). Les objectifs visés et les préconisations de gestion par ce programme (2012-2023) sont :

- la préservation des berges contre l'érosion ;
- le non piétinement du lit-mineur par les troupeaux ;
- la diminution de l'eutrophisation des eaux en interdisant les déjections animales dans le lit mineur ;
- le maintien ou la restauration d'un cordon continu de ripisylve constitué d'arbres et d'arbustes spontanés et indigènes (Aulnes, Frênes, Saules et divers arbustes) assurant un ombrage permanent en période d'étiage, synonyme de températures basses de l'eau ;
- la préservation des sources et des zones humides liées au ruisseau pour répondre au défi d'années climatiques sèches.

Ce programme mené en partenariat avec le Syndicat Rivières Salat Volp (SSV) et dans le cadre d'un pilotage associant la DDT31, l'OFB31, la Fédération des pêcheurs de Haute-Garonne, ainsi que d'autres acteurs du territoire. Avec l'accord des exploitants agricoles, il a consisté à mettre en exclos des portions de ruisseaux fortement dégradés par le piétinement des troupeaux, à limiter l'accès à l'eau des troupeaux en sécurisant et réhabilitant des franchissements, descentes de berges et points d'abreuvement sur plusieurs tronçons du cours d'eau Rieumajou.

En parallèle, pour évaluer les objectifs du programme, des suivis d'indicateurs d'états des ruisseaux ont été réalisés avant travaux sur la portion aménagée du ruisseau du Rieumajou mais aussi sur un tronçon « témoin » du ruisseau de la Justale. Les indicateurs retenus sont les biofilms et analyse ADNE, indicateur de colmatage, pêche électrique, prélèvement de macro-invertébrés, inventaire Écrevisse à pattes blanches, analyse de la qualité des eaux.



*Austropotamobius pallipes*, Écrevisse à pattes blanches ©Iris Lang CEN Occitanie

## Parc national des Pyrénées et Atlas de Biodiversité communale

Depuis une dizaine d'années, le partenariat avec le Parc National des Pyrénées consiste à réaliser, entre-autres, les inventaires de la biodiversité dans le cadre des Atlas de Biodiversité communale. En 2022, une seconde phase d'inventaire s'est poursuivi en Vallée d'Aure.

L'année 2022 a été marquée également par la poursuite de la réalisation technique des Atlas de Biodiversité Communale (rédaction, mise en page, cartographie, impression et communication) porté par le Parc national des Pyrénées. Ainsi 6 des 10 ABC ont été finalisés et des réunions de concertation avec les élus ont permis de proposer des orientations de gestion en faveur de la biodiversité.

## Tourbière de Lourdes : Journées odonatologiques nationales 2022 – 17 au 19 juin à Lourdes, Hautes-Pyrénées (Cf. Article dans le n°206 de la revue Insectes)

Pour l'organisation des premières journées odonatologiques nationales du groupe Opie-odonates (successeur de feu la Société Française d'Odonatologie), le département des Hautes-Pyrénées et plus particulièrement la ville de Lourdes ont été choisis. Ces rencontres, centrées sur les libellules et leur conservation, ont été jalonnées de réunions dont le lancement du Plan Régional d'Actions en faveur des odonates en Occitanie, l'Atlas dynamique des Odonates de France, les actualités du Plan National d'Actions, le suivi des espèces à enjeux des milieux courants en Midi-Pyrénées (Cordulie splendide, Cordulie à corps fin et Gomphe de Graslin), les suivis nationaux STELI (Suivi Temporel des Libellules) et SOGAP (Surveillance des Odonates Gomphidés et des Anisoptères Prioritaires), le programme CIMAe (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems) sur le suivi des libellules d'altitude, le suivi de l'Agrion joli à la tourbière de Lourdes) et également ponctuées de moments plus conviviaux comme la projection du film « L'Appel des libellules » le samedi soir. Malgré les chaleurs accablantes, ces deux jours ont aussi permis de profiter de sorties de terrain à la recherche d'odonates, à la tourbière de Lourdes (qui accueille la seule station ex-Midi-Pyrénées de l'Agrion joli), au Lac d'Estaing (belle population du Sympetrum jaunes d'or et présence du Sympetrum vulgaire) et au Lac d'Isaby (observations d'Aeschnes des joncs et de Sympetrum jaunes d'or).

## Accompagnement de Réseau SNCF : Mesures Compensatoires Base Logistique de Lannemezan

En 2022, le Cen Occitanie a été sollicitée par Réseau SNCF dans le cadre de mesures compensatoires sur la commune de Lannemezan. Dans le cadre de la modernisation de la ligne Toulouse-Bayonne, des travaux sont mis en place sur la section de ligne Toulouse – Tarbes en raison de



Chasse de nuit dans le cadre des inventaires ABC © Frédéric Blanc Cen Occitanie



Journées odonatologiques nationales 2022, 17 au 19 juin à Lourdes – Présentation en salle



Journées odonatologiques nationales 2022, 17 au 19 juin à Lourdes – Visites de site : Tourbière de Lourdes

l'ancienneté des installations. Cette rénovation a concerné la ligne électrifiée à double voie, d'une longueur de 150 km, permettant de desservir la moitié ouest du piémont pyrénéen.

Afin de faciliter les travaux et d'atteindre ce rendement, une base de logistique et de maintenance a été créée sur le site de l'ancien centre militaire de Lannemezan.

Dans le but d'appréhender l'incidence de ce projet sur les différents milieux (humain, physique, naturel, patrimoine, ...), une étude d'impact a été réalisée en 2017.

La majorité de ces mesures ERC a été mise en oeuvre au cours de l'année 2018 par le biais de la réalisation des travaux de création, restauration et installation de plusieurs ouvrages au sein de la base logistique et sur la zone de compensation dénommée « Château Barbe ». Cependant le rapport de suivi des mesures écologiques mené par AMOnia environnement en décembre 2020 a établi qu'au vu du potentiel du site, la totalité de la surface à compenser ne pourrait être trouvée sur ce site.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie a de ce fait

été sollicité par le bureau d'étude AMOnia environnement, mandaté par SNCF Réseau, afin de trouver des terrains pour la compensation d'une surface complémentaire de 4,3 hectares de zones humides à restaurer.

Grâce aux données cartographiques de l'AREMIP (sélections de parcelles potentielles de compensation) ainsi qu'au travail préalable d'AMOnia environnement sur la priorisation de ces secteurs, le CEN Occitanie s'est rendu sur deux sites pressenties en juin 2022 afin d'évaluer les potentialités écologiques, faunistiques et floristiques et les actions de restaurations à mener. Ce travail devrait être présenté lors du Comité de suivi 2023 et un travail d'animation foncière devrait se poursuivre en 2023.

## Cap sur La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon

Les différents travaux engagés depuis 2020 sur la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon se sont poursuivis en 2022 et ont aboutis pour certains à des avancées concrètes et fondamentales pour une gestion cohérente de cet espace protégé :

- L'actualisation de la cartographie des habitats naturels : la cartographie réalisée pour le précédent plan de gestion a été entièrement reprise et modernisée aux standards nationaux préconisés par les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) pour les sites Natura 2000 et les Réserves (méthodologie CarHab). Le travail a commencé par une actualisation et une finalisation préalable de la Typologie et du catalogue des habitats naturels de la RNR. Ensuite, l'actualisation a été réalisée avec l'appui du CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) qui a assuré le cadrage méthodologique et le contrôle qualité, la validation du plan d'échantillonnage, a participé aux actualisations de terrain et a co-encadré avec la RNR le stage de Kevin Aupy, élève de Master 2 à l'Institut Agro Rennes-Angers.
- Le Plan d'adaptation aux changements climatiques : Lou Dumaine, chargée de projets (en CDD à l'ANA-CEN Ariège durant 18 mois en commun avec les 4 autres RNR pyrénéennes), et Adèle Lombart (stage 6 mois ENSAT à la RNR d'Aulon) ont été recrutées et ont réalisé la première étape du Diagnostic de vulnérabilité de la RNR, le Récit Climatique. Cette étape consiste en une analyse du climat de référence (climat présent de 1976 à 2005) puis une projection des évolutions (scenarii) climatiques de l'espace protégé à un horizon proche (de 2021 à 2050) permettant de se situer à une échelle de gestion, et à un horizon lointain (de 2071 à 2100), permettant d'identifier les grandes tendances. Ces analyses ont été conduites à la lumière des deux stratégies possibles d'émissions de gaz à effets de serre, la RCP 4.5 (stabilisation des émissions) et la RCP 8.5 (pas de réduction des émissions). Les principales conclusions font état d'un rallongement et d'une intensification de la période estivale au détriment de la saison hivernale, avec une augmentation globale des températures (jusqu'à + 5°C en mai à 1800m et avril à 1500m), une baisse drastique des précipitations, de l'enneigement et de sa durée et du nombre de jours de gel. Ces projections permettent désormais d'avancer la seconde étape de ce travail qui consiste en un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité de l'espace protégé.
- La mise en œuvre du suivi standardisé en réseau du Lézard de Bonnal (PNP, Aubios) : 8 placettes de suivi ont été déployées dans la RNR, étagées de 2200 à 2680 mètres d'altitude. L'objectif est d'évaluer tous les 4 ans la dynamique de l'espèce dans la réserve et à l'échelle du Parc National des Pyrénées (123 placettes au total).
- La poursuite des actions d'amélioration des pratiques pastorales : le recrutement en CDD de Coline Carré, Ingénieur agronome (stagiaire en 2021), la mise en œuvre de l'outil d'évaluation de la pression pastorale (tournee de fin d'estive, notes de raclage), la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration des pratiques sanitaires des éleveurs transhumants d'Aulon (enquête auprès des éleveurs concernés et exploitation des résultats, la collaboration avec des vétérinaires sensibles à la problématique et un organisme de recherche (CEFE) : réalisation d'une étude de dégradation des déjections en fonction des traitements (CEFE-CNRS-RNR Aulon-CEN Occitanie, à paraître), travail sur un cahier des charges (protocole de coprologies, préconisations en termes de traitements, calendrier...).

- Le montage et le dépôt d'un nouveau PAEC avec la commune et le CRPGE (Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace), avec pour objectifs :

Améliorer l'expression des communautés de combes à neige

Augmenter la mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts

Maintenir ou améliorer la fonctionnalité des zones humides, ainsi que la typicité et l'expression de la flore inféodée à ces milieux

Limiter les sources de pollution pouvant impacter la qualité de l'eau

Limiter le relargage de produits pharmaceutiques sur le territoire

- L'organisation le 15.06.2022 d'un atelier de concertation sur les missions de Police, la Signalétique et la Réglementation dans le cadre du renouvellement du Plan de Gestion : mise à jour du plan de circulation de la RNR, présentation du nouveau plan de signalétique, les modalités d'application de la réglementation.

- L'accueil des journées nationales de phytosociologie des CBN organisées par le CBNPMP le 29.06.2022 à Aulon.



RNR Aulon ©Melody Lim CEN Occitanie

Vallée du Moudang depuis le col de Bataillance 65 ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



# Antenne Hérault

## Acquisition

- Plusieurs acquisitions sur le site de Bessan (Bessan et Vias) - 4,3 ha
  - Site sur la commune de Rouet - 4,02 ha
    - Les Tuillières (Montbazin) - 6,84 ha
- Site en Basse Plaine De L'Aude et Collines d'Ensérune (Lespignan) - 1,2 ha
- Site en bord de Coulazou (Fabrègues) - 0,5 ha

## Bail emphytéotique

- Plaine de Poussan (Poussan) - 1,1 ha

## Conventionnement

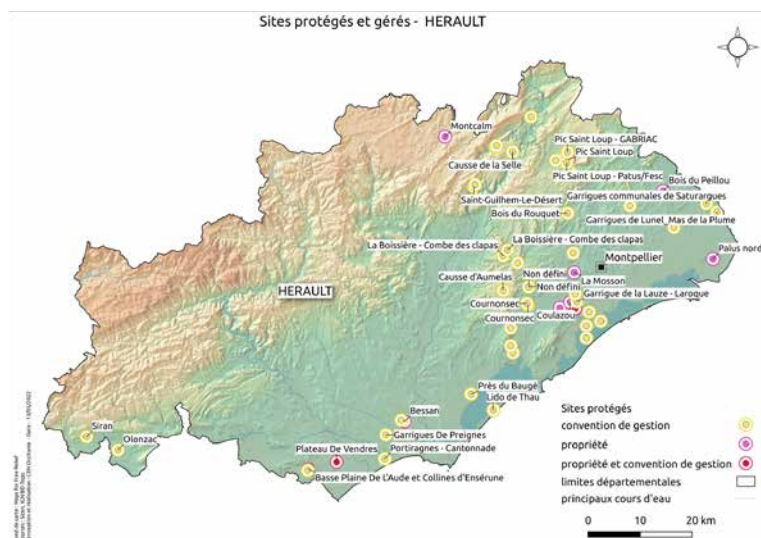
- Cantagal (Béziers) - 10,15 ha
- Ruisseau de Pontil et Lequette (Saint-Bauzille-de-Montmel) - 3,4 ha
  - Plaine de Poussan et zone humide de Cournonsec (dans le cadre de MC sur la RD 600) - 5,2 ha
- Site sur la commune de Saint-Paul-et-Valmalle - 0,6 ha

## Obligation Réelle Environnementale (ORE)

- Combe de la Liquière et Ravin du Patus (Mas-de-Londres) - 89,5 ha

## Partenariat entre le CEN Occitanie et le Lycée Privé Agricole de la Vallée de l'Hérault (LPAVH), à Gignac

Installée depuis 2021 dans l'enceinte, LPAVH a initié un partenariat avec la filière horticole qui produit des plants utilisés par la suite dans le cadre de différents projets. Une haie a été plantée pour la compensation du lycée Simone Veil de Gignac avec des plants issus de ce partenariat sur le site de Trotocost. De même, de nombreuses espèces de plantes dans le cadre du Projet Interreg SUDOE Fleurs



Locales ont été semées au lycée par les étudiants. Ces derniers sont également mobilisés sur certains chantiers, dont celui de la plantation de haie évoquée ci-dessus, ainsi que sur une autre opération de ce type de plus grande ampleur sur le site de la Font de Manguio (compensation d'un lotissement) sur la commune éponyme.

## Limitation des dégradations sur le site du Parapluie, Gorges de l'Hérault

Le site dit du « Parapluie » est une entité paysagère hautement remarquable des Gorges de l'Hérault. Il est formé d'une grande concrétion calcaire (nommée cratoneurion) issue d'une source pétrifiante, dont la partie supérieure surnommée la « casquette » surplombe l'Hérault. De très forts enjeux liés aux espèces sont présents, en plus de celui lié à l'habitat en lui-même, déjà d'intérêt communautaire prioritaire de la Directive habitats.



Site du Parapluie ©CEN Occitanie  
*Spiranthes aestivalis*, Spiranthe d'été  
 ©Emilien Pegatoquet CEN Occitanie



On y retrouve un important cortège d'odonates dont trois espèces protégées : l'Agrion de mercure, la Cordulie splendide et la Cordulie à corps fin. La Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), rare petite orchidée est également présente sur la casquette. L'équilibre de cet écosystème fragile est fortement menacé par la fréquentation touristique estivale : de nombreuses personnes utilisent la casquette du Parapluie comme un point de saut, piétinant sur leur passage le milieu malgré l'interdiction par arrêté municipal d'y accéder.

Dans le cadre du Plan de relance, des démarches ont été entreprises par le CEN Occitanie et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH), porteuse du site Natura 2000, afin d'améliorer la situation et de limiter les usages aux impacts négatifs. Parmi les actions menées, des aménagements en bord de route pour empêcher le stationnement sauvage, des réunions avec les professionnels des sports d'eaux vives, dont un après-midi de sensibilisation sur site avec des naturalistes du CEN et de la CCVH, la pose de panneaux informatifs et un programme stratégique de « dé-sourcing » initié.

### Restauration du site de la Combe de la Liquière

Le site de la Combe de la Liquière est un ancien terrain militaire vendu à la commune de Mas-de-Londres. Dans les années 1990, l'endroit était fortement réputé dans le milieu de la pratique de sports automobiles tous terrains (essentiellement du 4x4) et a accueilli des visiteurs isolés et des événements autour de ce loisir pendant de nombreuses années. Des pistes ont été ouvertes dans la garrigue, empiétant sur le milieu naturel et causant des problèmes d'érosion qui portent atteinte à des prairies humides et des gazons amphibies, habitats présentant de forts enjeux de conservation dans la région. Les pistes agissent comme des drains qui canalisent les écoulements pluviaux et perturbent le fonctionnement hydrologique du site, menaçant ainsi les habitats et les espèces qui y vivent et en dépendent.

Afin d'endiguer les effets délétères de ces ravines, plusieurs chantiers de restauration écologique ont été menés. Il s'agissait de poser des ganivelles avec des fascines de pin d'Alep (prélevés sur site) en travers des talwegs d'érosion

pour ralentir l'écoulement de l'eau en cas d'évènements pluvieux. Cela permet de limiter le lessivage du sol et de retenir les sédiments pour que la végétation reprenne le pas, en plus de fermer l'accès aux VTT et motocross qui, encore aujourd'hui, parcourent ponctuellement le site et entretiennent son mauvais état de conservation. Pour ce-faire, plusieurs classes d'étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature ont été mobilisées à l'occasion de trois chantiers. Pour l'un d'entre eux, ont été mis en place des fascines simples avec poteaux placés en quinconce et tressage de branches depuis la base. Cela a permis de mobiliser des rémanents de coupe d'un précédent chantier sur le site, visant à ouvrir une pinède en vue de l'installation future d'un éleveur qui entretiendra les milieux ouverts.

### Gestion de la fréquentation sur le site de la Tour d'Arthus

Le site de la Tour d'Arthus présente l'une des quelques stations nationales de la rarissime et protégée Sternbergie à fleurs de colchique (*Sternbergia colchiciflora*). Des enjeux liés à la fréquentation, notamment de véhicules terrestres à moteur sont à prendre en compte dans la gestion de cette espèce dont certaines stations sont situées sur des accès et des points de passage. Une parcelle communale supplémentaire a dû être conventionnée car elle



Panneau Tour d'Arthus, Rive Coulazou ©CEN Occitanie

présentait l'un des accès principaux au site. Des barrières avec chicane laissant passer les piétons, couplées à des panneaux informatifs pour sensibiliser le public aux enjeux du site ont été installés. Ces panneaux prennent également en compte les données du complément de connaissance réalisé au cours de l'année 2022 par le CEN et l'OPIE et qui fait ressortir d'autres enjeux pour la faune, dont la présence de la Proserpine, papillon protégé, et d'un intéressant cortège de fauvelles méditerranéennes, de reptiles et d'orthoptères. En ce qui concerne la Sternbergie, son développement a pu être confirmé sur des placettes gérées par réouverture du milieu boisé suite à des prospections menées en mars 2022. La floraison a

Site de la Combe de la Liquière ©CEN Occitanie



également été observée en septembre malgré le passage du grand incendie du Causse d'Aumelas de juillet qui a touché une partie du site.

### Un projet pédagogique autour de la Zone humide du Grand Bosc

Située en bord d'Hérault, la zone humide du Grand Bosc est un ancien site d'extraction de granulats. L'activité de la carrière a créé des dépressions, lesquelles constituent aujourd'hui un réseau de mares. Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) piloté par une association naturaliste locale (LUS) a permis de pointer le fort potentiel du site, confirmé ensuite par le complément de connaissances effectué par le CEN Occitanie au cours de l'année 2022. Les passages printaniers ont révélé la reproduction d'au moins 6 espèces d'amphibiens, dont le rare et menacé Pélobate cultripède. Celui-ci est très sensible localement de par l'activité agricole intensive et l'urbanisation grandissante. La zone humide du Grand Bosc revêt donc un fort enjeu de conservation pour cette espèce.

En parallèle, l'école primaire de Pouzols porte un projet d'Aire Terrestre Educative (ATE) (émanant de l'OFB) qui vise à mettre les élèves dans la peau d'un gestionnaire d'espaces naturels. Avec l'aide d'un référent technique et scientifique de l'Association Pouzols Nature et Environnement (APNEE), ceux-ci ont proposé de mettre en place un platelage sur le site. Un ouvrage de ce type présente le double avantage d'éviter le piétinement des pontes d'amphibiens dû à la fréquentation et de faire de la zone humide un support pédagogique pour les visiteurs. Le CEN Occitanie se porte partenaire technique de ce projet et les démarches pour le voir aboutir sont en cours.

Un important engouement local s'est créé autour de ce site, associant de nombreux acteurs qu'ils soient publics ou associatifs, permettant sa mise en valeur sur l'aspect éducatif, mais également écologique. Une notice de gestion a été rédigée par le CEN au cours de l'année, entrevoyant des actions pour favoriser les espèces à enjeux dans les prochaines années.

### Projets de conservation et agro-environnementaux sur les Causses méridionaux

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 « Causses du Larzac » et « Contreforts du Larzac » par le CPIE des Causses méridionaux, et suite aux actions partenariales menées précédemment concernant la contractualisation Natura 2000 (contrats forestiers, ou non agricoles – non forestiers), le CEN a assuré un appui technique à la mise en œuvre des DOCOB du territoire et a réalisé une étude de synthèse et d'appropriation des connaissances autour des mares pour la définition d'une stratégie de conservation et une priorisation d'actions de gestion.

Fin 2022 a ainsi été lancé le projet « Conservation des mares en réseau du Larzac » financé par l'AERMC et avec l'appui de la CC Lodévois & Larzac et du Département de l'Hérault.

En complément, le CEN Occitanie s'est investi auprès du CPIE CM et de la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour la corédaction du projet de Programme Agri-Environnemental et Climatique (PAEC) « Causses et contreforts du Larzac » qui a été validé et qui, sur la base de diagnostics agroécologiques croisés, permettra la mise en place de contrats avec les agriculteurs du secteur. De même, un PAEC a été réalisé sur le territoire adjacent du Causse Noir avec la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes et la Chambre d'agriculture du Gard.

### Réalisation de l'état initial de l'ABC Sorbs

Le CEN participe à la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Sorbs, sur le Causse du Larzac, coordonné par la Commune et le CPIE des Causses Méridionaux. Au cours de l'été, il a réalisé un état initial de la connaissance et l'équipe s'est mobilisée autour de prospections naturalistes (papillons de jour, orthoptères, mares, biodiversité forestière), et d'échanges techniques et scientifiques avec les partenaires naturalistes. L'appui technique sera maintenu dans les mois à venir pour continuer à collecter de la donnée, mobiliser les acteurs, sensibiliser les publics et agir pour la conservation de la biodiversité très riche de ce territoire.

### Redéploiement pastoral en plaine de Bessan

Propriétaire historique sur près de 5 ha dans la plaine de Bessan, le CEN Occitanie a fait l'acquisition de près



*Tetrax tetrax*, Ouzarde canepetière ©Xavier Ruffray

d'une trentaine d'hectares supplémentaires sur le secteur à la faveur des mesures compensatoires du parc photovoltaïque de Valmale. Le parcellaire sur la plaine

est très morcelé dans un contexte de forte pression de cabanisation. Dans ces conditions, le CEN a basé son intervention sur un véritable projet de territoire en lien avec les collectivités locales avec le double objectif de restaurer la mosaïque paysagère agricole et d'améliorer l'installation des cortèges des milieux agricoles au premier rang desquels l'Outarde canepetière. En travaillant de concert avec plusieurs propriétaires privés du secteur dont la Fondation des chasseurs mais aussi avec le Conservatoire du littoral pour les zones d'estives, le projet a permis l'installation d'un éleveur ovin et le confortement d'un jeune agriculteur récemment installé sur près de 200 ha au total.

### Réouverture de milieux sur les garrigues de Poussan

Avec une déprise agricole de l'élevage ovin très marquée dans les garrigues méditerranéennes, le CEN Occitanie a cherché à allier les objectifs écologiques présents sur la Combe de Cayla et le Pin des Soldats à Poussan avec des objectifs agroécologiques. Un partenariat avec la mairie de Poussan, Sète Agglopol Méditerranée et l'Office National des Forêts a permis de réaliser un premier état initial ainsi qu'un appel à candidatures pour réinstaller un éleveur sur ce secteur en déprise. Un plan de gestion de ce site compensatoire a été rédigé. Il propose diverses mesures de restauration écologique dont la principale est la réouverture des milieux, principalement composés de Chênes kermès, dans l'objectif de favoriser des espèces comme le Lézard ocellé, le Psammodrome d'Edwards et des habitats comme les pelouses à Brachypodes rameux, tous concernés par une réglementation forte ou des Plans Nationaux d'Actions.

### Restauration hydromorphologique de la Mosson : de la conception des aménagements à la modélisation de leurs impacts en passant par la maîtrise foncière

Sur la Mosson, Le CEN Occitanie met en œuvre des mesures de compensation du Contournement TGV Nîmes-Montpellier au titre de la « Loi espèces protégées » et de la « Loi sur l'eau ».

L'ambition est de restaurer, sur plusieurs hectares, les fonctions de la rivière et de son affluent Le Lasséderon, ce qui permettra à la fois d'augmenter les capacités d'accueil de la biodiversité associée mais aussi d'améliorer les autres fonctions (hydraulique-extension de crue et biogéochimique, autoépuration).

Pour ce faire, l'équipe a fait l'acquisition de 40 parcelles (trois à Montpellier, 21 à Lavérune et 16 à Saint-Jean-de-Védas), totalisant une superficie de 25,33 ha. A terme, ce sont environ 30 ha de vallée alluviale qui seront ainsi restaurés et préservés dans la zone d'extension de crue de la Mosson.

Aussi, avec plusieurs partenaires techniques, le CEN a

lancé des études préalables à la réalisation de travaux au niveau de merlons qui chenalisent ces cours d'eau et modifient actuellement leur débordement « naturel ».



Projet Ocvia, Site de la Mosson à Saint Jean de Vedas ©CEN Occitanie



Projet Ocvia, Site de la Mosson, Digue ©Kevin Lambaere CEN Occitanie

# Cap sur Les Étangs Palavasiens

Plusieurs propositions d'aménagement ont été faites et une modélisation de leurs impacts a été élaborée pour retenir l'option la plus à même de mener à une restauration efficiente du site. Il en est ressorti que l'arasement d'un merlon de plusieurs centaines de mètres en bordure de Mosson à Saint-Jean-de-Védas aurait un impact important sur l'inondabilité des parcelles adjacentes dès les crues biennuelles, se rapprochant du fonctionnement naturel du lit majeur.

Ces travaux importants de restauration se concrétiseront dès lors que la phase projet sera finalisée.

## Acquisitions dans le cadre du partenariat entre le CEN Occitanie, l'EPTB Lez et Vinci autoroutes réseau ASF : vers la protection et la restauration de zones humides rémanentes de la métropole montpelliéraine

Historiquement communes sur le bassin versant de la Mosson et notamment dans la plaine ouest de la métropole montpelliéraine, les zones humides y ont été drainées, comblées ou encore morcelées au cours des dernières décennies et sont devenues rares.

Face à ce constat, en 2017, Vinci Autoroutes réseau ASF, l'EPTB Lez et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie signaient une convention de partenariat inédite, visant l'acquisition, la restauration et la gestion de près de huit hectares de zones humides dans le bassin versant de la rivière Mosson.

Suite à un travail de ciblage des zones humides à prioriser, une animation foncière a été lancée sur trois secteurs : le Rau des Fontaines à Fabrègues, La Terrasse à Cournonterral et le Coulazou entre Cournonterral et Fabrègues.

Cette approche des propriétaires autour du sujet de la restauration de milieux riches en biodiversité a commencé à porter ses fruits. En effet, 13 premières parcelles, totalisant une superficie de plus de trois ha, ont été acquises par le CEN Occitanie : quatre dans le secteur du Rau des Fontaines et neuf dans le secteur du Coulazou entre Cournonterral et Fabrègues. En plus de la poursuite de cette animation foncière, les prochaines étapes seront la mise en œuvre des premiers travaux de restauration.



Projet ASF-CEN-EPTB, Déchets sur parcelle zone humide ©Adrien Magnier CEN Occitanie

Les étangs palavasiens regroupent les Salines à Villeneuve-lès-Maguelone, les berges de l'étang de l'Arnel, l'étang de Vic, le lido de Pierre-blanche et les Aresquiers s'étendant sur une surface continue de 2 350 hectares.

Chaque année, de nombreuses actions sont mises en œuvre pour préserver ces milieux, et particulièrement en 2022 :

### Approfondir les connaissances du fonctionnement hydraulique

Afin de répondre à de nombreuses questions qui se posent sur certains secteurs à forts enjeux du site des Salines (roselière, cladiaie, prés salés à Scorsonère à petites fleurs, mare temporaire), apports du ruisseau d'alimentation en eau, apports des ruissellements, effet du battement de la nappe, remontée du biseau salé... un parc de huit piézomètres a été installé en été sur des stations stratégiques.



Piezomètres aux Salines de Villeneuve ©Romain-Nathan Danielou CEN Occitanie

### Assurer une gestion pastorale des habitats naturels

En 2021, des travaux de réouverture mécaniques de prés salés avaient été menés sur le Lido des Aresquiers, site de l'étang de Vic et une zone de plus de quatre hectares en arrière-dunes, fortement recouverte par le Jonc maritime a fait l'objet d'un chantier de fauche et d'export des rémanents (800 m<sup>3</sup> au total) en faveur d'espèces floristiques patrimoniales (Serapia parviflora par exemple).

En été 2022, le cheptel de la ferme Mira'Bio de Fabrègues

(environ 250 ovins/caprins), en pâturant la zone, a permis de poursuivre le travail de réouverture des milieux naturels en arrière-dune, favorable à la biodiversité mais également à la lutte contre les incendies. Les résultats écologiques, agricoles et sociaux de ce « test de faisabilité » sont très positifs, ouvrant des perspectives de gestion agropastorale pérenne sur ce secteur.



Pastoralisme sur le Lido Des Aresquiers ©Alison Lino

### Cartographie des herbiers aquatiques des étangs de Vic et de Pierre-Blanche

Deux campagnes de terrain 2021 et 2022 (stage de Licence professionnelle) ont été nécessaires pour cartographier l'intégralité des lagunes de Vic et de Pierre-Blanche selon une méthodologie reproductible par maille 100x100 mètres couvrant les 1 840 hectares de lagunes.

Seulement 16 % des mailles ont révélé une présence d'herbiers aquatiques pour lesquelles *Zostera noltii* est la seule espèce présente, à l'exception de 14 mailles où l'espèce se mélange avec *Ruppia cirrhosa*.

Tous les résultats et commentaires ont été compliés dans la note de synthèse dédiée :

<https://www.cen-occitanie.org/cartographie-des-herbiers-de-letang-de-vic/>

Cartographie des herbiers dans les lagunes de Vic ©Romain-Nathan Danielou CEN Occitanie



## Des sites surveillés

Les quatre gardes du littoral du CEN Occitanie, en étroite collaboration avec les deux de Sète Agglopôle Méditerranée ont poursuivi cette année 2022 leurs efforts pour le respect de la réglementation des sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic. Lors des 16 missions de contrôle réalisées en saison estivale (de mai à septembre), 116 infractions ont été constatées dont 64 verbalisations par Timbre-amende, quatre procès-verbaux transmis.

Au cours de l'année et grâce au soutien des différents services de police, huit opérations interservices ont été coordonnées par le CEN Occitanie sur les sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic (fréquentation du milieu arrière-dunaire, chasse au gibier d'eau, etc.).

Pour de nombreux cas de figure, les gardes du littoral œuvrent à sensibiliser le public et à rappeler et expliquer la réglementation et les enjeux naturels qu'elle protège. Les veilles territoriales régulières des deux éco-volontaires en 2022 sont venues s'ajouter aux efforts de sensibilisation et de communication auprès des usagers des sites.



# Cap sur Le Lido de Thau

## Une nouvelle feuille de route pour le site naturel protégé du lido de Thau

Avec 40 000 visiteurs chaque année, 10 kms de sentier de balade mais également 73 hectares de vignes, près de 80 % des Sternes caugek de France qui nichent sur le site et 16 espèces de flore ou habitats naturels présents qui présentent un très fort enjeu de conservation... le lido de Thau est une pépite à préserver.

Le Conservatoire du littoral, les gestionnaires - Sète Agglopôle Méditerranée et le CEN Occitanie - et les partenaires locaux, se sont mis d'accord sur une vision commune pour le long terme dans le cadre du plan de gestion 2022 – 2032. L'ambition : maintenir les fonctionnalités et favoriser la résilience du site en garantissant sa libre évolution en contexte de changement climatique, et gérer les usages pour accompagner leur adaptation.

Sept objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Maintenir les fonctionnalités et favoriser la résilience de l'écosystème du Lido en garantissant sa libre évolution ;
- Conserver et optimiser le potentiel exceptionnel du Lido pour l'avifaune et notamment les larolimicoles

- en maintenant la capacité d'accueil des îlots de nidification ;
- Faire du Lido de Thau un site témoin des évolutions systémiques sur le littoral en contexte de changement climatique ;
- Améliorer l'intégration paysagère du site en proposant une séquence paysagère requalifiée pour le public accueilli ;
- Assurer l'adéquation des enjeux du site avec la réhabilitation de l'ancien site d'enfouissement des déchets ;
- Accueillir le public de manière qualitative sur le secteur des salins de Villeroy ;
- Poursuivre la stratégie d'intervention foncière pour assurer la cohérence fonctionnelle et une gestion du site à l'échelle pertinente.

Une plaquette de présentation du site et des orientations choisies a été élaborée, que vous retrouvez ci-dessous.



# Cap sur La Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol

Les suivis récurrents (masses d'eaux, Lépidoptères de jour, oiseaux d'eau, passereaux paludicoles, plantes patrimoniales), les actions de gestion (plan de pâturage, réouverture de prairies, régulation, lutte EVEC...) et de sensibilisation (scolaires et grand public) ont été réalisés conformément au plan de gestion de la réserve.

Plusieurs résultats sont à noter :

- Les effets positifs du pâturage tardif des prairies

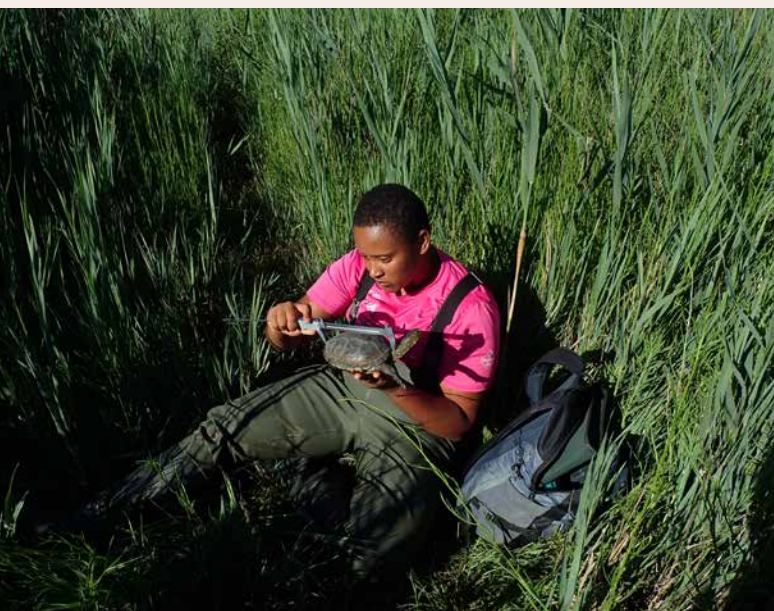
humides sur les populations de papillons de jour se confirment une fois de plus cette quatrième année malgré des conditions climatiques annuelles très contraignantes (canicules consécutives).

- Le suivi de la population de Cistude d'Europe (tous les cinq ans depuis sa réintroduction en 2007) a montré que l'espèce est en bon état de conservation sur le site et ce malgré deux années d'assec. L'ensemble des classes d'âges se retrouve et l'espèce est dispersée sur l'ensemble de la réserve avec des intensités de capture plus importantes sur certains secteurs. Le taux de survie des adultes et des subadultes correspond aux valeurs des sites en Europe où la Cistude est établie. En revanche, les nouvelles données sur le sexage des individus juvéniles relâchés montrent un déséquilibre en faveur des mâles, ce qui diminue le taux d'accroissement calculé de la population. Toutefois la

population resterait viable sur le long terme.



*Emys orbicularis*, Cistude d'Europe ©CEN Occitanie



Mesures dorsales Cistude ©CEN Occitanie

Un état des lieux de l'état de conservation des prairies humides a été réalisé par maillage (méthodologie du CEN) prenant en compte les espèces caractéristiques des habitats patrimoniaux. Il permettra d'évaluer régulièrement les actions de gestion sur ces milieux.

En 2022 a été renouvelé le suivi par bioacoustique des Chiroptères de la réserve, du valat de la Bouffie (corridor

lié aux Salines de Villeneuve) et du Creux de Miège (APPB de falaises avec marre) grâce à une prestation du CGLR. 15 espèces ont été contactées ainsi qu'un groupe d'espèces. Ce suivi montre que sur la réserve, les habitats sont particulièrement attractifs pour plusieurs espèces, en particulier pour les murins de Capaccini et de Daubenton, le Minoptère de Schreibers, le Vespère de Savi et la Séroline commune. L'attractivité est comparable au suivi de 2016 avec de légères variations qui ne peuvent être imputées directement à la dynamique de la végétation et aux modalités de gestion. L'assec de 2021 ne semble pas avoir eu un effet sur l'activité des chiroptères en 2022.

Les suivis par baguages des passereaux paludicoles depuis 2014 par B. Vollot, ont permis d'apporter des éléments sur la phénologie des espèces, les tendances démographiques sur la réserve et entre les sites de capture du littoral méditerranéen. La réserve a une responsabilité très forte pour la Lusciniole à moustaches : densité élevée par rapport aux autres sites en Europe, taux de contrôle (recapture) très important avec des individus bagués sept ans auparavant. Cela devrait faire évoluer la réflexion sur les priorités de gestion. En ce sens, il a encore été mis en avant un effet négatif du pâturage particulièrement important pour cette espèce et la Rousserolle turdoïde.

En matière de sensibilisation, en plus d'une classe de BTS, cinq classes de primaires ont pu profiter des nouvelles animations proposées par l'équipe, avec une demi-journée en classe et une journée sur le site. À partir de différents supports (maquette, jeux, spécimen, aquarium, binoculaire, sons, terrain...) les élèves ont échangé avec les animateurs autour d'un large panel du paysage et de l'écologie. Au programme : situation dans l'espace, lecture de paysage, occupation du sol, cycle de l'eau surfacique et souterraine, bénéfice de la biodiversité, cycle de vie d'une espèce présente dans plusieurs milieux, prémisses des clefs de détermination, lien habitat - espèce, écoutes et observations, présentation de matériels de suivis, détermination d'insectes et de plantes aquatiques, manipulation de binoculaire.

Enfin une nouvelle jument est née sur le site, portant à 11 individus la manade.

Animation classe scolaire RNR Estagnol ©CEN Occitanie



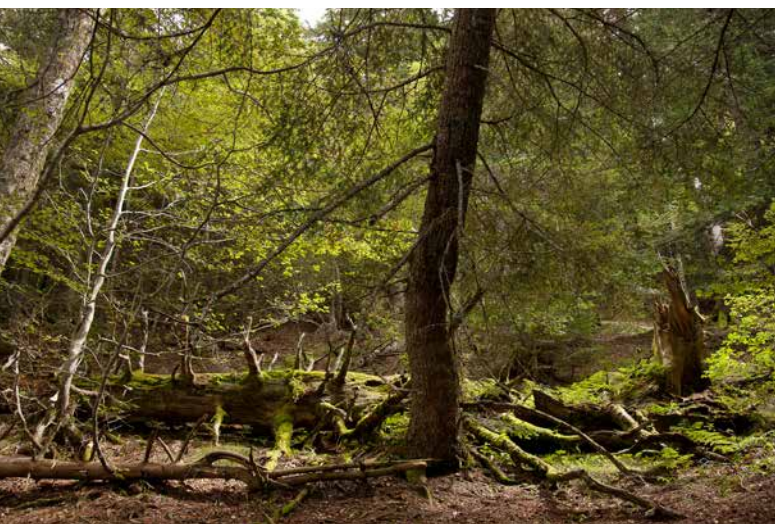


# Antenne Lot

## Participation à un programme sur les forêts anciennes...

Porté par le PNR des Causses du Quercy dans le cadre de l'opération Massif Central 2020-2021 et en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière et le CEN Occitanie, ce programme vise la prise en compte des enjeux biologiques des vieilles forêts et la sensibilisation des acteurs forestiers à ces mêmes enjeux. Les objectifs du projet sont d'améliorer et de partager les connaissances sur les forêts anciennes, de sensibiliser les acteurs de la forêt aux enjeux de biodiversité (notamment lié à l'ancienneté du couvert forestier et à la maturité des peuplements) et aux enjeux de multifonctionnalité forestières, de valoriser et de favoriser le développement de modes de gestion intégrant ces différents enjeux et de développer des trames de vieux bois en forêt publique et privée.

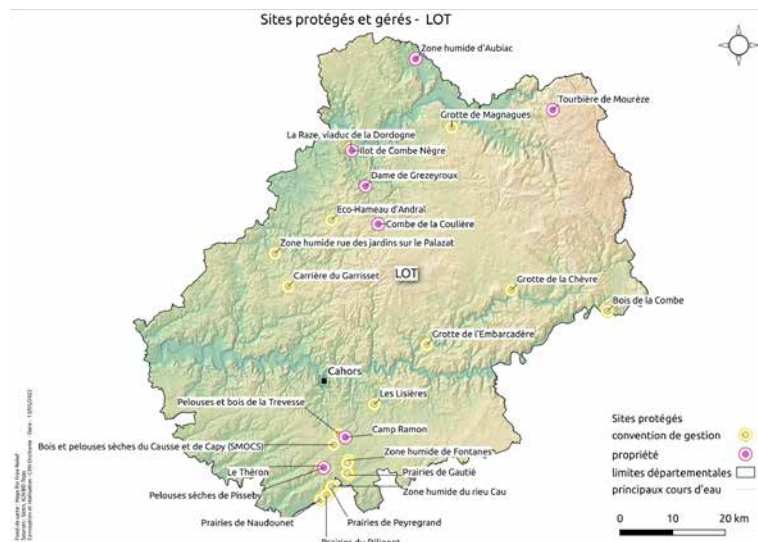
Les travaux du Conservatoire avec ses partenaires ont permis de mettre en place une méthodologie pour le suivi d'ilots de sénescence testé sur différents sites afin de contribuer à l'élaboration d'une trame de vieux bois sur le territoire du Parc.



Vieille forêt ©Nicolas Gouix CEN Occitanie

## ... et à un programme de reconquête et de valorisation des milieux agropastoraux à dominante thermophile

Ce programme est porté par le département du Lot avec pour partenaires la Chambre d'Agriculture du Lot, le PNR des Causses du Quercy, l'ADASEA d'Oc., SCOPELA, Vincent Heaulmé et le CEN Occitanie. Il est financé par le FEDER Massif Central et L'europe. Sa durée est de 2020 à 2022.



Le programme poursuit quatre objectifs :

- Approfondir les connaissances sur la capacité de résiliences des milieux thermophiles face à l'évolution climatique et l'impact post incendie
- Accompagner la montée en compétences écopastorales et le repositionnement de la filière ovine en rapport avec la gestion des milieux naturels
- Poursuivre la reconquête de nouveaux espaces embroussaillés dans le cadre d'une démarche territoriale et concertée
- Déployer des actions de sensibilisation « grand public » en s'appuyant sur les réseaux des partenaires.

Le Conservatoire a en particulier développé une approche pour appréhender les enjeux de biodiversité relative aux forêts basé sur la caractérisation des peuplement, l'utilisation de l'Indice de Biodiversité Potentiel (IBP) et la description des dendromicrohabitats pour alimenter le « Plan de Gestion Eco Pastoral » des sites « Association Foncières Pastorales » suivi par le collectif.

## Une convention cadre de coopération avec le département du Lot

Une convention cadre de partenariat entre le Conservatoire et le département du Lot a été finalisé fin 2022. Son objectif : accompagner le département dans la conduite des projets de compensation liés aux projets d'aménagements de la collectivité. Des travaux sont d'ores et déjà engagé pour la restauration de zones humides sur la commune de Vayrac avec notre équipe de gestion.

## Signature d'une convention sur le domaine de Génies dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne

Une convention a été signée avec le propriétaire du Château de Génies, située sur la commune de Sauliac-sur-Célé dans le Lot, pour l'accompagner dans la gestion de plus de 200 ha de milieux naturels diversifiés : forêt alluviale, prairie naturelle, pelouse sèche, grotte à chauves-souris, forêt thermophile, bâti ancien, ...

Les inventaires naturalistes initiaux ont débuté, avec l'étude de l'entomofaune (papillons, orthoptères, libellules), mais aussi des vertébrés, en particulier les oiseaux et les chauves-souris. La flore et les milieux naturels ont fait l'objet de premières investigations pour réaliser une cartographie de l'occupation du sol. Ces travaux permettront de mettre en avant les principaux enjeux naturalistes présents sur le site avant d'organiser la gestion à mettre en place et de définir les objectifs de préservation du site avec le propriétaire.



Prairies Château de Génies ©Sylvain Déjean CEN Occitanie



Prairies Château de Génies ©Mathilde Cassé CEN Occitanie

### Du côté des mesures compensatoires

La zone d'activité de Cahors Sud

Lors de la préparation des travaux d'aménagement de nouvelles parcelles sur le parc d'activités de Cahors Sud, des pelouses sèches favorables à deux espèces protégées, le Damier de la Succise et l'Alouette lulu, ont été identifiées. Pour compenser la perte d'habitat pour ces populations sur les espaces en voie d'aménagement, le syndicat mixte ouvert de Cahors sud (SMOCS), assisté de l'écologue du Conseil départemental, a fait l'acquisition de nouveaux espaces à proximité immédiate constitués de pelouses, landes et boisements : d'abord 8 hectares sur le secteur de Camp Ramon (Cieurac) en 2015, puis 16 hectares sur le Camp d'Alon (Lhospitalet) en 2019. Le SMOCS a confié l'aménagement et la gestion de ces espaces au CEN Occitanie qui y intervient depuis lors, avec plusieurs opérations de réouverture ou de suivi des espèces ciblées. Ces travaux se sont poursuivis en 2022 avec notamment l'organisation de chantiers école en partenariat avec le lycée du Montat avec qui le CEN Occitanie travaille depuis plus de 10 ans.

### Autres nouvelles des sites en 2022

Une nouvelle convention sur près de 11 ha sur le site des Pelouses et bois de la Trevesse ! Non loin de Camp Ramon, site historique du Conservatoire dans le Lot, notre action se renforce avec cette nouvelle convention. Elle contribue à augmenter encore un peu plus notre réseau de site dans le Quercy blanc et notamment de contribuer aux

enjeux de préservation identifié par la zone Natura 2000 « Pelouses et serres du Quercy blanc ». C'est également ici que se localise la base de vie de notre équipe gestion composée d'Erwan, Théo et Alexandre

### Coté Equipe

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Céline Emberger au sein de l'Antenne Lotoise du Conservatoire basé à Mercuès pour nous accompagner dans la prise en compte des enjeux de biodiversité des forêts. Après plusieurs années au Centre National de la Propriété Forestière en Lozère, Céline nous a rejoint pour nous appuyer dans la caractérisation des enjeux forestiers et la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la gestion de nos sites et des forêts de nos partenaires. Céline coordonne également depuis 2021 et jusqu'en 2023 un programme d'étude de la biodiversité des sols forestiers InSylBios « Mieux comprendre et intégrer dans les pratiques sylvicoles le rôle de la biodiversité des sols dans le fonctionnement des forêts du sud du Massif Central » porté par le CNPF (Centre national de la propriété forestière) en collaboration avec l'IRSTEAE et l'INRAE et désormais le Conservatoire suite à son embauche.



# Antenne Lozère

## Conventionnement

- Site de la Clé des champs (Gorges Tarn Causses) – 482,8 ha
- Les Massouses (Monts de Randon) – 6,2 ha
- Sources de la Colagne (Arzenc de Randon) – 35 ha
- Peyre Plantade Nord (Monts de Randon) – 8,6 ha
- Peyre Plantade Sud (Monts de Randon) – 26,1 ha
- La Montagne (Saint Paul le Froid) – 7,6 ha

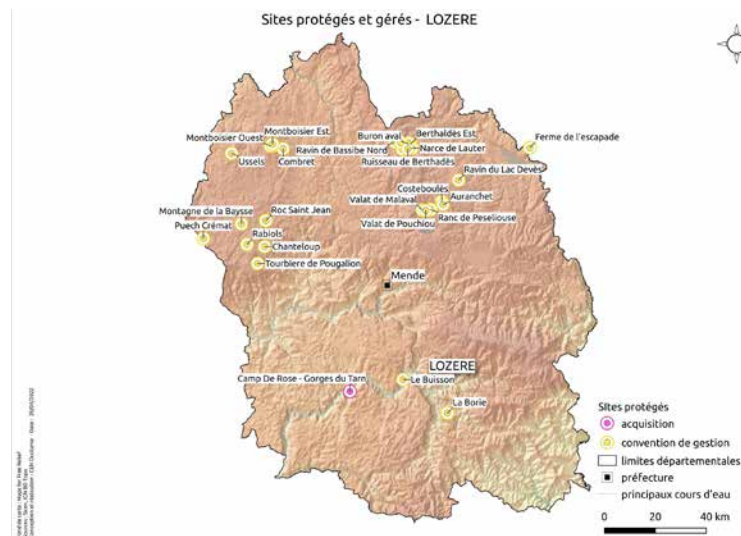
## Un partenariat pour les zones humides en têtes de bassin versant dans les espaces forestiers publics

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) et la Région Occitanie, l'antenne Lozère et l'ONF ont déposé conjointement un projet pour la préservation des réseaux de zones humides en têtes de bassin versant dans les espaces forestiers publics. Le projet vise la restauration de tourbières en forêts publiques sur les massifs forestiers de Charpal et de la Croix de Bor, sur la base de documents de gestion. En 2022, deux tourbières en forêt domaniale et, suite à un travail de hiérarchisation des enjeux zones humides, trois en forêts des collectivités, ont fait l'objet de diagnostics et de préconisations de restauration/gestion. 42 ha de zones humides au total sont concernés.

Des travaux sont programmés en 2023 et 2024 et les sites font l'objet de suivis. Une étude fonctionnelle complémentaire a été lancée sur le site des Sources de la Colagne, pour tenter de mesurer l'incidence des changements climatiques sur les zones humides de tête de bassin en position méridionale ainsi que leur contribution effective à la fonction de puits de carbone qui leur est attribuée.

## Préservation des zones humides du Haut-Allier

Le contrat territorial sur le Haut-Allier a été signé par les différents partenaires fin 2021 en présence du président Arnaud Martin, pour une durée de 3 ans renouvelable. Il vise pour le CEN à la préservation de zones humides. Au programme : des conventions de gestion avec des gestionnaires, basées sur des notices de gestion, la



Site Sources de la Colagne ©CEN Occitanie

réalisation de travaux de restauration et la gestion ultérieure des sites, ainsi que l'animation d'un réseau « zones humides » sur le bassin de l'Allier.

Sept notices de gestion de zones humides et une visite-conseil ont été effectuées. La démarche se poursuit et l'équipe souhaite de nouveaux retours positifs en 2023 dans un contexte agricole délicat lié au changement climatique.

## Des nouvelles du Réseau SAGNE 48

Pour le réseau SAGNE 48, l'année a été marquée par la construction d'une feuille de route pluriannuelle. Ce travail s'est basé sur le bilan des missions de la Cellule d'assistance technique aux zones humides (CATZH) assurée par le CEN depuis la création de SAGNE 48 et le Plan Loire Grandeur Nature et sur la définition multi-partenaire d'une stratégie d'actions à moyen terme.

En matière de conseil technique en faveur des zones humides, une notice de gestion a été réalisée sur une vaste tourbière du bassin du Bès (72 ha dont 11 ha de zone humide) ainsi que trois visites-conseils. De plus cinq nouvelles zones humides ont été intégrées au réseau dans le cadre du partenariat avec l'ONF. Parmi les autres actions SAGNE 48, on peut noter : de nombreuses réponses à des sollicitations en appui aux politiques publiques, cinq interventions en lycées agricoles à destination de futurs gestionnaires, quatre animations grand public et deux contributions au colloque Biodiversité des tourbières du Massif central (Pôle-relais tourbières).

Fin 2022, le réseau SAGNE 48 rassemble 41 adhérents, 69 sites pour 563 ha de tourbières et autres zones humides.

### Compensation de la rocade ouest de Mende...

Une convention de coopération a été signée fin 2022 entre la DREAL Occitanie et le CEN, inscrivant officiellement le CEN Occitanie comme gestionnaire des sites de compensation pour une durée de 30 ans. Un bail emphytéotique sera conclu en 2023 avec la DREAL, propriétaire des parcelles d'un des deux sites. De plus, une démarche de communalisation des parcelles sectionales du second site est à l'étude.

### ... et du poste électrique de Montgros à St Bonnet-Laval et Naussac-Fontanes

La rétrocession des terrains acquis par Réseau de Transport Électrique (RTE), maître d'ouvrage, est en cours. Les modalités d'intervention sont prévues pour une durée de dix ans. Les travaux de restauration prévus en 2023 ont fait l'objet d'une préparation en 2022 (marquage d'arbres en prévision de coupes sélectives, CCTP, choix de l'entreprise...).

### Atlas de biodiversité communale à Ispagnac

Une convention de coopération a été signée entre la commune d'Ispagnac et le CEN, confiant ainsi au CEN Occitanie la mission d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel (habitats – Flore) sur les terrains collectifs et de sensibiliser la population locale aux enjeux de protection de la biodiversité. Une sélection de quatre parcelles sous statut communal ou sectional a fait l'objet de prospections, 12 habitats naturels et 137 espèces

végétales ont été identifiés. Une animation auprès des habitants a été proposée à la découverte des prairies marnicoles et des zones humides alcalines.



*Aster alpinus var. cebennensis*, Aster des Causses ©CEN Occitanie

### Déploiement sur les causes du LIFE Biodiv'Paysanne

Afin de mobiliser des agriculteurs de Lozère, une animation foncière a été menée. Une première convention a été signée pour une surface de plus de 480 ha sur l'exploitation agricole de la Clé des champs (cause Méjean). Le diagnostic a été réalisé puis le plan de gestion finalisé en fin d'année. La mise en œuvre des actions est prévue en 2023.

La démarche de mobilisation est en cours sur la cause de Sauveterre, une convention sera certainement signée en 2023.



Site de la Clé des Champs ©CEN Occitanie

# Antenne Nord Haute-Garonne

## Partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la doctrine ERC

Depuis 2017, le CEN Occitanie noue un fort lien de partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de la démarche ERC. Une convention cadre entre les deux partenaires a permis la signature de plusieurs conventions d'application : déviation de Saint-Lys (RD37), déviation de Bessières (RD630) et suppression du passage à niveau d'Escalquens (RD79).

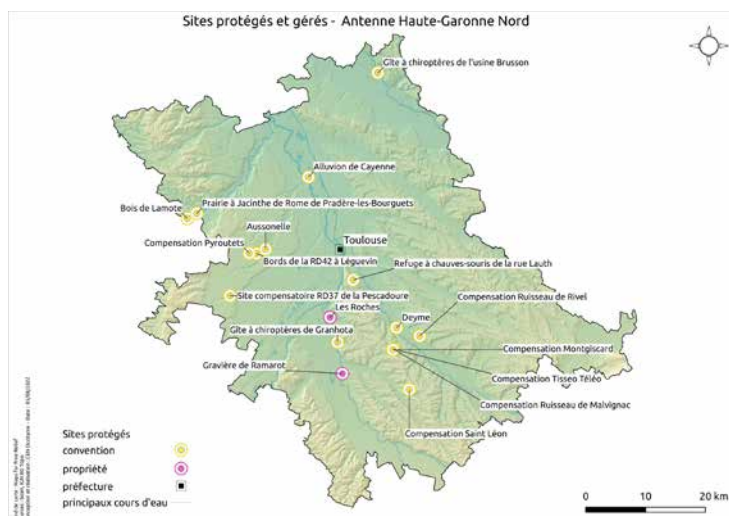
Ainsi, le CEN Occitanie s'implique sur les trois volets Eviter, Réduire, Compenser ; du suivi de chantier à la mise en œuvre des mesures de gestion, en passant par la rédaction du plan de gestion, le CEN bénéficie donc d'une vision globale des projets.

En 2021, une nouvelle convention cadre a été signée entre les deux partenaires, permettant la continuité de leurs actions communes. Les actions phares de l'année ont été la poursuite des suivis environnementaux sur les terrains compensatoires de Saint-Lys, notamment concernant les chiroptères, les amphibiens, les pieds de Rose de France transplantés, ou encore le suivi mortalité pour évaluer l'impact de la route et l'efficacité des passages à faune. Sur Escalquens, le suivi de chantier s'est poursuivi afin de préparer l'ouverture de la route pour l'été 2022.



Téléo Plantations de haies ©CEN Occitanie

ZAC du Rivel, Montgiscard ©Sylvain Déjean CEN Occitanie



## Du côté des mesures compensatoires, d'autres projets en région toulousaine

Cette année, un nouveau partenariat a vu le jour entre le CEN Occitanie et Tisséo pour la mise en place des mesures compensatoires liées au projet Téléo, le téléphérique urbain reliant l'Oncopole, l'hôpital de Rangueil et l'Université Paul Sabatier. Après des échanges de concertation entre les deux partenaires et le bureau d'études en charge de la rédaction du plan de gestion, le CEN Occitanie a pu débuter les actions de restauration sur des parcelles situées à Montgiscard dès l'automne. Les actions phares ont été la plantation de haies et la réouverture du milieu pour favoriser un habitat typique des espèces cibles de la compensation, à savoir les oiseaux de milieux ouverts, notamment la Cisticole des joncs. Par ailleurs, au cours de l'année, les actions déjà engagées se sont également poursuivies sur les terrains compensatoires de la mise en 2 x 3 voies du périphérique toulousain entre les échangeurs de Rangueil et Lespinet. Ainsi, les actions de fauche pour le maintien en milieu ouvert, la replantation et le maintien des arbres du corridor reliant les deux boisements de la compensation ou encore des suivis amphibiens ont été mise en œuvre tout au long de l'année.

Enfin, du côté de la compensation de la ZAC du Rivel, le partenariat initié en 2020 avec le Sicoval suit son cours. Après une phase de recherche de parcelles compensatoires par le Sicoval en concertation avec le CEN Occitanie, ce dernier a pu rédiger le plan de gestion de deux des trois terrains compensatoires de la ZAC se situant sur la commune de Montgiscard. Une troisième parcelle compensatoire est en cours d'acquisition et nécessitera une mise à jour du plan de gestion en 2022, qui sera également l'année des premières actions de restauration et de suivis environnementaux.

# Antenne Tarn

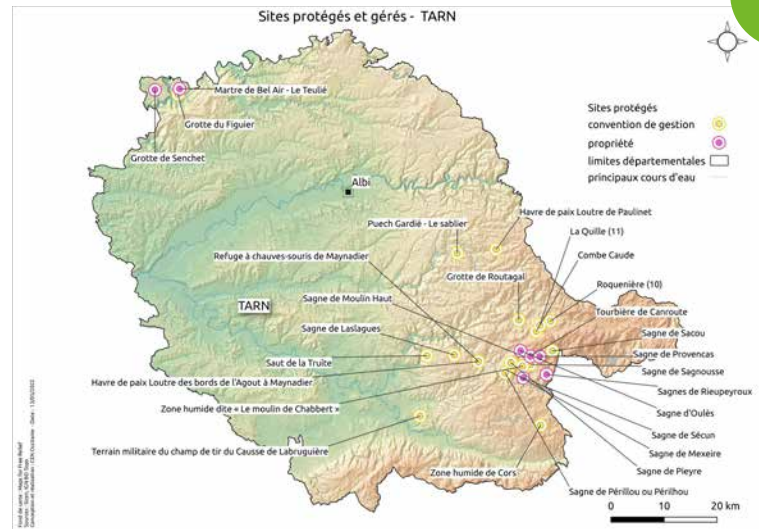
## Aboutissement de 30 ans de travail, fermeture des grottes du Capucin et du Figuier

Entre Tarn et Tarn-et-Garonne, ces deux cavités se situent au cœur du site N2000 « Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère ». Ces gorges, dessinées durant des millénaires par la rivière Aveyron, laissent apparaître aujourd'hui un ensemble de réseau karstique dont les galeries sont très favorables à l'accueil des chiroptères cavernicoles qui profitent également des terrains de chasse proches.

Selon la hiérarchisation des gîtes menée dans le cadre du PRA Chiroptères, la grotte du Capucin est classée gîte à enjeu international avec des effectifs estimés à 5000 Minioptère de Schreibers, espèce pour laquelle la région Occitanie a une forte responsabilité, et 3000 Grand Murin en période de mise bas. De même, la grotte du Figuier, qui abrite la plus grande colonie française en mise bas de Rhinolophe euryale avec 3000 individus, est un gîte d'importance nationale. Malgré ces effectifs, l'ampleur de ces colonies n'a cessé de chuter sur les trois dernières décennies. La principale raison de ce déclin est l'attrait touristique de ces cavités induisant une sur-fréquentation incompatible avec la mise-bas des chauves-souris. Pour répondre à cette problématique, plusieurs actions ont été mises en œuvre ces trente dernières années, sans grand succès (sensibilisation, APPB, etc.). Il est donc apparu nécessaire de mettre en place des mesures plus radicales. Le choix s'est porté, au travers de contrats N2000, sur des mises en défens à l'aide de protections physiques.

Après avoir obtenu l'accord des propriétaires, des fermetures ont pu être réalisées en 2021 avec l'appui d'une entreprise locale pour la mise en œuvre, en dehors de la période de mise bas. Pour des raisons de faisabilité, ces dispositifs de mises en défens, adaptés aux écologies des espèces présentes, ont nécessité l'emploi d'un hélicoptère, outil indispensable pour acheminer l'ensemble du matériel rapidement et en toute sécurité.

Fermeture grotte du Figuier ©Cathie Boléat CEN Occitanie



Fermeture grotte du Capucin ©Cathie Boléat CEN Occitanie

## Lamontéliarié, une nouvelle acquisition

L'animation foncière engagée depuis plusieurs années dans les Monts de Lacaune a permis de concrétiser une belle acquisition de 54 hectares sur la commune de Lamontéliarié. Signé le 30 décembre 2021, ce foncier est composé de 33 hectares de prairies humides et de tourbières et de 21 hectares de hêtraie. Alimenté essentiellement par le ruisseau de Rieupeyroux, l'ensemble constitue un chapelet de zones humides et de tourbières tout à fait exceptionnel. Le fonctionnement hydraulique de cet ensemble est aujourd'hui globalement en bon état, la hêtraie située aux sources des ruisseaux garantie l'alimentation en eau. Outre l'intérêt de l'habitat, on y trouve de nombreuses espèces caractéristiques (Drosera, Narthecium, Carex, Linaigrette, etc.) dans la plupart sont protégées, dont la remarquable Orchis à odeur de vanille, rare au niveau régional. Un bail rural va être proposé à l'éleveur qui met actuellement ses bovins sur la plupart des parcelles. D'autres espaces, où les pratiques agricoles sont abandonnées, sont en cours de colonisation par la Molinie et les ligneux mais possèdent encore un potentiel de restauration. De plus, la situation des parcelles de part et d'autre des cours d'eau permet également d'agir en faveur de la ripisylve et des berges. Enfin, si les hêtraies sont un peu jeunes, elles présentent elles aussi un fort potentiel pour la biodiversité.

ENS de l'Audoulou**La Mulette perlière dans le Tarn, un sentiment partagé**

La Mulette perlière est un mollusque présent sur la façade atlantique de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Excellent indicateur de la qualité des eaux et jouant un rôle de filtreur essentiel, elle est malheureusement en forte régression à l'échelle mondiale du fait des pollutions diverses et du réchauffement des eaux. En France, seulement 89 cours d'eau accueillent encore l'espèce, dont 2 dans le Tarn, l'Agout et l'Arn où les populations sont suivies par le CEN. Suivie depuis 1980, avec 60 000 à 100 000 individus, la population de l'Arn est l'une des plus belles de France et a valu à cette rivière d'intégrer le réseau N2000. Et les chiffres de 2021 prêtent à l'optimisme ! Au regard des résultats depuis 2005, début d'un comptage standardisé, la population est en effet en très forte hausse cette année avec une proportion de jeunes individus ce qui lui permet d'être viable. A l'inverse, sur l'Agout, elle est au bord de la disparition, la faute d'abord à un fort colmatage constaté en 2019. Une forte concentration d'individus avait toutefois survécu sur un canal annexe. Hélas, en 2021, un événement encore non identifié a généré une perte de 70% de ce reliquat. Une enquête de l'OFB est en cours.



*Margaritifera margaritifera*, Mulette perlière ©Frédéric Néri

**Coopération avec le Département du Tarn pour la préservation des ENS**

Dans le cadre d'une convention cadre de coopération signée entre le CEN Occitanie et le Conseil départemental du Tarn (CD81), des conventions opérationnelles ont été déclinées dans lesquelles sont prévus des inventaires naturalistes et la rédaction de plans de gestion sur des espaces naturels sensibles (ENS), dont le foncier appartient au CD81. C'est notamment le cas des sites de l'Audoulou situés sur la combe de Puycelsi et du Cayla sur la commune d'Andillac.

Après des investigations déjà engagées les années passées, l'année 2022 a été une phase de compléments d'inventaire sur les invertébrés. En fin d'année, un rendu a été proposé en Comité technique sur les enjeux, les objectifs à long terme et les actions de gestion à envisager, ce en présence du maire de la commune. La finalisation du PDG est en cours et servira de cahier des charges pour l'installation d'un ou deux agriculteurs en charge de la gestion des zones ouvertes de l'ENS, comprenant des habitats d'intérêt communautaire comme des prairies de fauche et pelouses sèches avec de nombreux enjeux cumulés. L'ENS s'étend sur près de 160ha.

ENS du Cayla

L'état naturaliste initial a de-même été mené sur l'ENS du Château du Cayla (27ha) sur la commune d'Andillac. Ce site très mosaïqué en termes d'habitats naturels, présente des prairies humides, prairies de fauche et pelouses sèches accompagnées d'enjeux faune avec une belle population de Damier de la Succise ou flore avec une station relictuelle de Fritillaire pintade, entre autres. Les quelques boisements de chênes abritent du vieux et gros bois et des Indices de biodiversité potentielle (IBP) ont été effectués. La restitution en comité technique a été réalisée pour proposer les objectifs à atteindre ; le plan de gestion est en cours de rédaction.

**Le domaine du Carla (propriété du laboratoire Pierre Fabre)**

Cette année à vue se concrétiser un partenariat avec le Laboratoire Pierre Fabre, qui possède plusieurs propriétés en Occitanie. Un premier plan de gestion va être finalisé en cours d'année 2023 sur la propriété du Carla située sur la commune de Burlats près de Castres. D'une surface de 90ha (dont 60ha de forêts), cet espace est essentiellement composé de prairies de fauche et d'une forêt de feuillus avec des îlots de vieux arbres. La réouverture d'une ancienne marre au sein d'une prairie, une autre en forêt et le reprofilage de berges d'un plan d'eau font également partis des propositions faites par le CEN. Une ORE est également à l'étude pour la conservation des principaux enjeux signalés. A l'avenir, le partenariat devrait déboucher sur l'étude d'autres fonciers du groupe Pierre Fabre situés dans le Tarn, l'Hérault et le Lot.

Domaine du Carla ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



# Publications scientifiques

En 2022, les administrateurs, bénévoles et salariés du CEN Occitanie sont auteurs ou co-auteurs d'articles dans des revues internationales, dans d'autres revues techniques et/ou référencées au zoological record et de supports (communication orale ou poster) dans des colloques à comités de lecture. De plus, plusieurs plans de gestion ou documents scientifiques ont été validés par le conseil scientifique du CEN ou par le CNPN au cours de l'année. **En gras, les auteurs affiliés au CEN.**

Articles scientifiques :

- Arguel, L., **Denis, A. S., Danflous, S., Gouix, N.**, Santoul, F., Buisson, L., & Pelozuelo, L. (2022). Detection and Monitoring of Riverine Dragonfly of Community Interest (Insecta: Odonata): Proposal for a Standardised Protocol Based on Exuviae Collection. *Diversity*, 14(9), 728.
- Barbraud, C., Delord, K., Le Bouard, F., Harivel, R., **Demay, J.**, Chaigne, A., & Micol, T. (2021). Seabird population changes following mammal eradication at oceanic Saint-Paul Island, Indian Ocean. *Journal for Nature Conservation*, 63, 126049.
- Besnard A., Viollat L., Lieury N., Ponchon C., Ravayrol A., **Scher O.**, Boudarel P., & Millon A. (2022). Dynamique de la population française d'Aigle de Bonelli, *Aquila fasciata* : une amélioration qui se poursuit. *Alauda*, 90 (4), 5-14.
- Borner L., Viollat L., Ponchon C., **Scher O.**, Boudarel P., Ravayrol A., Besnard A. & Duriez O. (2022). Domaines vitaux et sélection de l'habitat chez l'Aigle de Bonelli en France. *Alauda*, 90 (4), 15-28.
- Boudarel P. & **Scher O.** (2022). Evolution spatiale des domaines vitaux de l'Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* en France : enseignements pour la conservation. *Alauda*, 90 (4), 29-36.
- **Charbonnel, A., Blanc, F.**, Laffaille, P., **Némoz, M.**, & Buisson, L. (2022). Combining spatial dependence occupancy models and conservation gap analyses to promote species conservation: A case study with a threatened semi-aquatic mammal. *Biological Conservation*, 270, 109567.
- Cuevas, A., Patrelle, C., Ciavatti, F., **Gendre, T.**, Sourrouille, P., Geniez, P., ... & Crochet, P. A. (2022). A new PCR-RFLP method for the identification of parental and hybridogenetic western European water frogs including the *Pelophylax perezi-grafi* system. *Salamandra*.
- **Lim, M.**, Fournier-Chambrillon, C., **Poncet, É.**, Lacaze, V., Fournier, P., **Blanc, F., & Némoz, M.** (2022). Suivi par radiopistage du Desman des Pyrénées *Galemys pyrenaicus* (É. Geoffroy Saint Hilaire, 1811) sur deux cours d'eau d'Ariège : rythme d'activité, utilisation de l'espace et influence des variations de débit. *Naturae*, 2022(12), 213-233.
- **Laforge, A.**, Barbaro, L., Bas, Y., Calatayud, F., Ladet, S., Sirami, C., & Archaux, F. (2022). Road density and forest fragmentation shape bat communities in temperate mosaic landscapes. *Landscape and Urban Planning*, 221, 104353.
- Priol, P., Renet, J., Besnard, A., **Scher, O., & Bernard, P.** (2022). Habitat Suitability Index is not relevant for great crested newt occupancy at its range margins: a Mediterranean case study. *Hydrobiologia*, 1-15.
- Reinke, B. A., Cayuela, H., Janzen, F. J., Lemaître, J. F., Gaillard, J. M., Lawing, A. M., ... **Bernard P., & Miller, D. A.** (2022). Diverse aging rates in ectothermic tetrapods provide insights for the evolution of aging and longevity. *Science*, 376(6600), 1459-1466. <https://orcid.org/0000-0002-9620-001X>
- Savoie, J. M., Thomas, M., Cateau, E., **Gouix, N.**, & Paccard, P. (2022). Knowing old-growth and mature forests: how and why?. *Revue forestière française*, 73(2-3), 179-209.
- Schwartz T., Besnard A., Pin C., **Scher O.**, Blanchon T., Béchet A., & Sadoul N. (2022). Efficacy of created and restored nesting sites for the conservation of colonial Laridae in the south of France. *Conservation Biology: the Journal of the Society for Conservation Biology*.



Articles naturalistes

- **Boleat C.** & Prud'homme F Chauves-souris en Baronnies : bilan de stage terrain ! Kawa Sorix, numéro 17 Juin 2022. P. 14
- **Déjean S.** 2022. Sur quelques araignées récoltées entre 1956 et 1969 par Henry Coiffait, retrouvées dans les collections Denis et Dresco (Araneae). Bulletin de l'Association Française d'Arachnologie, 7 : 4-41.
- **Déjean S.** 2022. De araneis galliae IV, Actualisation du référentiel des Araignées de France - Quatrième note : Cnephalocotes tristis Denis, 1954, synonyme junior de Minyriolus medusa (Simon, 1881). Bulletin de l'Association Française d'Arachnologie, 6: 39-47
- **Déjean S.** 2022. Révision des Leptoneta du groupe infuscata (Leptonetidae, Araneae) dans les Pyrénées et sur le versant Sud de la Montagne Noire (Occitanie, France) avec description de Leptoneta albera sp. nov. Revue arachnologique, série 2, 9:13-25
- **Déjean S.** & Verhoogt K. 2022. Découverte en Occitanie d'Erigone dentosa O. Pickard-Cambridge, 1894 (Araneae, Linyphiidae) espèce américaine arrivée en France. Revue arachnologique, série 2, 9 : 8-12.
- Delfosse, E., Iorio, E., **Danfloss, S.**, Courtial, C., Chéreau, L. - Nouvelles données et répartition de Sabacon viscayanus Simon, 1881 en France métropolitaine (Arachnida, Opiliones, Sabaconidae). Revue arachnologique, série 2, n° 9, décembre 2022, 36-45.
- Duhazé, B., Moulet, P. & **Danfloss, S.** Une nouvelle espèce pour la faune de France, présence de Polytoxus siculus (A. Costa, 1842) en Corse (Hemiptera Reduviidae Saicinae). L'Entomologiste, tome 77, 2021, n° 4 : 225 – 230
- **Kluszczewski, M.**, Paquier, T., Giardi, L., Girod, C., Schwab, P., & Pavon, D. Contribution à la connaissance des Limonium du groupe duriusculum en France. SSN 2727-6287 – LSDI 20027545-1 Article n° 88 – 6 mars 2022 DOI : <https://doi.org/10.34971/qc30-yq46> Carnets botaniques.
- Lecigne, S., Courtial, C., **Danfloss, S.**, **Dejean, S.**, Guerbaa, K., Jacquet, C., ... & Villepoux, O. (2022). De Araneis Galliae IV: Actualisation du référentiel des araignées de France-troisième note. *Bulletin de l'Association française d'Arachnologie*, (6), 4-38
- Miquet A., Oger P. & **Déjean S.** 2022. Bolephthyphantes caucasicus (Tanasevitch, 1990), nouvelle espèce pour la France découverte dans les Alpes et les Pyrénées (Araneae : Linyphiidae). Revue arachnologique, série 2, 9:26-29.
- **Poncet É.**, Dupuy H., & Lesniak W.- Etude complémentaire sur les chiroptères du site natura 2000 fr730923 « mouné de cauterets, pic de cabaliros » (Hautes Pyrénées). Kawa Sorix, numéro 17 Juin 2022. P. 15-21
- **Tyssandier P.** & **Milhas C.** Déplacement à longue distance d'une Noctule de Leisler. Kawa Sorix, numéro 17 Juin 2022. P. 7

Communications

- Heuertz M., Paz-Vinas I., **Lang I.** & Brahy G., 2022. Testing Genetic Indicators for France. In Genetic diversity and the CBD post-2020 global biodiversity framework (14 November 2022) Webinars on supporting implementation of post-2020 global biodiversity framework : indicators, Coalition for Conservation Genetics, G-BIKE, GEO BON, and the CBD Secretariat. présenté également à l'occasion de la COP15, 2022 Montreal Biodiversity Conference (7th-19th december, 2022)
- **Kluszczewski M.** & **Garate E.**, 2022. Restaurer des prairies méditerranéennes : un défi à contraintes nombreuses – premiers retours d'expériences du projet européen SUDOE « Fleurs locales ». Présentation orale au colloque REVER 12 « Restaurer et (se) questionner », Bagnères-de-Bigorre, 4-6 octobre 2022.

Rapports validés par des pairs (dont plans de gestion)

- **Bouteloup R. et al., 2020.** Site de compensation « el Causse » de Castelnuou et Sainte-Colombe-de-la-Commanderie (Pyrénées-Orientales). Plan de gestion 2020-2049. 172 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie octobre 2022.
- **Brissaud A. & Demay J., 2021.** Plan de gestion des sites compensatoires du LIEN : Lamouroux (Aumelas), Quatre Pilas (Murviel-les-Montpellier), Mérigounes (Prades-le-Lez), Mare du Mas de Védas (Saint-Paul-et-Valmalle), Bel Air (Grabels) et Bois de Sainte-Julie (Montferrier-sur-Lez). 195 p + annexes. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie mars 2022.
- **Charlot B., Déjean S., Rech P.E. – Juillet 2020 –** Plan de gestion Espace Naturel Sensible « Zone naturelle du Château de Laréole ». CEN Midi-Pyrénées, 133 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie mars 2022.
- **CEN L-R, CDC Biodiversité, GOR, CA66 (2014).** Programme compensatoire Musée Mémorial et ZAC2. Plan de gestion 2014-2043. Site compensatoire du Camp Joffre – Rivesaltes/Salses-le-Château (66). 132 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, ECOSPHERE, GOR, Plan de gestion du site de Tresserre dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires (flore et faune) 63 p.** Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR (2013).** Elargissement de l'autoroute A9 : mise en œuvre des mesures compensatoires. Site de compensation du « Masquarell », Castelnuou (66). Plan de gestion 2013-2033. 105 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR (2017).** Carrière des Sablons. Site de compensation de Saint Jean Pla de Corts (66). Plan de gestion 2017-2047. 102 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR, 2019.** Site de compensation de Castelnuou (Pyrénées-Orientales). Bilan des 5 ans et mise à jour du plan de gestion. 77 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR, 2018.** Site de compensation de Tresserre (Pyrénées-Orientales). Bilan des 5 ans et mise à jour du plan de gestion. 47 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, 2019,** Site de compensation la Valmagne ASF le Boulou (66). Plan de gestion 2019-2039. 76p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR.** Site de compensation de Laroque-des-Albères (66). Plan de gestion 2016-2036. 94 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, GOR, OPIE (2019).** Elargissement de la RD 914 Port Vendres / Banyuls sur mer / Cerbère. Sites de compensation de Banyuls-sur-Mer et Port-Vendres (66). Plan de gestion 2019-2039. 160 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN L-R, FDC 66 et CA 66 (2017).** Centrale éolienne du Fenouillèdes : Diagnostic préalable au plan de gestion. Site de « La Tourèze », Latour de France (66). Plan de gestion 2013-2033 96 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022.
- **CEN Occitanie, 2020.** Aménagement de la ZAC « La Font de Mauguio » : mise en oeuvre des mesures compensatoires. « Font de Mauguio », Mauguio (34). Plan de gestion 2020-2050 104 p. + annexes. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie mars 2022.
- **GOR, CEN L-R (2016).** Elargissement de l'autoroute A9 : mise en œuvre des mesures compensatoires. Site de compensation d'Als Bachous – Villelongue del monts (66). Plan de gestion 2016-2036. 99 p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie novembre 2022
- **Lebreton S., Rémond A. & Lacoste C., 2021.** Création du poste électrique de Montgros : Mise en œuvre des mesures compensatoires (48). Plan de gestion 2022-2026. – Rapport CEN Occitanie. 72 p Validé en conseil scientifique CEN Occitanie octobre 2022.

- **Nicolas, J.** 2022. Invasive alien fauna management in protected areas in Occitanie, France. *Mémoire de stage de Master 2 Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems, Université Bourgogne Franche-Comté*, 36p + Annexes.
- **Poncet É. & Enjalbal M.**, 2022. Plan de gestion – Espace Naturel Sensible « Prairie et grange de Lège » (Haute-Garonne 31). CEN Occitanie, 85p. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie octobre 2022.
- **Rolland M., Rémond A., Le Breton S. & Lacoste C.**, 2022. Construction de la rocade Ouest de Mende : Mise en œuvre des mesures compensatoires (48). Plan de gestion 2022-2026. Document CEN Occitanie, DREAL Occitanie : 87 p. + annexes. Validé en conseil scientifique CEN Occitanie octobre 2022.

# L'ANA-CEN Ariège en 2022



L'ANA-CEN Ariège s'est appuyée en 2022 sur une équipe pluridisciplinaire de 26,7 salarié-es (ETP) et 9 stagiaires et volontaires du service civique, renforcée par le soutien de 413 adhérent-es, comprenant 80 bénévoles actifs. Elle s'est consacrée à l'étude des milieux naturels, de la faune, de la flore et des relations qui lient l'humain et la nature sur le territoire ariégeois, grâce à un budget annuel d'environ 1 689 000 euros.

## A. CONNAÎTRE

L'ANA-CEN Ariège a participé en 2022 à des programmes départementaux ou régionaux d'amélioration de la connaissance, comme :

- Inventaires, suivis et veille sur les plantes messicoles (MESSIFLORE), les Plantes Exotiques Envahissantes ou encore les espèces patrimoniales des Pyrénées de l'Est (FLORALAB) ;
- Le maintien d'un réseau de sites accueillant le Cuivré de la bistorte ;
- Etude de la répartition du Calotriton des Pyrénées dans l'est des Pyrénées (inventaires, suivis de station, définition des habitats utilisés) ;
- Le programme Sentinelle du Climat en Occitanie ;
- La poursuite d'un atlas départemental des rhopalocères d'altitude.

Des actions d'amélioration des connaissances sur la fonctionnalité des milieux ont été également réalisées : diagnostics fonctionnels de 2 sites tourbeux, étude de la connectivité de réseaux de sites (pelouses sèches, mares, etc.).

11 227 données naturalistes ont été ajoutées à nos bases de données en 2022.

*Lycaena helle*, Cuivré de la Bistorte © Alexis Calard ANA-CEN Ariège



## B. PRÉSERVER ET GÉRER

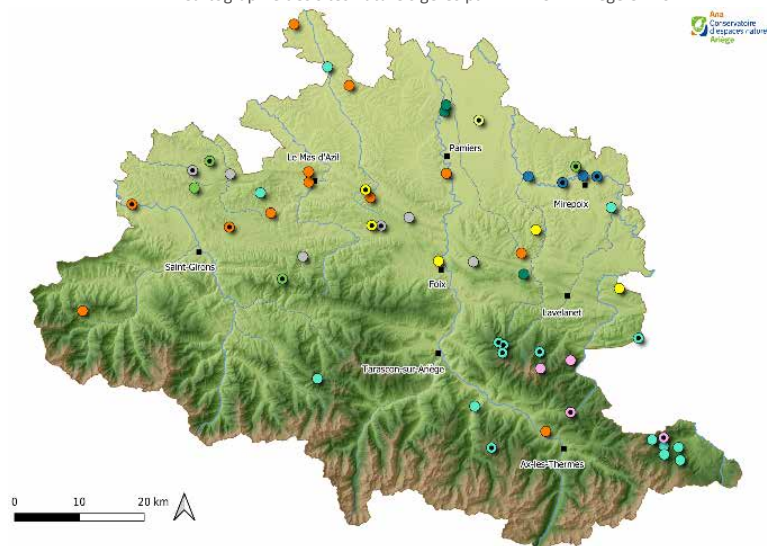
L'ANA-CEN Ariège a contribué en 2022 à des programmes de conservation d'espèces :

- poursuite du plan d'actions PNAD 2 Desman des Pyrénées 2021 /2030 ;
- les suivis d'oiseaux à Plans d'Actions Nationaux, tels que le Vautour Percnoptère, le Milan royal ou le Gypaète barbu ;
- le Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères.

Elle a participé aux travaux de déclinaison régionale et départementale de la Stratégie des Aires Protégées (SAP) et participe à plusieurs commissions départementales au service des politiques publiques : CDPENAF, CDNPS, CODERST, CDT SAFER...

L'ANA-CEN Ariège agit pour la préservation de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels, jugés rares ou menacés, ou sous pression. Dans le cadre de sa stratégie conservatoire, elle œuvre en 2022 par la maîtrise foncière et d'usage sur 53 sites naturels représentant un peu plus de 3 000 ha. 25 sites font l'objet d'une convention de gestion ou d'une Obligation Réelle environnementale et 9 sont en propriété du Conservatoire, soit 2470 ha. Les 19 autres sites en préfiguration sont en cours de contractualisation ou de concertation, soit 595 ha

Cartographie des sites naturels gérés par l'ANA-CEN Ariège en 2022



Un gros travail de remise à plat des enjeux croisés des sites (naturalistes, stratégiques, territoriaux) et de réactualisation des documents de contractualisation et de gestion ont été réalisés en 2022, prémices à l'évaluation en partenariat avec le CEN Occitanie de certains sites pour leur inscription au cas par cas comme aire protégée sous protection forte dans le cadre de la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP).

#### La réserve naturelle régionale, RNR, du massif du St Barthelemy s'adapte au changement climatique

L'ANA-CEN Ariège porte un projet d'intégration du changement climatique dans la gestion des cinq RNR du massif des Pyrénées d'Occitanie. Ainsi elle participe au déploiement du Life Natur'Adapt dans le cadre d'un travail mutualisé avec les gestionnaires de ces espaces, dont le CEN Occitanie est partenaire pour le RNR d'Aulon. Cette méthode a pour objectif d'anticiper les conditions climatiques futures pour prendre aujourd'hui des décisions et des actions compatibles avec la situation de demain. La rédaction du récit climat a été finalisée en 2022, le diagnostic et le plan d'adaptation sont prévus pour 2023.

#### Protection de 4 cavités ariégeoises pour les chauves-souris

Un an après leur protection, les 4 cavités dont la protection a été cofinancée par la Région Occitanie via le programme de protection des chiroptères cavernicoles porté par le CEN Occitanie ont montré des effectifs très importants pour toutes les espèces et une bonne reproduction sur les sites où elle était observée ces dernières années. Des suivis plus réguliers seront mis en place ces prochaines années afin de s'assurer du bon fonctionnement des aménagements et de l'absence de dégradation.

## C. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

L'ANA-CEN Ariège veille à accompagner les acteurs et actrices du territoire dans la prise en compte de la biodiversité et du développement durable dans leurs politiques locales ou projets de développement. En 2022, la prise de conscience des enjeux sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau a mis en lumière le travail réalisé par la Cellule d'Assistance Technique pour les Zones Humides que porte l'ANA-CEN Ariège pour le département de l'Ariège, notamment dans leur vocation de Solution Fondée sur la Nature (SFN) défendue notamment par les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse.

Les principaux projets portés ou accompagnés en 2022 sont :

- la réalisation d'une partie des actions "Atlas de la Biodiversité Communale" (ABC) sur les pollinisateurs pour la Communauté de Communes Portes d'Ariège-Pyrénées ;
- des études d'expertise à destination de porteurs de

projet publics et privés acteurs des territoires ;

- la mise en place du schéma Site Patrimoine Remarquable (SPR) à la demande de la commune d'Ax-les-Thermes pour une bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de ces orientations architecturales ;
- en tant que Personne Publique Consultée dans l'élaboration des documents d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération Foix-Varilhes, de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes et de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

## D. SENSIBILISER, ÉDUCER, FORMER, VALORISER

L'ANA-CEN Ariège, labellisée CPIE d'Ariège depuis 2006, propose un large programme d'animations envers des publics variés.

#### Sensibiliser, éduquer

Elle a touché 745 personnes en 2022, à travers 41 animations tout public (sorties nature, chantiers, soirées thématiques ou stands d'informations) sur tout le territoire, participant aux événements nationaux (Fréquence Grenouille, Fête de la nature, Nuit de la Chauve-souris, Chantiers d'automne), des journées de formation naturaliste pour les bénévoles de l'association et des conférences. De plus, le Festival Ariège Grandeur Nature organisé tous les 2 ans a rassemblé plus de 600 personnes.

Elle a développé des projets pédagogiques avec des écoles primaires, collèges et lycées touchant 1394 enfants sur 61 classes, sur des thématiques liées à l'eau, aux milieux ouverts, au monde de la nuit, au milieu forestier, aux grands prédateurs, à la vie du sol, à la biodiversité des villes et villages et aux espèces emblématiques des sites Natura 2000 d'Ariège.

Elle a poursuivi l'accompagnement de 9 Aires Terrestres Educatives (ATE) avec 9 écoles et collèges en Ariège (photo ci-contre). Le principe de ce dispositif porté par l'OFB est qu'une classe s'investisse, sur 10 séances par an, dans la gestion d'une petite zone naturelle à proximité de son école. Les élèves développent ainsi de nombreuses compétences (organiser son fonctionnement, réfléchir aux enjeux de biodiversité présents, mais aussi sociaux, ainsi qu'à la manière de le gérer et de le valoriser).



Animation avec l'ANA CEN Ariège ©ANA CEN Ariège

### Former

L'ANA-CEN Ariège a assuré des journées techniques et formations auprès d'un public de professionnels : élus, encadrants nature, professionnels de santé, personnels des services des routes et syndicats de rivière, guides conférenciers, accompagnateurs en moyenne montagne, gardiens de refuge, sur des thématiques variées (écologie montagnarde, patrimoine naturel, notions d'éducation à l'environnement, Tiques, Ambrosies et Plantes Exotiques Envahissantes, Trame Verte et Bleue, etc.).

### Valoriser

L'ANA-CEN Ariège a enfin valorisé les richesses du patrimoine naturel d'Ariège, à travers des publications et supports pédagogiques variés.

- Trois Bulletins de liaison annuels « Natures d'Ariège Infos » informent les adhérent·es et partenaires des projets en cours et des nouvelles découvertes d'espèces dans le département.
- Le calendrier annuel des sorties « La calendrier de l'ANAture » recensant toutes les animations proposées à nos adhérents et au grand public : sorties,

découverte de sites, stands, inventaires participatif...

- Trois nouvelles émissions de radio « De la puce à l'oreille » sur les thématiques des tiques, des pollinisateurs et des fourmis.



# Vie de l'association et partenariat

## De nombreuses animations avec des publics variés

En 2022, 118 animations, sorties et chantiers nature ont été organisés par le CEN Occitanie dans toute l'Occitanie, soit plus de 5 500 personnes venues sur les sites gérés par la structure au cours de l'année pour participer à des opérations de sensibilisation. Les activités proposées sont diverses, mais toutes participent à la valorisation des sites et des enjeux de biodiversité.

### Le CEN Occitanie participe également à des animations dans le cadre d'opérations nationales

- La Journée mondiale des zones humides en février avec l'événement phare – **la Galerie éphémère** – qui a accueilli 4 000 personnes le temps d'un week-end, mais également avec un chantier participatif sur la zone du Lemboulas dans le Lot, et deux balades accompagnées aux Salines de Villeneuve et sur la Réserve de l'Espagnol.
- Le CEN Occitanie a également participé au **Salon de l'agriculture**, avec le stand du réseau des Conservatoires.
- La **Fête de la Nature** en mai, avec trois balades accompagnées, dans l'Aude, sur la réserve de l'Estagnol et une en Lozère, un atelier pour les enfants et deux sorties aux Salines de Villeneuve, une conférence sur les Chiroptères suivie d'une sortie nocturne à grenade en Haute-Garonne et une autre conférence à Vauvert, dans le Gard sur les habitats et les enjeux du territoire.
- La **Nuit de la Chauve-souris** fin août, avec quatre conférences couplées d'une sortie nocturne : une à Goyrans en Haute-Garonne et une au Museum de Toulouse ; une autre à Bruniquel dans le Tarn et Garonne ; une à Auch dans le Gers ; et deux animations aux Salines de Villeneuve.
- Le **Jour de la Nuit** en octobre, avec deux sorties nocturnes sur les chauves-souris, à Léguevin en Haute-Garonne et à Auch dans le Gers.
- Les **Journées du patrimoine** en septembre, avec une conférence sur les ORE organisée au Château d'Espeyran dans le Gard, une balade accompagnée sur l'ENS de Solamoure en Haute-Garonne, un stand avec animation à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude, deux balades accompagnées aux Salines

de Villeneuve et enfin une éco balade à vélo pour découvrir les espaces naturels de Alénya dans les Pyrénées-Orientales.



Affiche Recherche Bénévoles - Galerie Ephémère 2022



Franck du CEN au Salon de l'Agriculture ©FCEN

## Le CEN Occitanie contribue aussi aux opérations du réseau des Conservatoire

- **Fréquence Grenouille**, au printemps, au travers d'un chantier bénévoles en Lozère et quatre sorties Nature (Salines de Villeneuve et dans l'Aude).
- Le **lancement national des chantiers d'automne** s'est déroulé en 2022 chez le CEN Occitanie et plus exactement dans le Lot sur la tourbière de Mourèze le samedi 1er octobre 2022. Cette journée a réuni bénévoles, salarié(e)s des CEN, journalistes et le Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, M. Christophe Lépine.

Pendant cette opération, **dix chantiers** ont été organisés lors de l'opération les Chantiers d'automne : des chantiers bénévoles tout d'abord (quatre aux Salines de Villeneuve, un sur l'ENS au château de Peyrepertuse dans l'Aude, un dans le Lot, un à La Capelle-et-Masmolène dans le Gard et enfin un à Capvern dans les Hautes-Pyrénées), une avec l'association Caminarem dans le Tarn, un chantier école à Lajo en Lozère, un avec une association de jeunes en situation de handicap à Solamoure en Haute-Garonne et enfin un avec l'APEA aux Salines de Villeneuve.

De plus, le reste de l'année, l'équipe a organisé **14 chantiers bénévoles**, dont huit aux Salines de Villeneuve, un en Lozère, un en Haute-Garonne, un dans le Tarn, un dans le Gard, un dans le Lot et un dernier dans l'Hérault. Le CEN Occitanie est intervenu auprès des enfants, lors de trois stages « découvertes » sur le site des Salines de Villeneuve, en avril et en octobre.

Le CEN Occitanie a également proposé **46 balades** accompagnées et sorties Nature au fil de l'année : une sur un Espace Naturel Sensible en gestion dans le Gard et cinq sur ceux de l'Aude, trois visites de la RNN de l'Estagnol, 13 aux Salines de Villeneuve, deux autres sur la commune de Congénies dans le Gard, trois dans l'Hérault, une en Haute-Garonne, trois en Lozère, une en Aveyron, une dans les Hautes-Pyrénées, une dans les Pyrénées-Orientales, une dans le Tarn, une dans le Tarn-et-Garonne et enfin 11 sur la RNR des Gorges du Gardon.

Le CEN Occitanie a participé à **20 conférences**, dont neuf couplées d'une sortie nature : sur les espèces exotiques envahissantes à Toulouse, sur les forêts à Cahors dans le Lot, sur les araignées à Gaillac dans le Tarn, sept sur les chauves-souris dans le Gers, en Haute-Garonne et dans le Tarn et Garonne, sur les libellules à Montlaur en Aveyron, sur le Desman des Pyrénées à Toulouse, sur les espaces naturels dans le Tarn, quatre dans le Gard et un dans l'Hérault.

En Haute-Garonne, **deux journées techniques** auprès d'étudiants en agronomie ont été menées tout d'abord sur l'Espace Naturel Sensible de Solamoure puis sur le

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022  
Tourbière de Mourèze (46)  
(Lieu-dit Mourèze, 46071 Sousceyrac-en-Quercy)

### 21<sup>ème</sup> lancement national de l'opération Chantier d'Automne en Occitanie

Participez aux chantiers d'automne sur la tourbière de Mourèze le samedi 1<sup>er</sup> octobre. Ces chantiers permettent de s'impliquer lors d'opérations de restauration de milieux naturels ou encore de nettoyage en faveur de la protection de la nature.

#### AU PROGRAMME

- 10h** • Début du chantier
- 11h30** • Lancement officiel de la campagne
- 12h30** • Verre de l'amitié et repas
- 14h** • Balade à la découverte de son patrimoine et reprise du chantier
- 17h** • Fin du chantier

Pour plus d'infos et afin de confirmer votre présence, merci d'écrire à : Emmanuelle Duckwitz - emmanuelle.duckwitz@cen-occitanie.org

Le Rossolis intermédiaire, *Diogenes intermedius* des Déjeun  
La Cordulie arctique, *Somatochlora arctica* ©D. Demergès

Tourbière de Mourèze ©S. Déjean

Prévoir des bottes, chaussures et vêtements adaptés au sol très humide des tourbières

Conservatoires d'espaces naturels  
Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Affiche officielle du lancement des chantiers d'automne

domaine agricole à Lamothe, afin de les sensibiliser sur la gestion écologique des milieux. Dans l'Hérault, les étudiants de master IEGB de l'université des sciences de Montpellier sont venus apprendre la préservation et les enjeux du site du Mas de Londres.

Enfin, **15 stands** ont été animés en 2022, dont deux ont été suivis d'une balade découverte : deux stands dans le Gard, quatre dans l'Hérault, trois en Haute-Garonne et trois dans le Lot.

Chantier avec un lycée agricole en Haute-Garonne ©Mathilde Cassé CEN Occitanie





## Zoom sur les Etangs Palavasiens

### *Accueillir le public et gérer la fréquentation*

En 2022, le site des Salines de Villeneuve a compté 160 000 entrées (données éco-compteurs), soit une augmentation de près de 50% par rapport à 2020. Les Salines de Villeneuve ne font donc pas exception de l'attractivité générale des sites naturels depuis la crise sanitaire.

Pour permettre un accueil du public de qualité et accompagner la découverte des sites naturels protégés, des panneaux pédagogiques ont été disposés aux principales entrées du site mais aussi du Lido des Aresquiers avec de la lecture de paysage, des itinéraires de balade, de l'information sur les enjeux naturels et le rappel de la réglementation en vigueur.

### *Zoom sur l'étude de la fréquentation et de la perception sociale des mesures de conservation sur le site naturel protégé du lido des Aresquiers*

Au printemps/été 2022, le CEN Occitanie, avec le soutien de l'OFB, a mis en œuvre une étude de la fréquentation et de la perception sociale des usagers du Lido des Aresquiers. Une étude similaire a été réalisée sur le site Natura 2000 en mer par Biotope. Quatre entités ont été distinguées : mer, plage, dune et lagune. 21 dénombrements de la fréquentation ont été réalisés, décrivant les aspects quantitatifs mais aussi qualitatifs (répartition dans l'espace et selon les milieux, type d'usages, phénologie horaire, etc.). L'analyse des résultats montre une fréquentation pré-estivale doublée à partir du 6 juillet, une fréquentation plus forte les week-ends et jours fériés et une répartition des usages comme suit : « plagistes » (59%), promeneurs à vélos (13%) ou à pied (9%), bateaux au mouillage (8%), kite surfeurs (3%). Enfin l'étude a montré que la fréquentation est fortement spatialisée et condensée aux droits des principales entrées de plage.

En parallèle, une enquête a été réalisée auprès des usagers volontaires du site. 105 questionnaires ont été complétés. Pour 77% des sondés, la perception des actions de gestion mises en œuvre sur le site est positive mais beaucoup demandent plus de panneaux, plus de communication et certains apprécieraient un espace plus libre, avec moins de réglementation...

Panneau d'information Lido Des Aresquiers ©Romain-Nathan Danielou CEN Occitanie



## *Animations - Cap sur les Salines... en chiffres*

Le programme d'accueil du public « Cap sur les Salines » propose chaque année de nombreuses animations, sorties, chantiers à destination de publics variés. L'occasion de relayer plusieurs événements nationaux et internationaux (Chantiers d'Automne, Fréquence Grenouille, Nuit internationale de la chauve-souris, etc.). Ce programme permet la sensibilisation, l'accès à la connaissance mais aussi la participation active des adhérents et usagers à la gestion des sites. Au total 1 170 personnes ont été sensibilisées, 250 scolaires accueillis lors de « classes nature », 8 chantiers nature grâce à 120 bénévoles et 17 journées d'animation organisées avec la laro-mobile.

S'ajoute à cela la 10ème édition de la Galerie éphémère, cet événement Art et Nature le premier week-end de février à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, qui a rassemblé 4 200 promeneurs autour du hameau et sur le site, 3 600 visiteurs de l'exposition artistique et 1 800 personnes sensibilisées au sein de la Maison de site.

A noter la poursuite et le développement du partenariat avec les structures d'insertion, de probation ou du secteur médico-social avec plusieurs dizaines de jours de chantiers et plusieurs centaines de personnes accueillies sur l'année 2022.

Enfin, en septembre, l'événement initié par l'association « Dans les pas de Gérard Bouisson » en partenariat avec le CEN Occitanie, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, Montpellier Méditerranée Métropole et le Conservatoire du littoral à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) a permis collectivement de réunir 150 visiteurs autour de visites guidées et d'une navette en petit train, d'une exposition sur le patrimoine historique des Salines et de la dégustation des produits du terroir.

Site des Salines de Villeneuve-lès-Maguelone ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



## La vie associative du CEN Occitanie : un lien avec les adhérents et les bénévoles

Un effort considérable a été mené, depuis la fusion, pour communiquer et garder le lien avec les adhérents, fidèles comme nouveaux venus : envoi mensuel d'un agenda Nature avec l'ensemble des animations et envoi d'une lettre de nouvelles par saison ; sorties et chantiers bénévoles de toute la région ; constitution d'un réseau de bénévoles ; communication grandissante de nos activités de vie associative sur nos réseaux sociaux mais aussi auprès des collectivités publiques et associations partenaires.

Outre le travail du Conseil d'administration et du Conseil scientifique, le CEN Occitanie bénéficie d'un large réseau de bénévoles, actifs et de plus en plus nombreux. Ces derniers s'investissent lors d'opérations de grande envergure, comme la Galerie éphémère (une centaine de bénévoles mobilisés pour le week-end) mais également lors des chantiers Nature et d'automne pour entretenir nos sites, les inventaires ponctuels pour accompagner les salariés du CEN, le comptage d'espèces, les réunions thématiques, l'aide sur nos stands...

Cet engagement citoyen ne cesse d'augmenter et joue un rôle considérable pour le CEN Occitanie. Ainsi, pour l'année 2022, le bénévolat est estimé à **1 700 jours**.

Enfin le CEN continue ses activités avec ses deux groupes territoriaux et ses deux groupes territoriaux :

### Les Amis des Salines

Le groupe, basé autour du site naturel protégé des Salines de Villeneuve, compte 78 adhérents en 2022. Les adhérents reçoivent les lettres d'informations du site, les invitant sur les animations et les chantiers bénévoles. Ils sont également conviés à la Galerie éphémère.

### Les Bénévoles de Lozère

44 personnes sont adhérentes de ce groupe territorial en 2022. Au programme : partage du programme d'animations et des activités sur le département.

### Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP)

Les bénévoles du GCMP sont très actifs et réalisent de nombreuses actions sur l'année. Chaque département à l'ouest de la région compte un référent qui coordonne les activités du groupe localement. Ainsi les bénévoles sont un appui aux actions de connaissance menées par le CEN (comptage, capture, radiotracking...). Ils sont également un relais pour former et sensibiliser les acteurs. Enfin les bénévoles habilités participent à l'action SOS chauve-souris, particulièrement en période estivale.

En 2022, on comptabilise 600 heures de bénévolat en



Sortons ensemble avec le CEN Occitanie

Découvrez tous les prochains événements que nous proposons partout en Occitanie, pour le mois de juin.

Rendez-vous dans les Pyrénées Orientales une journée bien remplie et festive !



Assemblée générale et sortie sur site Le samedi 11 juin, à Banyuls-sur-Mer Adhérents et adhérentes, c'est LE rendez-vous pour nous venez nombreux !



Lettre de nouvelles du printemps

Le printemps s'installe : l'occasion de vous transmettre quelques actualités de ces derniers mois.

**A noter !** L'Assemblée générale du CEN se réunira le samedi 11 juin, toute la journée, à Banyuls-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales.

**Au programme :**  
En matinée : bilan de l'année 2021, perspectives et budget prévisionnel 2022, Conseil d'administration du CEN.  
Repas offert sur place.  
L'après-midi : visite d'un site géré par le CEN.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.e.s à cette journée festive, en tant que membres du CEN Occitanie !

Afin de préparer cette journée, nous vous invitons à remplir ce petit **sondage** rapide. Si le lien ne marche pas, vous pouvez aussi m'écrire directement par mail, afin de m'informer de votre présence ou non le 11 juin.

Merci par avance pour votre participation !

**Projet TerrAES - Territoires engagés pour la Transition AgroÉcologique Sociale et Solidaires : comment favoriser l'agroécologie dans nos territoires**

faveur des chiroptères, soit 75 jours.

### Le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP)

Ce groupe existe depuis 2007, il rassemble autant d'experts entomologistes que de débutants curieux. Fin 2022, plus de 150 personnes sont abonnées à sa liste de diffusion.

Le GIMP a organisé en 2022 cinq soirées, avec des présentations sur différentes familles d'invertébrés (Branchiopodes, Punaises, Odonates...) incluant parfois des ateliers de détermination ou des démonstrations de matériel (binoculaires). Ces soirées réunissent en moyenne une quinzaine de personnes en présentiel et une dizaine de personnes en visioconférence.

Malgré un été particulièrement chaud, une sortie a pu être organisée au printemps dans l'est du Tarn-et-Garonne. Elle s'est focalisée sur la recherche d'insectes précoces inféodés aux milieux thermophiles calcicoles, notamment le Mabré de Lusitanie (*Iberochloe tagis*), papillon menacé à l'échelle régionale, et un symphyte très rare dans la région Occitanie, *Elinora maculipes*.



Sortie GIMP dans le Tarn-et-Garonne (82) ©Jérôme Robin CEN Occitanie

## Formation et partenariats avec les organismes de formation

De nombreuses actions de formation ont été menées en 2022 qui correspondent à la poursuite de partenariats commencés les années précédentes, des nouvelles commandes ou de nouveaux partenariats ainsi que des formations internes.

**47 salariés** du CEN Occitanie ont réalisé des actions de formation en 2022 (dont 4 uniquement en vacation hors de leur temps de travail) pour un total d'heures de travail de **1 177 h, soit 168 jours**, partagés entre les interventions (758 h, soit 108 jours) et la préparation (419 h, soit 60 jours), soit l'équivalent de 0,84 ETP.

Ces formations ont été dispensées dans le cadre d'actions prévues dans les projets (78 %), de commandes spécifiques (15 %) et de formation interne (7 %). Les publics bénéficiaires sont principalement des étudiants d'établissements d'enseignement du primaire au supérieur et de CFPPA (54%), des professionnels (Ingénieurs BE, Agents CD 34 et 66, INRAE..., 33 %) et les salariés du CEN Occitanie (13 %).

La gestion écologique (avec l'organisation de nombreux chantiers étudiants) et la Biodiversité sont les deux thèmes prédominants.



Formation Desman - Prospection ©Melody Lim CEN Occitanie

## Formation d'étudiants (formation initiale et continue)

Des actions de formation ont été effectuées pour le compte de **23 établissements** : 5 écoles primaires (RNN Estagnol), 3 CFPPA, 1 Association d'Insertion Professionnelle, le Lycée du Montat (46), 13 Etablissements supérieurs : Lycée Agricole de Gignac (34), Lycée Charlemagne (11), Lycée Agricole de la Carnougue (48), Lycée agricole de St Chély d'Apcher (48), Pole Sup Nature Montpellier, Cours Diderot Campus Montpellier, Supagro Florac, Supagro Montpellier, EIP Purpan, ENSAT Toulouse, Université de Montpellier, Université Paul Sabatier de Toulouse, CNRS. Ces interventions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'actions avec conventions de partenariat.

Les méthodes pédagogiques sont variées : enseignements en salle, rencontres sur terrain, visites de sites, chantiers pédagogiques, projets tutorés.

De **nombreux sites propriétés ou gérés** par le CEN Occitanie servent de territoires d'apprentissage ou de sites d'application : le territoire ouest montpelliérain (intégrant le domaine de Mirabeau, le site naturel protégé des Salines, la RNN de l'Estagnol et les sites de compensation écologiques environnants), les sites compensatoires de Camp Ramon et l'Hospitalet (46), l'ENS Solamoure (31), les ENS de l'Aude (11), les Tourbières de Lajo (48), la plaine de Londres (34), la plaine de Poussan (34), les sites en gestion sur la commune de Mauguio (34) etc.

En parallèle, le CEN Occitanie accueille de nombreux **stagiaires** en cours de formation ou en fin d'études.



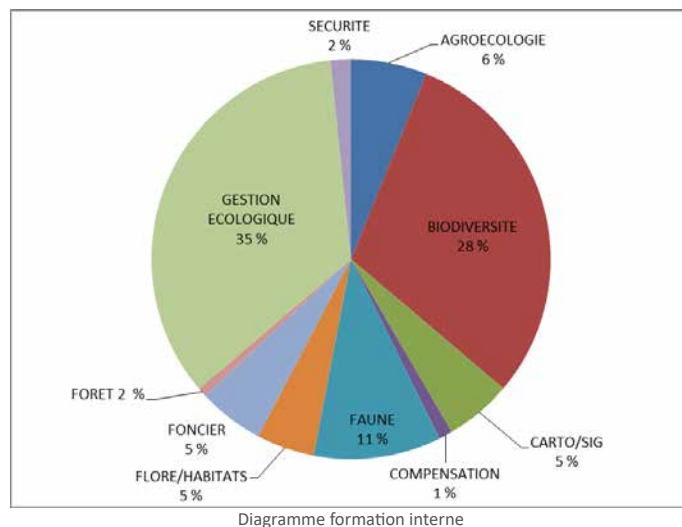
Formation CD34 aux Salines de Villeneuve ©CEN Occitanie

## Formation Interne

Environ **50 salariés** du CEN Occitanie ont bénéficié de formations dispensées par sept formateurs sur des thèmes divers : Flore-Habitats, Foncier, Gestion Ecologique, Sécurité.

Perspectives 2023 : suite aux sollicitations de plus en plus

nombreuses de formation auprès du CEN Occitanie, le Conseil d'Administration a validé le lancement officiel de l'activité Formation en 2023 avec la création d'un poste de Responsable Formation à mi-temps avec pour mission la structuration, coordination et développement de l'activité à l'échelle d'Occitanie.



## Création de la Chaire « Biodiversité Agro-Sylvicole et Environnement » (BASE) avec Purpan

Le CEN Occitanie et l'École d'Ingénieurs de Purpan ont officiellement donné naissance à la chaire BASE : Biodiversité Agro-Sylvicole et Environnement en septembre 2022

Cette chaire a pour objet de concevoir et de mettre en œuvre des activités de communication, d'enseignement et de recherche dans les domaines titres et, en particulier, dans les domaines de l'amélioration des connaissances et de la mise en œuvre des moyens de conservation de la biodiversité sur les agrosystèmes et dans les forêts.



Signature de la chaire BASE à l'Ecole d'Ingénieur de Purpan ©Purpan

## Convention de coopération sur la préservation de la biodiversité avec l'INP-ENSAT de Toulouse

Le CEN Occitanie et l'INP-ENSAT (AgroToulouse) de Toulouse se sont retrouvés autour d'une thématique commune : la préservation de la biodiversité dans les agrosystèmes à travers la signature d'une convention en novembre 2022.

Cette convention de coopération a pour objet la mise en place d'une stratégie commune de préservation de la biodiversité notamment dans les agrosystèmes, pour le développement de la connaissance par la recherche et la formation, la préservation, la gestion, la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine naturel local.

L'objet final de cette convention est la constitution d'une chaire partenariale formation / recherche sur la préservation de la biodiversité en milieux ruraux.



Signature de la convention à l'ENSAT Toulouse ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Sortie terrain avec les étudiants de l'ENSAT ©Mélanie Némoz CEN Occitanie

## **Contribution au réseau des CEN**

Le CEN Occitanie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et participe activement à la vie du réseau.

Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels en Corse a accueilli notre équipe qui représentait une délégation de **17 salariés et 5 administrateurs**.

### Conseils d'Administration et Assemblée Générale

Le CEN Occitanie a participé aux Conseils d'Administration de la Fédération ainsi qu'à l'Assemblée Générale. Il est également représenté aux instances de l'ANA-CEN Ariège.

### Groupes de travail thématiques

Comme chaque année, les salarié.es du CEN Occitanie animent et/ou participent à plusieurs groupes de travail créés dans le réseau des Conservatoires sur différentes thématiques : géomatique, foncier, communication, EEDD, agriculture, mesures compensatoires..., ainsi qu'à la Conférence des directeurs.

### Tableau de bord 2022

Les principaux éléments techniques et financiers de chaque CEN sont actualisés chaque année au sein d'un tableau de bord, lequel est publié tous les ans par la Fédération au travers d'une plaquette. Celui-ci s'accompagne également d'une actualisation nationale de la cartographie des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.

En ligne sur le site [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org).

## **Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires**

En 2022, Le CEN Occitanie a contribué activement aux réseaux de gestionnaires et aux réflexions sur des thématiques à enjeux, en particulier d'OC'nat, l'ARB, RNF, Rivages de France, le Réseau des gardes du littoral, Ramsar France, les Pôle-relais zones humides et a poursuivi l'animation en Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et du CATZH Lozère.

## **Participation aux instances institutionnelles**

En raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires. La représentation du CEN Occitanie, non exhaustive, est la suivante :

- Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique

(CRAEC)

- Comité Régional Biodiversité (CRB)
- Commission Régionale Forêt Bois (CRFB)
- Comités de pilotage du Programme régional Forêt Bois (PRFB) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER Occitanie et Comités techniques départementaux du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Conseil d'administration de l'ARB Occitanie
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34 et 31)
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, Lozère ; expert dans l'Aude
- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de Haute-Garonne
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault, du Gard et du Tarn (CDESI 81, 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Conseil d'administration du Parc national des Cévennes
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans les différents départements
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs Palavasiens, Dordogne, Lot amont
- Par ailleurs, des administrateurs siègent intuitu personae dans des conseils scientifiques. Également des salariés :
- CSRPN Occitanie : Frédéric BLANC et Daniel MARC
- Conseil scientifique de la RN géologique du Lot
- Conseil scientifique des réserves catalanes
- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée, du Haut-Languedoc et des Pyrénées Catalanes,
- Conseil scientifique de l'ONF-Méditerranée.

# Mieux connus

# Mieux reconnus

## Publications, supports de communication et relais médias grandissants

De nombreuses publications et supports de communication ont été réalisés directement ou en contribution (réseau CEN notamment) depuis la naissance du CEN Occitanie dans le cadre de différents projets ou opérations nationales. Les articles de presse web et papier (niveau national, régional, départemental, local et/ou thématiques), des passages à la radio et à la télévision ou encore la visibilité grandissante sur les médias sociaux ont permis de relayer largement les activités du CEN.

## Un positionnement et des règles de communication harmonisée en interne

Le CEN Occitanie s'est doté de modèles pour uniformiser ses productions. L'équipe dispose ainsi de trames communes pour : les signatures de courriel, les cartes de visite, les supports de présentation power point, les notices de gestion ou tout rapport scientifique, les communiqués de presse ou encore les courriers. En 2022, une charte graphique complète a été rédigée, validée par le Conseil d'administration et partagée avec l'ensemble de l'équipe.

Des protocoles « communication » ont été mis en place pour accompagner les interventions des différents collègues lors de chantiers/animations/formations ou lors d'événements avec la présence d'élus.

L'inventaire exhaustif des outils de communication disponibles a été constitué et est régulièrement tenu à jour.

Enfin le CEN accueillant de nombreux nouveaux collègues, un document d'information des règles et services de

communication à l'attention des nouveaux arrivants, a été édité.

## Une meilleure visibilité et un ancrage au plus près des territoires

L'équipe salariée et élue a continué de s'équiper de vêtements à l'effigie du CEN et les antennes ont été dotées d'oriflammes, pour plus de visibilité dans les territoires. De même, en plus de panneaux thématiques sur différents territoires l'équipement des sites CEN ouverts au public en panneaux d'entrée de sites a débuté dans l'Hérault et se poursuivra en 2023. Cette opération est d'envergure nationale.

Par ailleurs une plaquette territoriale pour l'antenne Hautes-Pyrénées Comminges a également vu le jour. D'autres suivront.

Enfin, un bulletin d'adhésion unique pour les membres individuels ainsi qu'un autre pour les organismes ont été édités. Il est mis à disposition de l'équipe et est partagé sur le site web temporaire, sur les réseaux sociaux ainsi que lors de salons, événements et stands, accompagné du flyer « pourquoi adhérer au CEN ? ».

## Un renforcement de la notoriété du CEN Occitanie

La plaquette grand public du CEN Occitanie a été régulièrement mise à jour avec une actualisation des chiffres clefs au regard du développement rapide de la structure et de ses activités. Elle a été réimprimée puis largement diffusée sur tous les territoires de la Région tout au long de l'année 2022. Une plaquette **Desman** a été réalisée.



L'année 2022 a confirmé la tendance à un élargissement des cibles presse avec de nombreux relais et sollicitations et un grossissement de la communauté des suiveurs sur les différents sociaux

Les comptes Twitter, Facebook, Instagram et Linked In du CEN Occitanie ont en effet été animés régulièrement et bénéficient d'une activité en expansion, voir détails ci-

dessous. Une page You tube a été créée.

Chaque réseau social a sa propre ligne éditoriale. En 2022 l'équipe s'est dotée d'une stratégie Réseaux sociaux pour optimiser l'activité du CEN sur chacun. Fin 2022 l'activité et la visibilité sur le web est la suivante :

2022	Facebook	Instagram	LinkedIn	Twitter
Abonnés	5 981	1 619	2 512	1 472
Nombre d'abonnés gagnés	627	345	1 425	347
Nombre de publications	167	103	55	216
J'aime	5 179	4 667	854	1 533
Commentaires	282	51	13	26
Partages	898	55	254	413
Impressions	202 307	61 400	79 566	79 566

Les publics de ces différents réseaux sociaux sont spécifiques :

- Facebook : grand public.
- Instagram : majoritairement des personnes entre 18 et 35 ans basés autour de Montpellier et Toulouse.
- LinkedIn : public et partenaires intéressés par les actualités majeures du CEN et les offres d'emploi.
- Twitter : individuels ou structures - journalistes, partenaires techniques, élus.

Le déploiement de la communication externe du CEN Occitanie a permis également d'atteindre des nouveaux médias et à large couverture. Tout au long de l'année 2022, plus de 360 publications de la presse ont fait référence au CEN Occitanie, soit près d'un article par jour. Dans un tiers des cas il s'agit de presse locale généraliste de quotidiens, hebdomadaires, et radios ou télévision. Le CEN bénéficie également d'une large couverture par ses partenaires publics. A noter six références nationales avec Le Monde, France 2, France inter, Arte. L'équipe est de plus en plus sollicitée pour des interviews d'actualité des experts du CEN. Tous ces retours presse consistent en des reportages, des dossiers, du tournage de terrain, des publications scientifiques... L'année 2022 comptabilise plus du double de références par rapport à 2020 et encore 25% d'augmentation depuis 2021.

Près de 5 600 abonnés, fidèles ou nouveaux arrivés sur notre page. Soit 1 500 supplémentaires par rapport à 2021 !

Les équipes, les actu, le terrain... plus de 1 600 personnes, dont beaucoup de jeunes, autour de Montpellier et Toulouse, nous suivent maintenant !

Plus de 1 470 abonnés, journalistes, partenaires, élus des territoires... L'activité essentielle du CEN. Près de 500 abonnés supplémentaires en un an.

Plus de 2 500 professionnels pour suivre nos offres de stages, d'emploi et nos publications. 250 % d'augmentation sur l'année !

Plus de 360 références presse au cours de l'année. Soit près d'un article par jour !

1/3 presse locale généraliste : quotidiens, hebdomadaires, radios TV, (2021 : 1/4)

Six références nationales : Le Monde, France 2, France inter, Arte

Et des relais dans des médias (radios et web) territoriaux

Sites, thématiques & espèces sous les projecteurs : Chiroptères, Desman, Bonelli, Littoral, RN, ZH, Forêts, Agroécologie... Et les nombreuses animations & chantiers

Des interviews d'actualité de nos experts. Mais aussi des reportages, des dossiers, du tournage de terrain, des publications scientifiques...

L'année 2022 comptabilise plus du double de références par rapport à 2020 et encore 25% d'augmentation depuis 2021 :

2020 2021 2022



## Partenaires (non exhaustif)

De nombreux partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN Occitanie et nous les remercions chaleureusement :

### Institutions

Europe, Etat, Région Occitanie, Région Nouvelle Aquitaine, Départements de l'Aude, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Lozère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, des Pyrénées Atlantiques et du Tarn.

Métropoles, Communautés d'agglomération et de communes :

Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Toulouse Métropole. Aubrac, Aure-Louron, Causses Aigoual Cévennes, Cévennes Mont Lozère, Grand Narbonne, Grand Pic-Saint-Loup, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Pays de l'Or, Pyrénées audoises, Pyrénées Haut-Garonnaises, Sète Agglopol Méditerranée, Sor et Agout, Vallée de l'Hérault, Vallées des Gaves.

### Communes

Barbaira, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubières-sur-Cinoble, Duilhac-sous-Peyrepertuse, Fabrègues, Grabels, Le Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, La Fajolle, Lavérune, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Montlaur, Montpellier, Mornas, Nissan-lez-Enserune, Notre Dame-de-Londres, Pradelles-en-Val, Peyrestortes, St Etienne-des-Sorts, St Guilhem-le-Désert, St-Paul-de-Fenouillet, Sournia, Saint-Paul-et-Valmalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Roquefeuil, Talairan, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-lès-Maguelone, Cournonsec, Lavérune, Cournonterral, Murviel-lès-Montpellier, Valergues.

Penne, Fontrieu, Anglès, Brassac, Espérousses, Caucalières, Gijounet, Dourgnès, Sagnousse, Lacrouzette, Paulinet, Mazamet, Millau, La Cavalerie, Durenque, Naucelle, Quins, La Loublière, Montpeyroux, Laguiole, Cassuejous, Argences en Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac, Curières, Comiac, Carennac, Sènièrgues, Reilhaguët, Pinsac, Cieurac, Fontanes, Belfort de Quercy, Mondoumerc, Caylus, Montpezat-de-Quercy, Jambulusse, Loze, Bach, Vaylats, Saint-Paul-Flaunac, Cazes-Mondenard, Montastruc, Piquecos, Castelsarrasin, Saint-Antonin-Noble-Val, Varen, Larrazet, Montbartier, Labastide-Saint-Pierre, Grisolles, Gagnac-sur-Garonne, Toulouse, Léguevin, Goyrans, Sainte-Livrade, La-Tour-du-Crieu, Dun, Bagnères-de-Luchon, Arbas, Aulon, Capvern, Ger, Lourdes, Poueyferré, Mirande, Coueilles, L'Isle-de-Noé, Condom, Auch, Saint-Clar, Fleurance, Montégut, Lahitte, Barran, Manciet, Montréal-du-Gers, Lectoure, Dunes, Gasques. Lajo, Gorges du Tarn Causses, Saint Sauveur de Ginrestoux, Les Laubies.

### Syndicats Mixtes

Bassin de Thau, Bassin de l'Or, Bassin du Lez, Cahors Sud, Canigou, Camargue gardoise, Delta de l'Aude, Massif et Gorges du Gardon, Pibeste-Aoulhet, RIVAGE, Salagou, Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, Terres d'Oc, Lot Dourdou, Tarn amont ; PNR Aubrac, PNR Causses du Quercy, PNR Grands Causses, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, PNR Corbières-Fenouillèdes,

Etablissements publics et assimilés :

Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN Méditerranée, Conservatoire du littoral, Office Français de la biodiversité, CEFE-CNRS, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, INP-ENSAT Toulouse, EI PURPAN, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, Muséum National d'Histoire Naturelle, ONF, CRPF, Office de l'environnement de la Corse, Parc National des Cévennes, Parc National des Pyrénées, SAFER Occitanie, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier, Université de Perpignan, Université de Toulouse, OSU-OREME, Causses et Cévennes UNESCO, le CGET, CRPF, EPLEFPA 48.

### Fondations et mécènes

La Tour du Valat, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Banque populaire.

### Associations

ADASEA du Gers et ADASEA d'Oc, ADENA, Afac Agroforesteries, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude Nature, Fédération Aude Claire, Caracol, ANA - CEN Ariège, Caminarem, CEN PACA, CIVAM L-R, COGard, CPIE de Bigorre Pyrénées, CPIE Quercy-Garonne, CPIE Pays Gersois, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE du bassin de Thau, REEL-CPIE Lozère, Ecologistes de l'Euzière, FCEN, Fédérations départementales et régionale des

chasseurs, Fédération des réserves naturelles catalanes, Fédération Régionale de Spéléologie, FNE L-R, FR CIVAM, Forêt méditerranéenne, GCLR, GISOM, GRAINE Occitanie, GOR, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO Occitanie, LPO Pyrénées Vivantes, NEO, Opie, Opie MP, SFPEM, TelaBotanica, Terres de Liens L-R & MP, Société Tarnaise des Sciences Naturelles, Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne, Oc'Nat.

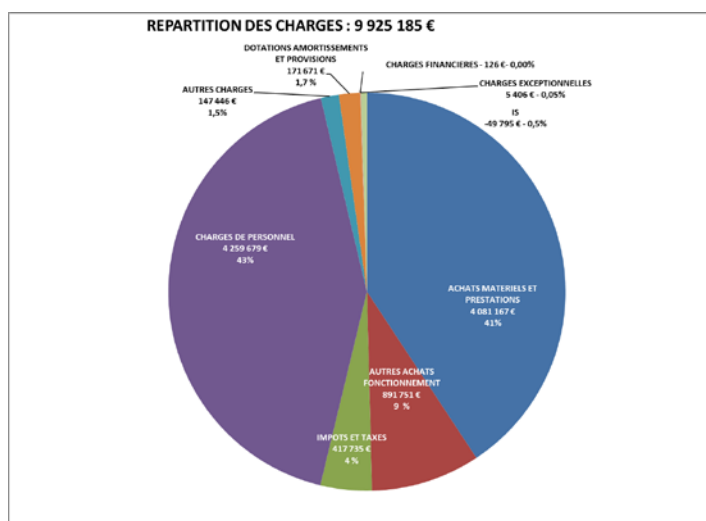
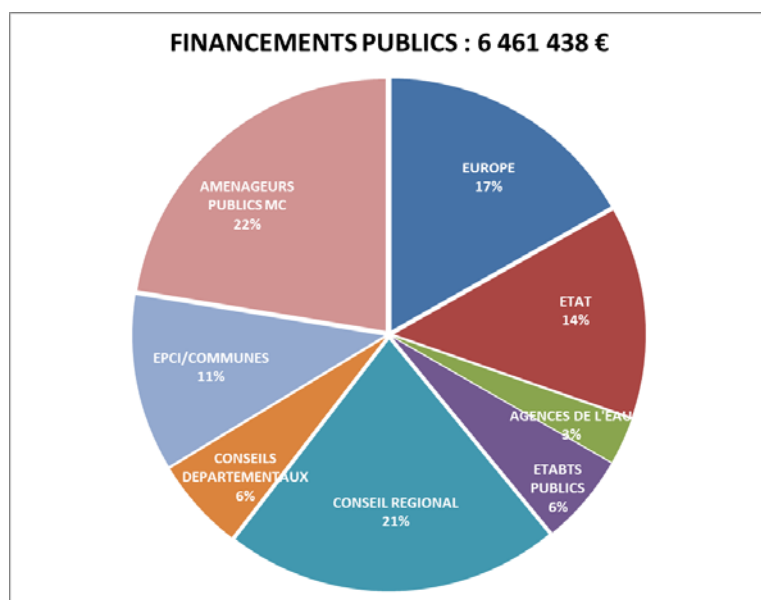
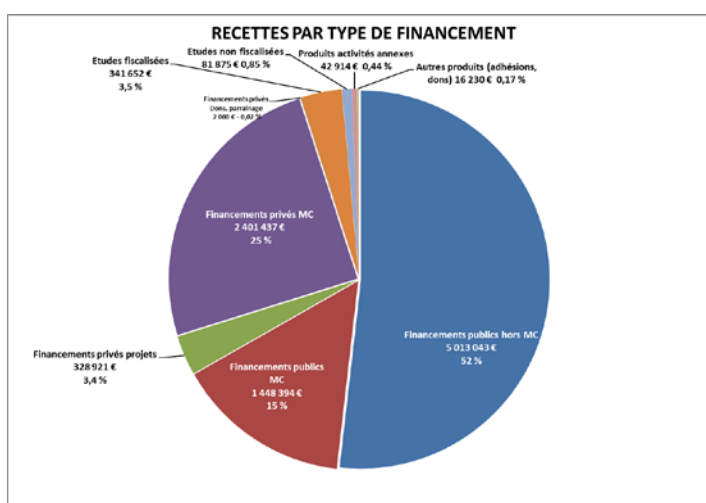
### Organismes socio-professionnels et privés

Chambres consulaires d'agriculture, Aéroport de Béziers-Agde, Agromousquetaires, ASA de Lespignan, Biocenys, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Carrières du Biterrois, COLAS Midi-Méditerranée, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Fédération des IGP Hérault, GGL, Groupe ACCOR, IMERYS, IMMOCAP, Lafarge, La Provençale, MILAN Editions, NEXIMMO, Oc'Via, Oc'Via maintenance, Pôle Sup, SNCF Réseau, STPC Brissac, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, Sylva Environnement, SHEM, VALOREM, SARL EXEN, SARL NATECO, SAS Le Sapin Rouge, VALECO, SAS Vaills, TEREKA, Vinci autoroutes, Zoo African Safari.

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.

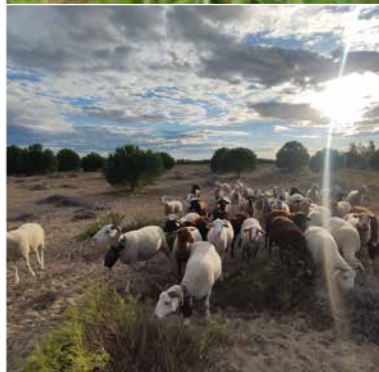
### Rapport financier

Le compte de résultat de l'exercice recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, dont le total des produits hors contributions volontaires valorisées est de 9 979 970 €, est en hausse de 46 % par rapport à 2021, essentiellement dû à l'augmentation de la masse salariale et les prestations de service nécessaire à l'activité liée aux engagements pluriannuels, notamment le programme Life Biodiv' Paysanne. Il présente un excédent de 54 784,82 €. Le bilan après répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 43 393 974 €. Il augmente de 25 % par rapport à 2021, essentiellement dû à l'inscription de conventions pluriannuelles relatives à la gestion de sites de mesures compensatoires sur le long terme et de subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains. Les fonds propres au 31/12/2022 sont de 2 631 951 €, ils augmentent de 13% essentiellement dû à l'inscription de subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains et de matériel immobilisé.





# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



## SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes les actualités de l'association sur son site internet et sur ses réseaux sociaux

[www.cen-occitanie.org](http://www.cen-occitanie.org)



## NOUS REJOINDRE ET VOUS IMPLIQUER !

Vous pouvez devenir adhérent du CEN Occitanie. Rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site internet à <https://www.cen-occitanie.org/adherer-au-cen/>

Les avantages de l'adhésion :

- Participation à des chantiers bénévoles toute l'année
- Participation à l'Assemblée Générale avec un droit de vote
- Possibilité de rejoindre des groupes bénévoles avec des animations proposées sur l'année : Amis des Salines, Bénévoles de Lozère, Groupe Chiroptères et Groupe Invertébrés.

## SIÈGE SOCIAL

Immeuble le Thèbes  
26 allée des Mycènes  
34000 Montpellier

04 67 02 21 28  
[occitanie@cen-occitanie.org](mailto:occitanie@cen-occitanie.org)

## ARTICLE L.414-11 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et seminaturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Il mène également des missions d'expertise locales et des missions d'animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. »